

nouvelles




de l'INSTRAW

FEMMES ET DEVELOPPEMENT



Sommaire

NOTE DE L'EDITRICE SUR LA VOIE DU DÉVELOPPEMENT, AVEC LES FEMMES	1
---	---

MESSAGE DE LA DIRECTRICE PAR INTÉRIM LA RECHERCHE, FACTEUR QUI FAVORISE LA PROMOTION DE LA FEMME	3
--	---

LES PRIORITÉS DE L'INSTRAW

Le programme de recherche et de formation de l'INSTRAW	5
• LE SUIVI DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES FEMMES	
Les communications	8
• LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATIONS	
Le processus d'habilitation des femmes	12
• LE CRÉDIT EN FAVEUR DES FEMMES: PORQUOI EST-IL SI IMPORTANT ?	
Environnement et durabilité	18
• LE RÔLE DE LA FEMME DANS L'EXPLOITATION DE L'ENVIRONNEMENT	
Les statistiques ventilées par sexe	22
• QUELLE EST LA CONTRIBUTION DES FEMMES À LA PRODUCTION ?	

CENTRES DE INTÉRÊT CRUCIAUX:

Les femmes et Habitat II

Porquoi Beijing se trouve-t-elle sur la route d'Istanbul ?	27
Les femmes des méga-agglomérations	27
Les femmes et les établissements humains dans les zones de conflits	31
Symposium: Vivre plus longtemps, vivre mieux	32

CRÉATION DE RÉSEAUX:

Modalité de travail de l'INSTRAW

Déclaration des ONG concernant les femmes et Habitat	35
Activités des ONG	35
Publications des interlocuteurs de l'INSTRAW	37

Dans le système des Nations Unies

LE COMPTE À REBOURS POUR L'AN 2000

A COMMENCÉ

La promotion de la femme pendant les années 90	38
Les rapports sur les femmes et le développement humain, 1995-1996	44
Le programme à moyen terme pour tout le système des Nations Unies	45
Organes et institutions des Nations Unies	46
Perspectives régionales	55
Les organisations intergouvernementales	58

Les événements de l'INSTRAW

Le Conseil d'administration	61
Réunions	61
Participation	64
Dossiers de formation et publications	65

Abréviations et acronymes	68
---------------------------------	----

Editrice invitée
Krishna Ahooja Patel

Editrice
Martha Dueñas Loza

Collaboratrices principales
*Florissa Abreu • Borjana Bulajic,
Corazón Narvaez • Julia Tavares • Eva Tuft*

Collaboratrices
*Liliana de García • Tiziana Marchetti,
Jeannie Ash de Pou • Krishna Ahooja Patel*

Production et distribution
Magda Canals

Composition et mise en page
Ninón León de Saleme

Couverture dessins
Lourdes Saleme y Asociados

Sur la voie du développement, avec les FEMMES

L'élimination de la pauvreté est désormais acceptée universellement comme l'objectif fondamental de toutes les stratégies de développement. La participation de la femme au développement s'est imposée comme l'un des principaux points de l'ordre du jour international au début des années quatre-vingt-dix. Dans les études interculturelles réalisées, de manière systématique et persistante, il est apparu que, partout dans le monde, les femmes sont plus pauvres que les hommes. Tout au long de la décennie, on a désigné sous le nom de "féminisation de la pauvreté" l'élément central qui, dans les recherches, établissait le lien entre la femme et sa condition d'inégalité au sein de la société.

On peut faire remonter l'origine de l'INSTRAW à 1976 - première année de la Décennie des Nations Unies pour la femme (1976-1985), date à laquelle une résolution du Conseil économique et social a établi son mandat. Cette résolution orientait essentiellement les activités de l'INSTRAW "vers les nécessités des femmes des pays en développement et leur intégration au processus de développement". Au cours de cette période, l'INSTRAW s'est efforcé, dans le cadre de ses programmes de recherche et de formation, d'analyser les principales causes à l'origine de la discrimination envers la femme, à chacune des étapes de la vie de celle-ci. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes, laquelle entra en vigueur en 1981, soulignait plusieurs facettes des injustices et des inégalités à l'encontre de la femme au sein des institutions et des organisations nationales existantes. Elle avait essentiellement pour but de faire disparaître toutes les formes de discrimination envers les femmes, afin de leur permettre de devenir, sur un pied d'égalité, des partenaires du processus de développement. Dans le cadre de son programme destiné à faire prendre en considération les sexes, l'INSTRAW a demandé, en 1983, à un groupe d'économistes éminents d'analyser les causes qui sont à l'origine de la conditions de subordination de la femme au sein de l'économie mondiale. Leurs conclusions, qui figurent dans l'ouvrage "Women and the World Economy" (La femme et l'économie mondiale), publié en 1985, soulignaient le fait "que, dans le monde entier, l'incidence de la conjoncture internationale est, **peut-être, encore plus forte sur la vie économique des femmes, que sur celle des hommes.**"

Jusqu'à quel point est-elle plus forte que sur celle des hommes? Sur quelles activités économiques pèsent des préjugés sexistes? Contre combien de femmes, dans quels pays, et dans quels secteurs économiques s'exercent-ils? Quelle est l'étendue et l'intensité de la pauvreté féminine? Quelles sont les conséquences sociales de la redéfinition des activités économiques? Faudrait-il évaluer différemment et séparément les résultats et la productivité des femmes? Quelle est l'attitude des femmes à l'égard des stratégies de survie? Trouvent-elles des solutions qui diffèrent de celles des hommes et qui leur sont propres? Comment gèrent-elles les ressources naturelles, économiques et matérielles? Si les femmes subissent davantage encore que les hommes l'influence de la dynamique internationale, comment peut-on mesurer et quantifier ces

NOTE DE L'EDITRICE

différences? Toutes ces questions traduisent une démarche diversifiée pour aborder un problème multidimensionnel et multidisciplinaire.

La première étude de l'INSTRAW "Women in the World Economy" du 1985 (La femme dans l'économie mondiale), n'a apporté que des réponses préliminaires et partielles à ces questions fondamentales, de même que plus récemment, après une décennie, celle intitulée "Measurement and Valuation of Unpaid Contribution: Accounting through Time and Output" (Quantification et évaluation des contributions non rémunérées: comptabilisation du temps employé et des résultats¹). Les conclusions de cette dernière indiquent que l'on pourrait calculer les contributions économiques des femmes (rémunérées et non rémunérées) dans le Système de comptabilité nationale (SCN). Au cours de la décennie, certains des résultats de ces recherches se sont transformés en actions de formation régionales et nationales sur les statistiques ventilées par sexe ainsi qu'en matériel didactique, compilé spécialement à l'intention des planificateurs et des décideurs (dans des domaines tels que la gestion des déchets, de l'eau et de l'énergie). Le mandat de l'INSTRAW relatif à la diffusion de l'information sur la "participation des femmes au développement" prend la forme, pendant les années quatre-vingt-dix, d'un objectif de recherche sur les communications et les nouvelles technologies. Quelles sont en effet les techniques les plus efficaces à l'échelon national pour parvenir jusqu'aux femmes?

Les conférences des Nations Unies sur l'environnement et le développement, les droits de l'homme, la population et le développement, le développement social, les femmes et les établissements humains, des années 90, ont toutes prié instamment les gouvernements d'incorporer le concept de sensibilité aux sexospécificités dans leurs politiques, leurs programmes et leurs projets futurs. Ceci va exiger une modification fondamentale de l'actuel paradigme de développement. Si les femmes sont tenues à l'écart des stratégies de développement existantes, cela représentera pour la société un coût économique et social considérable. En règle générale, les femmes ont moins de tout, excepté quand il s'agit de longévité.

Malgré deux décennies d'efforts concertés de la part de la communauté internationale, de plus en plus d'êtres humains, des femmes surtout, continuent à dégringoler en dessous des seuils de pauvreté nationaux. Au cours de cette année, qui a été déclarée par les Nations Unies l'Année de l'éradication de la pauvreté, nous devons commencer à éliminer les stéréotypes sexistes en ce qui concerne la pauvreté. La pauvreté persistante des femmes, surtout dans les régions rurales, est liée directement à la pauvreté actuelle du paradigme de développement. Au cours du prochain millénaire, il ne s'agira plus de rechercher les causes de la "féminisation de la pauvreté" mais de trouver des solutions débouchant sur la "féminisation du développement".

Ce numéro de Nouvelles de l'INSTRAW contribue à mettre en lumière les apports des femmes aux processus de développement. Il y a des "promesses à tenir et des kilomètres à parcourir". Dans ce domaine, le rôle que joue l'INSTRAW au sein du système des Nations Unies est unique.

KRISHNA AHOOJA-PATEL
Editrice invitée

1: Measurement and Valuation of Unpaid Contribution: Accounting through Time and Output, ISBN-92-1-127007-3, Publication destinée à la vente N° E.95.III.C.3, INSTRAW, Saint-Domingue, 1995.

La recherche, facteur qui favorise la promotion de la femme

MESSAGE DE LA DIRECTRICE PAR INTÉRIM

Lorsque je réfléchis aux activités de l'INSTRAW et à leur importance dans les années à venir et au XXI^{ème} siècle, lorsque je médite sur les obstacles qu'affrontent encore les femmes dans leur vie quotidienne et sur la manière dont l'INSTRAW doit contribuer à vaincre ces obstacles, la première question que je me pose, en tant que chercheuse, est la suivante: Pourquoi, en cette fin de siècle - qui a connu des découvertes si extraordinaires dans le domaine scientifique et technologique, qui s'est caractérisé par des progrès tellement considérables en matière de bien-être matériel - les femmes continuent-elles à être plongées dans une pauvreté extrême? Pourquoi continuent-elles à être victimes de violences et d'exploitations de toutes sortes? Pourquoi vivent-elles encore dans un analphabétisme obscurantiste? Pourquoi sont-elles, plus que jamais, victimes de maladies incurables? POURQUOI en est-il ainsi, alors que, à l'occasion de la première Conférence de la femme (la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme), laquelle s'est tenue à Mexico en 1975, les gouvernements et les institutions nationales et internationales avaient été priés instamment de trouver le plus rapidement possible les solutions les mieux adaptées au cauchemar que sont la pauvreté extrême et le sous-développement, l'injustice et la violence envers la femme.

Il n'y a pas de réponse unique à toutes ces questions, il n'y a même pas une série de réponses. Il y a des milliers de merveilleux exemples d'initiatives individuelles et collectives à inscrire à l'honneur de femmes remarquables qui, à travers le monde, ont participé avec enthousiasme à la recherche de solutions. Il y a bon nombre d'exemples de réactions politiques et institutionnelles face à des circonstances précises dans le temps et dans l'espace. Toutefois, une solution spécifique ne s'applique qu'à un problème spécifique. LA PROMOTION DE LA FEMME EST ESSENTIELLEMENT UNE QUESTION STRUCTURELLE et elle doit être examinée en tant que telle, en tenant compte de toute la gamme des comportements sociaux. C'est pourquoi, il faut proposer des solutions à caractère structurel.

Au cours de ces vingt dernières années, les recherches, les faits et les documents relatifs à la condition de la femme ont montré non seulement que le rôle et l'étendue de la participation de celle-ci aux activités de la société avaient modifié la perspective que l'on avait auparavant de son engagement dynamique dans le processus de développement, dans son ensemble, mais encore qu'ils avaient permis de mieux comprendre l'envergure des obstacles s'opposant à la pleine reconnaissance, valorisation et transformation de son rôle dans un contexte plus vaste, celui des relations entre hommes et femmes au sein de la société, de l'Etat et de l'économie. Cet élargissement de la perspective signifie également que les changements souhaités dans la condition de la femme sont obligatoirement liés à la réorganisation des relations entre hommes et femmes au sein du foyer, de la communauté et de la nation. Il est également de plus en plus évident que, si l'on veut en finir avec la situation d'inégalité où se trouvent les femmes, il faut les habiliter à intervenir dans les décisions et les processus qui ont des répercussions sur leur vie. C'est pourquoi, le processus d'habilitation politique et économique doit inclure des propositions et des critères extrêmement innovateurs, qui tiennent compte des points de vue, règles et pratiques très divers des différents groupes de femmes à travers le monde.

Les changements intervenus dans la manière de percevoir la valeur des femmes et leur acceptation en tant que protagonistes importantes du processus

de développement et non plus en tant que groupes défavorisés, sont fondamentaux pour les travaux de l'INSTRAW. Ces conclusions doivent être mieux documentées et elles doivent s'appuyer sur des recherches en profondeur et innovatrices permettant de mieux comprendre les complexités ayant des effets préjudiciables sur certains secteurs spécifiques de la population, tels que: les femmes, protagonistes en matière d'environnement; les femmes rurales vivant dans des zones désertiques; les femmes âgées et les petites filles dans les flux migratoires et dans les camps de réfugiés; les femmes indigènes abordées sous un angle quadruple: comme membres de leur communauté rurale, comme appartenant aux tranches d'âge des femmes âgées et des petites filles, comme protagonistes cruciales de la préservation de la richesse de la biodiversité et comme personnes vivant dans des conditions socio-économiques extrêmement précaires, et qui sont parfois menacées de disparition.

L'élargissement de la portée des travaux de l'INSTRAW et l'intensification de leur incidence - travaux qui ont modifié les pratiques de développement en vigueur et qui ont été réalisés grâce à des accords de coopération avec les organes et institutions des Nations Unies ainsi qu'avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les établissements d'enseignement et les organisations et groupes de femmes - ont permis à l'Institut d'accroître l'incidence de ses bien modestes ressources. Par ailleurs, le mode d'action en perpétuelle évolution des systèmes de financement internationaux et des mécanismes d'assistance, oblige les institutions à disposer de méthodes et de stratégies solides pour les appels de fonds. C'est pourquoi l'Institut doit:

a. accorder la priorité aux actions visant à accroître le montant des annonces de contribution des gouvernements au Fonds d'affectation spéciale de l'INSTRAW;

b. obtenir des ressources supplémentaires provenant de donateurs privés, d'établissements d'enseignement ou d'instituts de recherches, d'ONG, etc.;

c. obtenir des fonds pour des programmes et projets précis, aussi bien en argent qu'en nature, afin de s'assurer des réserves de fonctionnement. Etant donné que l'Institut est financé intégralement par des contributions volontaires, la pratique a démontré que la possibilité d'obtenir des fonds dépendait totalement de son développement institutionnel et programmatique.

Les mandats qui orientent les activités de l'Institut sont contenus dans ses Statuts, dans les décisions du Conseil d'administration de l'INSTRAW et dans les résolutions pertinentes du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale.

Le programme de travail de l'INSTRAW pour l'exercice biennal 1996-1997 a été élaboré en tenant compte des principes généraux suivants:

a. Le respect des directives tracées par le Conseil d'administration de l'INSTRAW, le Comité de planification stratégique du Conseil d'administration, le Conseil économique et social et l'Assemblée générale;

b. L'assurance de disposer d'une réserve financière minimale pour pouvoir exécuter les activités de l'INSTRAW pendant l'exercice biennal 1996-1997, le paiement des appels des contributions confirmées par les Etats Membres mais non versées, la recherche de ressources supplémentaires pour des programmes spécifiques à travers un appel d'offre pour trouver des initiatives innovatrices pour les appels de fonds;

c. Une garantie de continuité pour les programmes où l'INSTRAW a fait d'ores et déjà des découvertes et des progrès considérables, contribuant ainsi notablement aux objectifs à long terme d'autonomisation de la femme et à l'avènement, dans le monde entier, de nouvelles options pour les femmes.

Ces thèmes reflètent vingt ans de travail acharné pour atteindre, dans le monde entier, un ambitieux objectif: "la promotion de la femme".

Martha Dueñas Loza
Directrice par intérim

Septembre 1996

Les priorités de l'INSTRAW

Le programme de recherche et de formation de l'INSTRAW

Le suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

La quatrième Conférence mondiale sur les femmes a été l'occasion d'évaluer les progrès réalisés par les femmes depuis la première Conférence mondiale, qui s'est tenue à Mexico, deux décennies plus tôt. A la Conférence de Mexico, la communauté internationale avait déclaré unanimement que l'égalité entre les hommes et les femmes était un aspect fondamental du développement. En 1985, 150 pays ont adopté les Stratégies prospectives d'action de Nairobi et lancé la deuxième Décennie de la femme.

Pendant les années 90, les conférences mondiales des Nations Unies ont également considéré les problèmes des femmes comme faisant intégralement partie de leur mandat. Ainsi, le *Sommet mondial pour les enfants* de 1990 a suscité une prise de conscience toute particulière quant à la situation et aux droits des petites filles; *Action 21* de la *Conférence sur l'environnement et le développement* de 1992, a examiné les questions concernant les femmes comme intimement liées à tous les aspects de l'environnement; la *Conférence mondiale des droits de l'homme* de 1993 a établi clairement que les droits de la

femme devaient faire partie de toutes les activités du système des Nations Unies portant sur les droits des autres personnes humaines, et en particulier ceux relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels et qu'ils ne devaient pas se circonscrire à la Commission de la condition de la femme; la *Conférence sur la population et le développement*, de 1994, a inclus pleinement l'équité entre les hommes et les femmes et l'habilitation de la femme par le biais de l'éducation, de la santé et de la nutrition au nombre des préoccupations économiques et sociales les plus importantes; le *Sommet mondial pour le développement social* de 1995 a reconnu explicitement que l'avenir de nos sociétés et le progrès social étaient liés à la promotion de la femme; et finalement, la *Conférence Habitat II* de 1996, s'est fait l'écho de la *quatrième Conférence mondiale sur les femmes* en réaffirmant qu'il était capital pour le processus d'habilitation de la femme que celle-ci puisse jouir du droit à un logement décent, sous quelque forme que ce soit, y compris la garantie d'une propriété foncière et l'héritage des droits sur les biens immeubles et les terres, l'accès aux mécanismes de crédit et aux services du logement.

PROGRAMME D'ACTION - PRINCIPAUX DOMAINES CRITIQUES

1. Le fardeau persistant et de plus en plus lourd de la pauvreté.
2. Les inégalités et les insuffisances en matière d'accès à l'éducation et à la formation.
3. Les inégalités et les insuffisances en matière d'accès aux services de santé et aux services connexes.
4. La violence envers les femmes.
5. Les conséquences des conflits armés et autres sur les femmes et notamment sur celles qui vivent dans des zones sous occupation étrangère.
6. L'inégalité dans les structures et les politiques économiques, dans toutes les formes d'activités productives et en matière d'accès aux ressources.
7. L'inégalité entre hommes et femmes en ce qui concerne le partage du pouvoir et la prise de décision à tous les échelons.
8. Le nombre insuffisant, à tous les échelons, de mécanismes destinés à faire progresser la promotion de la femme.
9. Le non respect des droits de la femme et une promotion et protection inadéquates de ceux-ci.
10. L'existence de nombreux stéréotypes concernant les femmes et l'inégalité d'accès et de participation des femmes aux systèmes de communications, notamment les médias.
11. L'inégalité entre hommes et femmes en matière de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement.
12. La discrimination persistante à l'encontre des droits des petites filles et la violation de ceux-ci.

Pour la femme, la valeur des conférences internationales récentes, consiste, en partie, à avoir inscrit les questions qui la concernent à l'ordre du jour international, en tant qu'élément intégral de celui-ci. Cette réussite se traduit également dans la modification des normes internationales qui servent d'orientation pour l'élaboration des politiques nationales et internationales relatives à la promotion de la femme. Ces normes servent d'étalon pour mesurer la réalité des conditions de vie des femmes. Toutefois, depuis la Conférence de Mexico, des campagnes continuelles et persistantes ont suscité une meilleure compréhension des spécificités de chaque sexe, une plus grande sensibilité aux problèmes spécifiques des femmes et la multiplication des organisations et réseaux de femmes.

Cependant, tout en reconnaissant et en soulignant ces réussites, nous sommes frappées des difficultés qui sont le lot quotidien d'un nombre sans cesse croissant de femmes. A travers les siècles, les femmes ont été soumises à des discriminations structurelles, qui ont leur origine dans les systèmes politiques et économiques, se pérennisent dans la législation et sont renforcées par certaines pratiques culturelles et religieuses. Par ailleurs, la croissance économique accélérée de ces dernières décennies est allée de pair avec un accroissement contradictoire des

disparités entre les Etats et au sein de chacun d'eux. L'inégalité fondée sur le sexe reste la plus persistante de ces disparités. Les femmes sont en majorité parmi les personnes qui vivent dans la pauvreté. Cette discrimination structurelle empêche les femmes d'avoir accès à des éléments clés pour leur habilitation, comme l'éducation ou la liberté physique et sociale de se déplacer.

C'est pourquoi, nous ne pouvons qu'en déduire que l'élaboration des normes internationales est allé beaucoup plus loin que les améliorations qui se sont accomplies dans la vie quotidienne des femmes du monde entier. Notre plus grand défi, par conséquent, c'est de combler l'énorme brèche qui sépare encore les principes et

les idéaux des pénuries et discriminations dont souffrent les femmes dans la vie réelle.

Cette brèche met l'accent sur le fait qu'il faut en permanence définir et mettre en oeuvre des stratégies de développement capables de créer les conditions nécessaires à l'habilitation de la femme. Les recherches, tout comme les faits, montrent que les stratégies de développement ne sont pas exemptes de tout préjugé sexiste. Si nous voulons que les programmes de développement qui tiennent compte des besoins, des situations et des conditions propres à la femme aient du succès, il faut fournir des statistiques et des indicateurs relatifs aux femmes et à la problématique hommes-femmes qui soient fiables aux décideurs. Les recherches de ce genre

ACTIVITÉS DE L'INSTRAW À LA QUATRIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES FEMMES.

• *Manifestations spéciales - quatrième Conférence mondiale sur les femmes*

L'habilitation économique et sociale de la femme et la nécessité de statistiques ventilées par sexe" (Beijing, le 12 septembre 1995)

"La femme et la gestion des ressources naturelles" (Beijing, le 12 septembre 1995).

• *Tables rondes au Forum des ONG*

"Statistiques relatives à l'utilisation du temps et à la reconnaissance des contributions des femmes et des hommes" (Huaïrou, le 31 août 1995)

"La femme, l'approvisionnement en eau et l'assainissement" (Huaïrou, le 2 septembre 1995)

"L'habilitation économique et politique de la femme" (Huaïrou, le 4 septembre 1995)

"Le rôle des médias et des communications dans la promotion de la femme: modèles pour toucher le monde entier" (Huaïrou, le 7 septembre 1995).

doivent se baser sur des efforts permanents pour améliorer les concepts et les méthodologies sexospécifiques.

Le Programme d'action de la Conférence de Beijing comprend douze domaines d'intérêt cruciaux, ainsi que les objectifs stratégiques et les actions ayant trait à chacun de ceux-ci. Certains de ces domaines ont déjà fait l'objet de recherches en profondeur, comme c'est le cas pour les répercussions des ajustements structurels sur les femmes et l'accès des femmes au crédit.

D'autres domaines ont encore besoin d'une documentation adéquate et de recherches orientées vers les politiques. C'est le cas, notamment, de la situation actuelle de mondialisation de l'économie et son impact aux multiples facettes sur les perspectives de développement des femmes; l'accès des femmes à la prise de décision dans les domaines politique et économique; l'accès des femmes à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement; le rôle des femmes dans le règlement des conflits; le droit des femmes à hériter et à être propriétaires de biens fonciers et de terres; l'accroissement de la responsabilité de l'Etat en cas de violence envers les femmes dans le privé; les implications des politiques visant à évaluer le travail non rémunéré de la femme; l'accès des organisations de femmes aux nouvelles technologies de communications et à l'information; ainsi que la

condition des femmes âgées et des petites filles.

Le programme de recherche et de formation de l'INSTRAW pour l'exercice biennal 1996-1997, qui a fait siennes les recommandations de la Conférence de Beijing ainsi que celles émanant d'autres conférences mondiales récentes, est axé sur quatre sous-programmes. Ce sont les suivants:

i. Habilitation de la femme

- La femme, la prise de décision et le rôle de dirigeante
- La femme et les établissements humains dans les zones de conflits
- Une démarche tenant compte de la problématique hommes-femmes pour le règlement des différends
- L'analyse de l'impact de la discrimination sexuelle dans les projets de crédit

ii. La femme, l'environnement et le développement durable

- Une formation tenant compte des sexospécificités et la création de capacités dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.

iii. La femme et les communications

- Formation et création de capacités en vue de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de communications.

iv. Les statistiques et indicateurs sur la problématique hommes-femmes

- Evaluation de la production des ménages et création des comptes satellites.
- Calcul et évaluation du travail non rémunéré.

- Formation à l'élaboration et à l'utilisation des statistiques et indicateurs ventilés par sexe pour la prise de décisions.

L'INSTRAW met actuellement en oeuvre des projets concernant la situation de groupes spécifiques de femmes, et notamment les femmes âgées, les migrantes et les fillettes.

2.

Priorités
de l'INSTRAW

Les communications

Les nouvelles technologies de communications

Depuis 1988, l'INSTRAW s'est intéressé à ce que représentaient, pour les femmes des pays en développement, les progrès réalisés dans le domaine des communications. Une réunion de consultation sur "Les communications et la participation des femmes au développement", organisée cette année-là, par l'INSTRAW, à Rome, avec le soutien financier du Gouvernement de l'Italie et de la Fondation Frederich Ebert, a souligné l'importance des nouvelles technologies de communications pour la promotion de la femme, de même que la nécessité d'aborder la problématique de la participation des femmes au développement dans les médias. En se basant sur les recommandations émanant de cette réunion, l'INSTRAW a élaboré un programme visant à présenter dans les médias la problématique de la participation de la femme au développement.

Ainsi que l'avait demandé le Conseil d'administration de l'INSTRAW à ses XV^{ème} et XVI^{ème} sessions (en 1995 et 1996) et conformément à plusieurs recommandations de la table ronde organisée par

Collaboratrice principale: Julia Tavares, INSTRAW.

l'Institut sur le thème "Le rôle des médias et des communications dans la promotion de la femme: modèles pour toucher le monde entier" (Huaïrou, le 7 septembre 1995), au cours du dernier trimestre de 1995, l'Institut a élaboré un projet intitulé "L'habilitation de la femme à travers l'utilisation des technologies de communications par ordinateur". Dans le cadre de ce projet, l'INSTRAW mène actuellement une enquête en Amérique latine et dans les Caraïbes afin d'identifier le potentiel et les contraintes des communications par ordinateur en matière de recherche, de formation, d'enseignement, d'activités de promotion et d'initiatives en faveur du développement parmi les organisations et institutions de femmes. Cette enquête établira également une comparaison entre l'opinion des organisations et institutions de femmes au sujet de l'accès et de l'utilisation des communications par ordinateur et celle des organisations et institutions de développement qui ne sont pas spécifiquement constituées de femmes. Les résultats de cette enquête serviront à préparer des manuels motivants et conviviaux, à l'intention de

LA FEMME, LES COMMUNICATIONS ET LES MÉDIAS

Evolution du programme (1988-1996)

1988

Réunion internationale de consultation sur "Les communications et la participation de la femme au développement", organisée afin de débattre des différentes manières de mettre en oeuvre les recommandations des Stratégies prospectives d'action de Nairobi (du 24 au 28 octobre 1988, Rome, Italie).

1991-1995

L'INSTRAW exécute le projet "Elaboration de matériel de communication sur la femme et le développement" en Argentine, en Colombie et en République dominicaine (avec la collaboration de l'interlocuteur de l'INSTRAW, l'Association italienne pour la participation de la femme au développement -AIDoS).

1995

L'Institut organise une table ronde sur "Le rôle des médias et des communications dans la promotion de la femme: modèles pour toucher le monde entier", au Forum des ONG, à Huaïrou (Chine), le 7 septembre 1995.

1996

Il lance un programme de recherche et de formation sur "L'habilitation de la femme grâce à l'utilisation des technologies de communications par ordinateur" (en cours).

publics spécifiques, sur supports électronique et imprimé, en anglais et en espagnol. Nous espérons qu'au cours des prochains exercices biennaux, ce programme sera mis en oeuvre dans d'autres régions du monde. Les communications par ordinateurs sont en train de devenir les instruments les plus véloces et les plus indiqués pour les échanges d'information et les communications et ils ont une importance cruciale pour l'habilitation des femmes. L'objectif principal du programme est d'aider les organisations et les institutions de femmes du monde entier à tirer le maximum de profit de ces technologies en leur fournissant des instruments de formation appropriés.

Etant donné les progrès accélérés réalisés dans le domaine des communications par ordinateur et la nécessité de s'assurer que les femmes se tiennent au courant de ces progrès, l'INSTRAW a commandé en 1995 un travail de recherche sur les "Nouvelles technologies de l'information et de communications: leur rôle dans le domaine de la recherche et de la formation pour la promotion de la femme", lequel vise à recenser les utilisations actuelles et potentielles des communications par ordinateur pour les organisations et institutions de femmes ainsi que les obstacles qu'affrontent

¹"Partnership in communications for Health" (Partenariat en matière de communications pour la santé), brochure de SatelLife, Cambridge (MA), 1991, p. 6.

ces dernières pour accéder à ces technologies et les employer.

L'arrivée des micro-ordinateurs et des technologies de communications par ordinateur est en train de provoquer des changements économiques et sociaux comparables à ceux qu'avaient entraînés l'imprimerie et l'industrialisation. Des ordinateurs encore plus puissants et moins coûteux, reliés aux réseaux de télécommunications mondiaux, sont en train de transformer profondément notre planète en permettant la conversion à format numérique (une série de zéros et de uns) de toutes les formes d'information (textes, graphiques, sons, vidéos, et bientôt stimulus tactiles) et leur envoi partout dans le monde, pratiquement de manière instantanée.

La téléinformatique permet de réaliser des communications nationales et internationales pour une fraction à peine du coût des télécopies ou des appels téléphoniques interurbains et internationaux. Elle a la durabilité d'une lettre ou d'un document écrit sans les délais ni les coûts associés à l'utilisation des services postaux. Elle permet aux ONG ayant accès à ce type d'outil, bien qu'elles soient situées dans des villes ou des pays différents, d'échanger des expériences, de coordonner des activités de lobby, d'obtenir et d'échanger des informations opportunes et de communiquer plus efficacement les unes avec les autres et, le cas échéant, avec les médias. Dans un monde où la

mondialisation et les accords commerciaux régionaux modifient la signification des frontières nationales, les communications par ordinateur vont permettre aux groupes de la société civile de participer aux débats internationaux et de défendre leurs intérêts. Les communications par ordinateur facilitent aussi bien la réalisation de recherches que la diffusion de leurs résultats et constituent un précieux instrument de formation.

Le potentiel des communications par ordinateur est également séduisant en ce qui concerne les travaux relatifs au développement. Un exemple très illustratif à ce sujet est Healthnet, système créé par une compagnie américaine (SatelLife), dont le siège est à Cambridge (Massachusetts): il relie entre eux le personnel des services de santé du monde entier. Grâce à lui, des chirurgiens du Mozambique, de Tanzanie et de l'Ouganda peuvent se consulter au sujet du traitement d'un patient ou des techniques de chirurgie reconstructive en cas de brûlures. Il permet aux agents de santé de Gambie de collecter des données en vue d'essais cliniques sans devoir effectuer des déplacements de 700 km chaque semaine¹.

Cependant, les organisations et institutions de femmes des pays développés, de même que celles des pays en développement, rencontrent de nombreux obstacles au moment d'utiliser les technologies de communications par ordinateur.

Les stéréotypes sexuels n'encouragent pas les femmes à apprendre à utiliser les outils numériques et c'est pourquoi les fillettes et les femmes souffrent davantage de "technophobie" que les garçons et les hommes. En ce qui concerne l'emploi de ce type de communications par les organisations et institutions de femmes, un important facteur limitatif est le fait que la formation à cette technologie transmet généralement aux femmes des instructions sur les aspects mécaniques de celle-ci, mais pas sur ses utilisations à des buts spécifiques. Cette difficulté à obtenir les informations nécessaires fait perdre un temps considérable aux femmes. Dans de nombreux pays en développement, l'absence d'infrastructures appropriées (lignes téléphoniques) et le coût élevé de cette technologie est une autre contrainte majeure. Les logiciels et la plupart des informations disponibles en ligne sont le plus souvent en anglais et de ce fait ne sont pas compris par les populations non anglophones. Ceci constitue également un obstacle de poids pour les femmes de nombreux pays.

Le nombre d'organisations et d'institutions de femmes ayant accès aux communications par ordinateur a beau s'être accru considérablement, le fait que ces communications sont susceptibles d'aliéner les femmes qui ne disposent pas de l'équipement ou n'ont pas reçu la formation adéquate, ne savent pas l'anglais, ne disposent pas de

temps suffisant, etc. et élargir la disparité existant, en matière d'information, entre les nantis et les démunis est certes préoccupant. C'est pourquoi il est important de promouvoir et de faciliter l'utilisation de ces communications parmi les organisations et les institutions de femmes du monde entier. Tant que les organisations et les institutions de femmes n'auront pas plus accès aux technologies de communications par ordinateur et à la formation à celles-ci, il faudra continuer à appuyer les modalités traditionnelles et en différé de diffusion de l'information et de communications. Les organisations qui ont accès aux communications par ordinateur ont un rôle important à jouer et

elles doivent "re-conditionner" l'information pour celles qui n'y ont pas accès.

L'étude de l'INSTRAW sur les "Nouvelles technologies d'information et de communication: leur rôle en matière de recherche et de formation pour la promotion de la femme" mettait en lumière le potentiel des communications par ordinateur, qui facilitent la réalisation de recherches, d'activités de formation, d'enseignement et de développement, la mise en commun des informations, ainsi que les campagnes en faveur de la promotion de la femme. Elle examinait en particulier l'utilisation et le potentiel des communications par ordinateur dans le domaine de la recherche

DIFFÉRENCES ENTRE LES SEXES DANS LES INFORMATIONS DES MÉDIAS

"On a souvent dit que l'information constitue un pouvoir. Si cela est vrai, il est également vrai de dire que les médias possèdent un pouvoir encore plus fort, car en plus de nous fournir des informations, ils nous distraient. Les médias modernes sont les détenteurs de messages de toute sorte. Ils sont capables de toucher nos esprits, nos coeurs et nos sens - un pouvoir redoutable. Mais leur responsabilité devrait aller de pair avec ce pouvoir. Certains, peu importe le pays dont ils sont originaires, ont fait état du même problème: non seulement les informations concernant les hommes et les femmes sont données de manière différente par les médias, mais elles sont souvent peu réalistes et injustes. C'est pour cette raison que (l'INSTRAW a) appelé ce manuel "Content /Discontent". Beaucoup ne sont pas contents de la plus grande partie du contenu des médias.

- Nous croyons que la situation peut s'améliorer. Nous n'essayons pas de faire pression en faveur d'un ordre du jour réclamant la première place pour les femmes. Nous n'essayons pas davantage d'imposer un dogme quelconque à ceux qui s'y résistent. Mais nous présentons dans ce manuel les arguments et les problèmes et nous proposons quelques conseils pratiques pour dépendre les deux sexes avec plus de justice."

Source: *Content Discontent: Towards a Fair Portrayal of Women in the Media*. ISBN-92-1-127052-9, Publication pour la vente N° E.96.III.C.3 (INSTRAW, Saint-Domingue, 1995).

et de la formation. C'est ainsi que ces communications peuvent éviter les doublons qui découlent d'une mauvaise information sur les recherches existantes; elles peuvent contribuer à diffuser à travers le monde les résultats des recherches au lieu de les circonscrire à un cercle restreint de spécialistes. La vitesse à laquelle on peut échanger les idées, l'information et même les textes électroniques, est susceptible d'enrichir et de faciliter les recherches d'une manière qui n'a jamais existé auparavant. Qui plus est, du point de vue financier, les communications par ordinateur contribuent à abaisser les frais d'envoi associés à l'expédition des documents. Le potentiel des communications par ordinateur en matière de formation n'est pas moins séduisant. L'utilisation d'hypertexte permet à l'étudiant(e) d'apprendre à son propre rythme et de se concentrer sur ce qui lui est le moins familier ou le plus difficile à comprendre. Les hypermédias permettent à l'utilisateur de faire venir des illustrations, de passer un clip vidéo, etc. qui amélioreront son apprentissage. Pour les organisations et institutions de femmes, et notamment dans les pays en développement, les communications par ordinateur faciliteront leur accès à des informations et à des bases de données qui, sans elles, ne pourraient être obtenues qu'en engageant des consultants coûteux et relativement difficiles à trouver. Il ne s'agit là

que de quelques-uns des avantages des communications par ordinateur pour les activités de recherche et de formation.

Les résultats de l'étude intitulée "Nouvelles technologies de l'information et de communication: leur rôle en matière de recherche et de formation pour la promotion de la femme" ont été présentés et discutés à la table ronde "La femme, les médias et les communications: des modèles pour toucher le monde entier", organisée par l'INSTRAW dans le cadre du Forum des ONG sur les femmes, à Huairou (Chine), en 1995.

C'est en tenant compte de ces motivations que l'INSTRAW exécute actuellement son programme "L'habilitation de la femme grâce à l'utilisation de la technologie de communications par ordinateur". Il faut que les femmes participent à part entière aux progrès réalisés en matière d'information et de communications, aussi bien comme utilisatrices que comme productrices de celles-ci, afin d'être en mesure de réaliser les changements indispensables à l'obtention d'un développement durable et équitable. Le processus qui vise à habiliter les femmes au moyen des communications par ordinateur constitue donc un volet essentiel de la promotion de la femme et du processus de développement. Par l'intermédiaire de la recherche, de la formation et de la création de réseaux, l'INSTRAW espère contribuer positivement à cette initiative de la plus haute importance.

Voir la page 60 pour un affiche de la table ronde sur "Le rôle des médias et des communications dans la promotion de la femme: modèles pour toucher le monde entier" (Forum des ONG, Huairou, Chine, 7 septembre 1995).

Le processus d'habilitation des femmes

Le crédit en faveur des femmes: Pourquoi est-il si important?

Lorsqu'on réalise une analyse empirique afin de chercher une explication plausible pour la condition de pauvreté et d'extrême misère d'un "nombre indéterminé de personnes dépassant un milliard, qui vivent dans des foyers trop pauvres pour se procurer la nourriture qui leur est indispensable pour travailler; dont la moitié est trop pauvre même pour se procurer les aliments dont ils ont besoin pour rester en activité!", de nombreuses questions surgissent.¹

Si la richesse et la pauvreté sont des concepts économiques, elles traduisent la manière dont nous percevons l'habileté des personnes à accumuler des richesses et des possessions matérielles. C'est pourquoi le niveau actuel de pauvreté et d'extrême misère où vivent tant de millions de personnes peut être assimilé au fait que celles-ci n'ont pas un accès adéquat aux ressources financières et, de ce

Note de l'éditrice: Cet article se base sur le préambule écrit par Mme Martha Dueñas Loza, Directrice par intérim de l'INSTRAW, pour la publication de l'INSTRAW et de l'ICRW *Credit for Women: Why is it so important?* ISBN-92-1-127051-0, publication pour la vente N° E.96.III.C.2 (INSTRAW, Saint-Domingue, 1995).

¹"The Impact of Technology on Human Rights", étude de cas du monde entier, éditée par C.G. Weeramantry, Université des Nations Unies, ISBN-92-808-0821-4, Presses de l'Université: Tokio, 1993.

LE PROCESSUS D'HABILITATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DE LA FEMME

Evolution du programme (1986-1996)

1986

Enquête sur la recherche et l'enseignement des questions relatives aux femmes.

1987

Conformément aux Stratégies prospectives d'action de Nairobi, inclusion du thème "Les femmes et le crédit" (accès et limites) dans le programme de travail de l'INSTRAW comme démarche fondamentale en vue de l'habilitation économique de la femme.

1988

Etudes régionales sur l'accès des femmes au crédit dans les régions en développement, études analytiques sur la relation existant entre les biens fonciers et les titres de propriété des femmes et la terre en tant que bien économique clé.

1989

Promotion des études sur la problématique hommes-femmes et le développement dans la publication *Women's Studies and Development: Bridging the Gap* (Etudes sur les femmes et le développement: comment combler la brèche) (INSTRAW, Saint-Domingue, 1989)

1990

Examen et analyse des mécanismes et des directives pour améliorer l'accès des femmes au crédit.

1991-1992

Analyse des problèmes propres à chaque sexe dans le programme de travail de l'INSTRAW - révisé - et stratégie de travail sur le concept de l'habilitation des femmes - et définition préalable de celui-ci. Promotion accrue des études sur la problématique hommes-femmes et le développement grâce à l'élaboration du Matériel de formation antisexiste (INSTRAW, Saint-Domingue, 1993).

1993-1994

Incorporation du concept général d'habilitation dans le programme de travail de l'INSTRAW et mise au point du programme à deux volets concernant l'habilitation économique et politique de la femme. Incorporation d'une analyse par sexe de l'incidence du crédit dans le programme concernant les femmes et le crédit.

1995

Exploration en profondeur de la double dimension de l'habilitation des femmes, à la fois moyen et but de la promotion de la femme et analyse des concepts de sexesécificité à l'intention des planificateurs du développement dans *Gender Concepts in Development Planning, Basic Approach*, ISBN-92-1-127050-2, publication pour la vente N° E.96.III.C.1 (INSTRAW, Saint-Domingue, 1995).

1996

Révision du Programme d'action et redéfinition de la stratégie de travail de l'INSTRAW, conformément aux centres d'intérêt fondamentaux identifiés à Beijing afin d'y inclure la participation politique des femmes et les fillettes.

fait, à leur incapacité à trouver une solution à leur situation.

La pauvreté est un problème structurel de la société. Son éradication exige que des solutions correctives durables, à court et à long terme, soient adoptées et appliquées systématiquement par les personnes que touche cette situation, à condition qu'elles en aient les moyens, qu'elles possèdent le savoir-faire voulu et qu'elles aient la possibilité de prendre des décisions susceptibles d'être mises en oeuvre et de se convertir en solutions réalistes. Mais, le poids et l'impact pervers sur le long terme de la pauvreté et de l'extrême misère ont tendance à anéantir la capacité des gens à trouver des solutions durables.

C'est pour cette raison que leur condition devient permanente, au risque de tomber dans la sous-culture de la survie, condition qui, malheureusement, est celle de millions d'êtres humains de nos jours.

Les politiciens et les décideurs, tant des secteurs public que privé, ont, à l'échelon national et international, la responsabilité éthique et morale de coopérer à la recherche de solutions et de trouver des mécanismes, des moyens et des modalités permettant de corriger les problèmes structurels de la société qui causent la pauvreté et rendent possible l'extrême pauvreté, ce qui permettrait d'apporter des solutions durables au facteur exponentiel qui est le résultat combiné de la faim et de la malnutrition, de l'ignorance et de l'analphabétisme, du manque

d'électricité, d'eau potable et d'assainissement et du chômage.

L'allègement et l'élimination de la pauvreté, et plus particulièrement de la pauvreté dont souffrent les femmes, sont au nombre des objectifs de la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement international et, par conséquent, un volet capital du programme de recherche et de formation de l'INSTRAW.

L'accès aux mécanismes financiers et aux services de crédit peut représenter, pour un système donné, une possibilité d'acquérir des biens et des services, de même que des outils, lui permettant d'accroître son patrimoine et de produire de la richesse. C'est pourquoi il faut considérer la publication *Credit for Women* comme une source de solutions que les structures actuelles de la société n'offrent pas aux défavorisés et, en particulier, aux femmes pauvres.

On définit le pouvoir comme l'aptitude et/ou la capacité à agir ou à accomplir quelque chose. On définit l'habilitation comme la capacité à exercer le contrôle. On pourrait définir l'habilitation économique comme: la capacité individuelle ou collective à résoudre des questions ayant trait au travail et à sa valeur accumulative, à la fabrication, à la distribution et à la consommation de biens et aux produits finals exprimés mathématiquement comme la première dérivée du travail en fonction du temps, calculés normalement en unités de richesse matérielle, provenant d'un individu, d'un ménage,

d'une entreprise ou d'une société nationale, et qui permettent de satisfaire de façon adéquate les nécessités de la vie.

L'habilitation individuelle ou collective se base essentiellement sur l'accès aux ressources économiques ainsi que sur la propriété et le contrôle de celles-ci, car d'eux que découle la maîtrise d'une autre forme de pouvoir: le processus décisionnel. Celui-ci permettra en effet de disposer des mécanismes politiques, juridiques et administratifs pour résoudre les problèmes économiques et sociaux d'une société donnée, ce qui favorise la croissance économique et le développement social et les rend possibles.

Toutefois, l'accès au crédit, la propriété et la maîtrise des ressources financières ne sont pas que de purs concepts, ils sont encore plus complexes en tant que conditions sine qua non d'une pleine participation au processus décisionnel. Ils ont des règles, des pratiques et un sens très différents pour certains groupes du secteur économique structuré. Cependant, toutes les femmes (les ménagères et celles qui touchent un salaire modique) appartenant à cette catégorie - le secteur structuré - n'ont pas les mêmes moyens ni les mêmes possibilités. L'accès des femmes pauvres aux ressources financières et économiques, à la propriété et à la maîtrise de celles-ci est un processus beaucoup plus complexe et difficile - et peut-être même un postulat utopique - du fait que les populations défavorisées et les femmes

pauvres qui vivent dans ce que l'on appelle le "secteur informel" ne sont pas en mesure d'utiliser les mécanismes politiques, institutionnels et financiers "formels", quels qu'ils soient, pour obtenir l'habilitation économique qui leur est indispensable pour influencer sur les processus décisionnels qui affectent leur existence.

Des mécanismes de crédit les plus variés ont été mis au point et certains d'entre eux ont été mis en application dans le but de faciliter l'accès des pauvres des zones rurales et urbaines, et parmi eux, les femmes, aux ressources financières. Au cours de la dernière décennie, ces mécanismes de crédit destinés aux défavorisés ont fonctionné et ont eu des résultats divers en termes de succès et de rentabilité, qui dépendent du contexte spécifique de chaque projet et de ses caractéristiques. Certains de ces programmes sont reconnus internationalement comme des modèles de succès, car ils ont réussi à toucher les pauvres qui opèrent au sein du secteur informel. Toutefois, ceux qui vivent dans les secteurs périphériques et marginaux n'ont pas accès à ces programmes. Ces programmes de crédit ont remporté des succès limités, particulièrement en ce qui concerne la taille des populations touchées. Le manque de capital circulant reste toujours l'une des contraintes majeures, car il empêche les pauvres de se lancer dans une entreprise pour obtenir des revenus, ce qui est particulièrement vrai dans le cas des femmes.

D'après les conclusions et recommandations émanant de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, à Beijing (Chine), il faut recentrer cette approche si l'on veut progresser vers des aspects plus spécifiques relatifs à l'accès au crédit, à la propriété et la maîtrise de ressources dont les femmes pourront tirer profit, et il faut évaluer l'impact de ce crédit sur les femmes qui y ont eu accès. On ouvrira de la sorte de nouvelles voies en matière de réflexion créative, de recherche et de formulation de politiques pour les initiatives qui s'efforcent d'atteindre l'égalité des hommes et des femmes.

*Les femmes sont-elles en train d'étudier la politique?**

Traditionnellement, la plupart des sociétés définissent "la politique" comme une affaire d'hommes. Le résultat, c'est que les femmes se désintéressent des questions politiques, ainsi que des institutions et structures politiques. De plus, les femmes continuent à affronter de nombreux obstacles qui freinent leur participation aux affaires publiques en général. Ceci et d'autres contraintes d'origine sexuelle - réelles ou perçues comme telles - les empêchent de prendre une part active en politique, à égalité avec les hommes. Les femmes ont moins l'expérience de l'arène politique que les hommes et c'est pour cela que les organisations communautaires, les

*Collaboratrice principale: Florissa Abreu, INSTRAW.

coopératives, les syndicats, les partis politiques, les postes de direction publics et privés, l'Eglise, l'armée sont des institutions où les femmes sont, dans une grande mesure, des étrangères.

Les hommes ont exercé la profession de politicien dès qu'a commencé la vie communautaire, aussi bien dans les zones rurales que dans les villes. Très tôt dans l'histoire, les hommes ont compris qu'il fallait réglementer l'usage que l'on faisait de leur droit à contrôler les ressources et de leur patrimoine économique (de même que les atteintes portées à ceux-ci). Ils ont également compris qu'il importait de baser les décisions ayant une incidence sur les membres de la communauté sur une sorte de "convention collective", tout en conditionnant le degré et le type de participation de ses membres. Tout au long de l'histoire, les femmes ont été confinées dans leurs foyers et elles pouvaient s'occuper, avec certaines limitations, des questions concernant leur famille. Ce n'est qu'au commencement du XIX^{ème} siècle que les pays ont commencé à accorder aux femmes le droit de vote et le droit d'être élue. Le processus tendant à étendre ces droits fondamentaux à (presque) toutes les femmes a duré presque cent ans.

Traditionnellement, dans le secteur public, l'économie était également un domaine réservé aux hommes. Les hommes avaient la maîtrise de l'économie grâce au contrôle

qu'ils exerçaient sur les ressources économiques et sur le processus décisionnel en matière économique. La politique est devenue non seulement un instrument indispensable pour réglementer la vie et les intérêts des individus et de leurs communautés, mais encore pour légitimer et protéger les droits économiques des hommes, leur accès aux ressources économiques et leur utilisation de ces dernières. Comme cela a été dit auparavant, pendant ce temps, les femmes s'occupaient surtout de leur famille et de l'économie du ménage. Une franche participation aux aspects économiques de la vie ne se produisait que de façon marginale et celle-ci était soumise à de nombreuses restrictions discriminatoires que les hommes ont légitimées au sein de la société.

Puisque les femmes étaient formellement exclues de la vie économique, elles étaient également privées de certains droits, tels que le droit à posséder des ressources et des dotations économiques, c'est-à-dire l'accès à des connaissances théoriques et pratiques permettant de gérer ces ressources. L'une des conséquences naturelles de cette exclusion économique a été leur marginalisation de la vie politique. On peut dire que la politique est un processus où chacun fait son apprentissage en faisant les choses. A cet égard, les hommes participent au processus politique depuis fort longtemps. Il est très possible que les femmes n'aient eu ni le temps ni les ressources nécessaires pour

combler leur retard en ce qui concerne les affaires publiques.

Toutefois, en dépit des contraintes qu'affrontent les femmes pour intervenir dans la vie politique, de nos jours, elles accroissent constamment leur participation au sein des partis politiques et des organisations de masses ainsi que des gouvernements, que ce soit comme élues ou parce qu'elles ont été nommées à ces postes. Etant donné le principe selon lequel la politique et l'économie sont liées, il faut chercher l'explication de cet accroissement dans la participation accrue de la femme à la vie et aux activités

économiques, même si cela ne se fait que de façon limitée et difficilement. Les mouvements internationaux de femmes ont joué, dans de nombreux pays, un rôle important en inscrivant la problématique des femmes à l'ordre du jour des organismes et institutions économiques. Ceci a été possible principalement grâce aux organisations et institutions nationales.

Progressivement, les femmes sont parvenues à avoir accès à la vie économique et ce faisant, elles sont en train d'acquérir la légitimité nécessaire pour intervenir en politique. Aujourd'hui, la participation de la femme à la vie politique

TRAVAILLER SUR LA PROBLÉMATIQUE HOMMES-FEMMES EST-CE LA MÊME CHOSE QUE DE TRAVAILLER SUR LES PROBLÈMES DES HOMMES ET/OU DES FEMMES?

S’occuper de la condition des femmes ne signifie pas automatiquement qu'on l'envisage sous l'angle de la problématique hommes-femmes. Il en est ainsi, parce même si les relations entre les sexes sont toujours présentes, pour en tenir compte, il faut vraiment vouloir les prendre en considération. En réalité, la plus grande partie du travail ayant trait au développement et aux femmes néglige ces questions de sexospécificité et met trop l'accent sur les rôles procréateur et familial des femmes, les enfermant dans le ghetto de leurs rôles traditionnels.

- On ne prend pas non plus nécessairement en considération les relations hommes-femmes lorsque les hommes deviennent des dactylos et les femmes défoncent le "plafond de verre" ... Les confusions entre les termes femmes/sexe social sont compréhensibles, car elles reflètent le changement conceptuel progressif qui est en train de s'opérer, où l'on passe d'une focalisation sur les femmes à une focalisation sur le sexe social, ce qui ne s'est pas fait sans discussions... Les partisans de la focalisation sur le sexe social soutiennent que les débats sur les femmes concernent implicitement les femmes, les hommes et les relations entre hommes et femmes et que le terme "sexe social" a plus de chances d'influencer le courant dominant. D'autres croient qu'il faut employer le terme "femmes" parce que celles-ci ont été trop longtemps ignorées et que si l'on préfère le terme "sexe social" cela écarterait les femmes du centre de la scène.

- Ces deux points de vue ont leur valeur et la solution n'est pas dans le choix de *soit-ou* mais dans celui de *et*. Le concept de sexe social a démontré son importance capitale aux fins d'analyse. Mais le terme "femme" avec ses différents modificateurs descriptifs continue à être utile.

Source: *Gender Concepts in Development Planning: Basic Approach*, ISBN-92-1-127050-2, publication pour la vente N° E.96.III.C.1 (INSTRAW, Saint-Domingue, 1995).

obtient de plus en plus de soutien, au fur et à mesure que l'on reconnaît que "le concept de démocratie ne prendra son vrai sens dynamique que lorsque les orientations politiques et la législation nationale seront approuvées de façon conjointe par les hommes et les femmes, en tenant compte équitablement des besoins et des capacités des deux moitiés de la population"¹. Pourtant, dans de nombreux pays du monde, les femmes ne jouissent pas encore pleinement de leurs droits politiques, que ce soit dans les textes de loi ou dans la pratique.

Un autre élément capital qui confirme l'importance que revêt l'engagement des femmes en politique concerne le concept d'habilitation. Le processus d'habilitation implique le droit à contrôler les ressources économiques et l'accès à celles-ci (habilitation économique) et l'accès au processus décisionnel (habilitation politique). Ce sont deux facettes du même concept, qui diffèrent quant aux moyens à utiliser pour atteindre les buts fixés mais qui sont interdépendantes: l'une est pas réalisable sans l'autre et réciproquement. Afin d'atteindre l'habilitation complète de la femme, qui est un moyen de parvenir au développement durable et un objectif en soi de ce dernier, il faut habiliter la femme à la fois sur le plan politique et économique.

Comme cela a été dit ci-dessus, les hommes ont une

longue expérience de formation politique. La participation des femmes en politique, au cours de ce siècle, est de bien plus courte durée; 40 ans environ se sont écoulés depuis qu'une femme est devenue, pour la première fois, chef d'Etat ou de gouvernement par le biais d'élections (cf tableau). Il est intéressant de noter que c'est dans un pays en développement, et non pas dans le Nord industrialisé, qu'une femme a été élue pour la première fois à la tête d'un Etat; cette conquête politique a eu pour cadre l'Asie du Sud-Est. Il est aussi remarquable que la plupart des pays qui ont eu des femmes comme présidents et/ou premiers ministres au cours de ces dernières décennies, se trouvent dans les régions en développement, ainsi que le montre le tableau. Cette information pourrait déboucher sur une hypothèse de travail affirmant que la politique masculine étant plus consolidée dans le monde industrialisé, elle a réussi à freiner l'accès des femmes aux plus hauts échelons de la hiérarchie politique. Mais il existe d'autres causes à ce phénomène et il faut les examiner en profondeur.

Quoi qu'il en soit, il est fondamental qu'un plus grand nombre de femmes interviennent en politique et à la prise de décision politique, à tous les échelons. Il doit y avoir un nombre adéquat de femmes qui participent à la vie politique afin d'obtenir la masse critique appropriée. Ceci placerait les femmes dans une situation

favorable qui leur permettrait de partager le pouvoir avec les hommes, et supprimerait par là même la terrible pression qui est encore exercée à l'encontre des femmes, parce qu'elles sont une minorité en politique. La Norvège est l'un des rares pays à avoir atteint cette masse critique et il en est résulté des politiques et une législation en faveur de la femme.

Il est évident que l'existence d'une "masse critique appropriée" de femmes en politique et aux postes de direction a des implications qui vont bien au-delà du simple aspect quantitatif, tel qu'un plus grand nombre de femmes dans les parlements et les congrès. Cela signifie davantage de femmes qui vont faire de la politique d'une manière différente, plus holistique, et qui vont influencer les changements institutionnels et structurels en vue d'une bonne gestion des affaires publiques. Cela signifie également mener une politique en harmonie avec les plus hauts idéaux d'égalité, de paix et de développement durable. En d'autres mots, cela signifie tenir compte des spécificités de chaque sexe en politique. Toutefois, pour que les femmes puissent avoir une incidence positive sur la politique et le processus décisionnel, il faut qu'elles soient sur un pied d'égalité avec leurs collègues masculins. Pour cela, il faut non seulement augmenter le nombre de femmes qui interviennent en politique, mais encore renforcer leurs capacités de direction et de décision.

¹Union interparlementaire, *Plan d'action*. Paris, 1994.

LES FEMMES CHEFS D'ETAT OU DE GOUVERNEMENT

distribution par région selon leur première année au gouvernement

AFRIQUE	ASIE ET PACIFIQUE	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	EUROPE OCCIDENTALE ET AUTRES PAYS
1993-1995 Sylvie Kinigi Premier Ministre Burundi	1960-1965, 1970-1977, 1994 Sirimayo Bandaranaike Premier Ministre*** Sri Lanka	1974-1976 Isabel Martínez de Perón Président Argentine	1979-1990 Margaret Thatcher Premier Ministre Royaume-Uni
1993-1994 Agathe Uwilingiyimana Premier Ministre Rwanda	1966-1977 Indira Gandhi Premier Ministre Inde	1979-1980 Lidia Gueiler Président Bolivie	1980- Vigdís Finnbogadóttir Président Islande
	1969-1974 Golda Meir Premier Ministre Israël	1980- Mary Eugenia Charles Premier Ministre Dominique	1981-, 1986-89, 1990- Gro Harlem Brundtland Premier Ministre Norvège
	1986-1992 Corazon Aquino Président Philippines*	1987-198- Maria Liberia Peters Premier Ministre Antilles néerlandaises	1981-1985 María de Lourdes Pintasilgo Premier Ministre Portugal
	1988-1990, 1993-1996 Benazir Bhutto Premier Ministre Pakistan	1990- Violetta Barrios de Chamorro Président Nicaragua	1982-1986 Milka Planinc Président Yougoslavie
	1991- Khaleda Zia Rahman Premier Ministre Bangladesh	1991 Ertha Pascal Trouillot Président Haïti	1990- Mary Robinson Président Irlande
	1994- Chandrika Bandaranaike Kumaratunga Président** Sri Lanka		1991-1992 Edith Cresson Premier Ministre France
			1992-1993 Hanna Suchocka Premier Ministre Pologne
			1993 Kim Campbell Premier Ministre Canada
			1993-1996 Tamsu Ciller Premier Ministre Turquie

Tableau élaboré par l'INSTRAW
 * La constitution nationale interdit la réélection
 ** Nommée Premier Ministre en août 1994 et élue Présidente en octobre 1994
 *** Elue Premier Ministre en novembre 1994

Environnement et durabilité

Le rôle de la femme dans l'exploitation de l'environnement

“ **N**ous nous trouvons à l'aube d'une époque d'effondrement ou de progrès retentissants, nous pouvons laisser la dévastation de notre environnement mondial s'accomplir à tel point qu'il ne pourra pratiquement plus servir d'habitat à l'humanité. Et nous pouvons aussi reconnaître que nous ne pouvons faire la paix les uns avec les autres qu'en faisant la paix avec la Terre”.¹

La Déclaration de Rio, adoptée par 172 participants, comprend 27 principes. Elle a pour but d'établir un nouveau partenariat, équitable, dans toute la planète, en créant de nouveaux échelons de coopération entre les Etats, les secteurs clés des sociétés et les individus. Le principe n° 20 stipule que:

“Les femmes ont un rôle vital à jouer dans la gestion et l'exploitation de l'environnement. C'est pourquoi leur pleine participation est essentielle pour atteindre le développement durable”.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le

Collaboratrice principale: Borjana Bulajic, INSTRAW

¹Norman Myers, *Ultimate Security* (W.W. Norton & Co, New York, 1993) p. 30, cité dans le Rapport annuel de 1995 de la Fondation W. Alton Jones, Inc., p. 6.

Evolution du programme (1982-1996)

1982-1989

L'INSTRAW commence ses travaux sur La femme, l'eau potable et l'assainissement. Conjointement avec l'UNICEF, il assume la responsabilité du Secrétariat du Groupe de travail interorganisations sur La femme et la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement des Nations Unies.

1986-1989

Matériel de formation sur La femme, l'eau potable et l'assainissement (préparé en collaboration avec le Centre de Turin de l'OIT et suivi de séminaires de formation nationaux).

1989-1991

Les questions environnementales s'élargissent et incluent l'énergie. Matériel de formation sur La femme et les sources nouvelles et renouvelables d'énergie (préparé en collaboration avec le Centre de Turin de l'OIT et suivi de séminaires de formation nationaux).

1990

Formulation d'un programme plus vaste, avec davantage de volets, sur La femme, l'environnement et le développement durable. L'INSTRAW se voit confier la coordination, au sein du système des Nations Unies, des activités concernant la femme et les sources nouvelles et renouvelables d'énergie.

1991

Révision et mise à jour du matériel de formation sur La femme, l'eau potable et l'assainissement (en collaboration avec l'ancien Département de coopération technique pour le développement et le Centre de Turin de l'OIT, suivi de séminaires de formation).
(Présentation de diaporamas sur La femme, l'environnement et le développement durable, élaborés en collaboration avec le Centre de Turin de l'OIT).

1992

Désignation de l'INSTRAW par le Comité directeur pour l'eau potable et l'assainissement comme l'organisme responsable dans le domaine de la femme, l'eau potable et l'assainissement (Atelier interrégional sur le rôle de la femme dans le développement écologiquement rationnel et durable (Beijing, Chine), animé avec la collaboration de l'ancien Département pour le développement social et économique).

1993

Ampliation du matériel de formation sur La femme, l'eau potable et l'assainissement grâce à un module supplémentaire sur La femme et la gestion des déchets.

1995-1996

Matériel de formation sur La femme, la gestion de l'environnement et le développement durable (en collaboration avec le Centre international de formation de Turin de l'OIT). Séminaires de formation à l'échelon sous-régional.

Pour informations supplémentaires sur les activités et le matériel concernant l'environnement, voir la section sur la CNUCED, p. 39-40 et p. 66.

développement (CNUED) a été une réunion importante pour les femmes. En effet, elle a reconnu à l'unanimité le rôle fondamental de la femme dans la promotion du développement durable et elle a affirmé la nécessité de renforcer les compétences techniques des femmes dans le domaine de l'environnement et du développement, d'améliorer leurs capacités en matière de lois et de gestion afin de leur permettre de prendre des décisions et de favoriser l'accès des femmes aux postes de direction. Il faut faire bien plus de choses encore pour convertir ce concept en réalité concrète et il faut étudier les relations tellement étroites qui existent entre la croissance économique, l'environnement et le développement, entre le commerce international et les mouvements de capitaux; et surtout, attirer davantage l'attention sur le lien vital qui unit l'environnement, la population et le développement, ainsi que les femmes, l'environnement et le développement durable.

Les statistiques en disent long. Un milliard de personnes vivent avec moins d'un dollar par jour; un milliard de personnes n'ont pas accès à de l'eau potable; 1,7 milliard de personnes n'ont pas accès à des services d'hygiène - ces chiffres, additionnés, ont pour résultat le décès, qui pourrait être évité sans délais, de deux à trois millions d'enfants chaque année. 1,3 milliard de personnes, principalement dans les villes du

monde en développement, respirent de l'air qui n'a pas la qualité considérée comme acceptable selon les normes de l'Organisation mondiale de la santé. Sept cent millions de personnes, des femmes et des enfants principalement, souffrent de la pollution de l'air respiré à la maison, pollution provoquée par des fourneaux fonctionnant avec de la biomasse, et qui est aussi nocive que de fumer trois paquets de cigarettes par jour. Des centaines de millions d'exploitants agricoles pauvres ont du mal à maintenir la fertilité des sols dont ils tirent une maigre subsistance (*"Valuing the Environment"*, d'Ismail Serageldin et Andrew Steer dans *Actes de la première Conférence internationale annuelle sur le développement écologiquement rationnel*, qui s'est tenu au siège de la Banque Mondiale, à Washington, D.C., 1993).

Nous sommes conscientes de la tendance actuelle, à savoir que les femmes sont les plus pauvres parmi les pauvres. En effet, un tiers environ des ménages ayant une femme comme chef de famille appartient à cette catégorie-là. Nous sommes toutes conscientes des millions de femmes qui travaillent dans le secteur informel, sans que leur contribution à ce secteur économique soit reconnue comme il se doit. Nous sommes également conscientes du fait que les femmes sont les principales responsables de la corvée d'eau et du ramassage du bois de chauffage, conditions premières pour survivre. La

déforestation et la désertification ont des effets préjudiciables sur l'accès à l'eau, au combustible, au fourrage, ce qui oblige les femmes à aller de plus en plus loin chaque jour pour trouver ces produits indispensables pour survivre. Souvent, le manque de nourriture n'est pas l'unique cause de la famine. C'est plutôt la rareté des aliments, associée au manque de combustible pour faire cuire la nourriture, qui est à l'origine des famines les plus graves. La question est complexe: elle comprend tous les aspects relatifs aux femmes et à l'environnement dans le contexte du développement économique ainsi que les répercussions que les conditions de l'environnement mondial ont sur la vie des femmes. Cela demande une approche holistique de la part des planificateurs du développement, des décideurs, des organisations non gouvernementales, des organisations de femmes, du secteur privé et de tous les autres acteurs.

La Résolution 46/167 de l'Assemblée générale: "La femme, l'environnement, la population et le développement durable" exhorte les organes, organisations et institutions du système des Nations Unies à coordonner et redoubler leurs efforts afin de contribuer effectivement à la collecte de données et à la formation dans le domaine de la femme, l'environnement, la population et le développement durable. La Commission de la condition de la femme, dans sa résolution 36/6,

adoptée à sa 36^{ème} session, "La femme et l'environnement", a prié instamment les gouvernements "d'adopter des lois, des politiques et des programmes visant à promouvoir la participation des femmes à la préservation de l'environnement..." La mise en oeuvre effective de ces mandats va dépendre de la participation active des femmes aux décisions économiques et politiques.

LE CHAPITRE 24 "Action mondiale en faveur des femmes pour un développement durable et équitable" (dans la section IV, Renforcement du rôle des groupes de premier plan) a trait à un aspect important pour l'incorporation du thème: les femmes, l'environnement et le développement durable à toutes les initiatives des Nations Unies et des organisations gouvernementales et non gouvernementales. Le chapitre 24 d'Action 21 propose un certain nombre d'objectifs:

i) L'accès à tous les cycles d'éducation et la participation accrue des femmes à tous les échelons du **processus décisionnel**, en particulier aux plus hauts échelons, sont des conditions fondamentales pour atteindre cet objectif. Il faut que les gouvernements prennent l'initiative dans ce domaine afin d'accroître la proportion de décideuses et de planificatrices aux postes techniques et de direction.

ii) Il met également l'accent sur la prise en compte des besoins des femmes et de leur expérience. C'est pourquoi il faut poursuivre la **diffusion de**

connaissances ayant trait à la sexospécificité dans les politiques et curricula éducatifs. Il faut revaloriser les rôles que jouent les femmes. 1995 est l'année choisie dans le chapitre 24 pour le lancement **d'analyses d'impact de la sexospécificité** qui évaluera l'incidence des programmes de développement et environnementaux sur les femmes et s'assurera qu'elles y participent et en bénéficient.

iii) Les recherches et la collecte de données devront elles aussi se centrer sur les connaissances et les expériences des femmes en matière de **gestion des ressources naturelles et sur l'incidence des programmes d'ajustement structurel et de la dégradation**

de l'environnement sur les femmes. Ce chapitre encourage également instamment les gouvernements à commencer à comptabiliser la valeur du travail non rémunéré des femmes, y compris les tâches "ménagères" quand ils évaluent la situation de l'économie.

iv) Il faut **améliorer et rendre plus accessibles les installations sanitaires**, y compris les centres de santé reproductive destinés aux femmes et gérés par celles-ci ainsi que des services de planification familiale, sans danger et efficaces. Les soins de santé doivent porter sur tous les aspects, et inclure les soins prénatals et des informations sur la santé de la mère et de l'enfant.

LA FEMME, LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE-MATÉRIEL DE FORMATION

"Les femmes, et en particulier celles qui vivent dans les zones rurales des pays en développement, jouent un rôle capital dans la gestion des ressources naturelles - le sol, l'eau, les forêts et l'énergie. Les femmes, en leur qualité de mères, de dispensatrices de soins au sein de la famille, de consommatrices, de productrices d'aliments, de ramasseuses et d'utilisatrices du combustible et du bois et de travailleuses dans les champs, les forêts, les usines, la terre et les bureaux sont les principales bénéficiaires, administratrices et souvent conservatrices des ressources naturelles. Etant donné qu'au nombre de leurs responsabilités quotidiennes, les femmes des pays en développement s'occupent de leurs familles et de leurs communautés, elles ont une incidence sur l'environnement et elles sont fortement affectées par ce dernier.

• Ce sont les femmes pauvres, plus encore que les autres groupes à risque, qui entretiennent d'étroites relations avec l'environnement en raison des tâches qu'elles exécutent chaque jour. Cet étroit contact de tous les jours familiarise les femmes, bien plus que les hommes, avec la propriété et l'utilisation des ressources naturelles. Les femmes prennent conscience avant n'importe quel autre groupe que les principales ressources naturelles sont en train de changer ou s'épuisent dangereusement. Les femmes constituent une source d'information précieuse sur l'environnement local".

Source: INSTRAW/Centre international de formation de l'OIT. La femme, la gestion de l'environnement et le développement durable - matériel de formation, INSTRAW/Ser. B/48, ISBN-92-1-1270006-5, publication pour la vente N° E.95.III.C.2 (Turin, Italie, 1995).

v) Il faut mettre en oeuvre des programmes visant à accroître ***l'égalité des chances dans l'emploi et l'application du principe d'égalité des salaires.***

Ces initiatives doivent être renforcées par des garderies d'enfants et des congés parentaux. Pour réduire la charge de travail des femmes et des fillettes, les gouvernements doivent créer des crèches et des jardins d'enfants à des prix abordables. De plus, il faut lancer des programmes nationaux qui encourageront les hommes à prendre part aux tâches ménagères, sur un pied d'égalité avec les femmes.

vi) Pour intégrer les femmes aux initiatives de développement durable, il propose, entre autres, les étapes suivantes. Tous les pays doivent mettre en application les Stratégies prospectives d'action de Nairobi, lesquelles soulignent la nécessité de faire participer les femmes à la gestion des écosystèmes et à la lutte contre la dégradation de l'environnement.

vii) ***Il faut mettre au point des technologies écologiquement rationnelles, en consultation avec les femmes*** et il faut promouvoir l'approvisionnement en eau potable, des installations d'assainissement adéquates et un approvisionnement en combustible à haut rendement énergétique. Il faut renforcer le rôle capital que jouent les femmes dans la modification des patrons de consommation et de production inadmissibles.

viii) ***Il faut des centres de ressources et de formation***

ruraux et urbains afin de faire connaître aux femmes les technologies écologiquement rationnelles. On a également besoin de programmes destinés à accroître la conscientisation des consommateurs et à encourager les investissements réalisés dans des activités productives sans danger pour l'environnement.

ix) Outre la pleine intégration de la femme au processus décisionnel, il est urgent d'agir dans un autre domaine. Il faut faire connaître amplement ***la rapide dégradation écologique et économique qui se produit actuellement et qui a des effets préjudiciables sur la vie des femmes et des enfants des zones rurales*** menacées par la sécheresse, la désertification et la déforestation ou par les conflits armés et les catastrophes naturelles.

x) ***Il exhorte tous les gouvernements à ratifier toutes les conventions pertinentes portant sur la condition de la femme*** et à transformer les droits de la femme en mesures juridiques afin de garantir la participation pleine et égalitaire des femmes aux décisions ayant trait au développement. De plus, il faut élaborer, avant l'an 2000, une stratégie visant à éliminer les obstacles constitutionnels, juridiques, administratifs, culturels, comportementaux, sociaux et économiques qui s'opposent à la pleine participation des femmes au développement durable et aux affaires publiques.

xi) Afin de garantir la pleine participation des femmes à ces processus et s'assurer qu'elles en

bénéficient, il faudra disposer, d'ici 1995, de mécanismes nationaux, régionaux et internationaux capables d'évaluer la mise en oeuvre et l'impact des programmes de développement et environnementaux sur les femmes. Un des éléments fondamentaux de ces programmes devrait être une analyse d'impact, réalisée sous l'angle de la sexospécificité.

xii) Le paragraphe 24.10 d'Action 21 demande "à chaque organisme du système des Nations Unies d'examiner le nombre de femmes occupant des postes d'administrateur hors classe et de cadre supérieur et, le cas échéant, d'adopter des programmes visant à accroître ce nombre, conformément à la résolution du Conseil économique et social 1991/17 (du 31 mai 1991) sur l'amélioration de la situation professionnelle des femmes au Secrétariat".

Le thème "***La femme, l'environnement et le développement durable***" recoupe, notamment, des domaines aussi variés que l'agriculture, l'eau, l'énergie et la sylviculture. De plus, il inclut tous les aspects concernant les femmes et l'environnement dans le contexte du développement, ainsi que les répercussions de l'environnement mondial sur la vie de ces dernières. En raison de sa complexité, nous sommes encore en train, dans le domaine de l'environnement et du développement durable, de remplacer un concept général par des actions pratiques à l'échelon local, national, régional et international.

v) Il faut mettre en oeuvre des programmes visant à accroître ***l'égalité des chances dans l'emploi et l'application du principe d'égalité des salaires.*** Ces initiatives doivent être renforcées par des garderies d'enfants et des congés parentaux. Pour réduire la charge de travail des femmes et des fillettes, les gouvernements doivent créer des crèches et des jardins d'enfants à des prix abordables. De plus, il faut lancer des programmes nationaux qui encourageront les hommes à prendre part aux tâches ménagères, sur un pied d'égalité avec les femmes.

vi) Pour intégrer les femmes aux initiatives de développement durable, il propose, entre autres, les étapes suivantes. Tous les pays doivent mettre en application les Stratégies prospectives d'action de Nairobi, lesquelles soulignent la nécessité de faire participer les femmes à la gestion des écosystèmes et à la lutte contre la dégradation de l'environnement.

vii) ***Il faut mettre au point des technologies écologiquement rationnelles, en consultation avec les femmes*** et il faut promouvoir l'approvisionnement en eau potable, des installations d'assainissement adéquates et un approvisionnement en combustible à haut rendement énergétique. Il faut renforcer le rôle capital que jouent les femmes dans la modification des patrons de consommation et de production inadmissibles.

viii) ***Il faut des centres de ressources et de formation***

ruraux et urbains afin de faire connaître aux femmes les technologies écologiquement rationnelles. On a également besoin de programmes destinés à accroître la conscientisation des consommateurs et à encourager les investissements réalisés dans des activités productives sans danger pour l'environnement.

ix) Outre la pleine intégration de la femme au processus décisionnel, il est urgent d'agir dans un autre domaine. Il faut faire connaître amplement ***la rapide dégradation écologique et économique qui se produit actuellement et qui a des effets préjudiciables sur la vie des femmes et des enfants des zones rurales*** menacées par la sécheresse, la désertification et la déforestation ou par les conflits armés et les catastrophes naturelles.

x) ***Il exhorte tous les gouvernements à ratifier toutes les conventions pertinentes portant sur la condition de la femme*** et à transformer les droits de la femme en mesures juridiques afin de garantir la participation pleine et égalitaire des femmes aux décisions ayant trait au développement. De plus, il faut élaborer, avant l'an 2000, une stratégie visant à éliminer les obstacles constitutionnels, juridiques, administratifs, culturels, comportementaux, sociaux et économiques qui s'opposent à la pleine participation des femmes au développement durable et aux affaires publiques.

xi) Afin de garantir la pleine participation des femmes à ces processus et s'assurer qu'elles en

bénéficient, il faudra disposer, d'ici 1995, de mécanismes nationaux, régionaux et internationaux capables d'évaluer la mise en oeuvre et l'impact des programmes de développement et environnementaux sur les femmes. Un des éléments fondamentaux de ces programmes devrait être une analyse d'impact, réalisée sous l'angle de la sexospécificité.

xii) Le paragraphe 24.10 d'Action 21 demande "à chaque organisme du système des Nations Unies d'examiner le nombre de femmes occupant des postes d'administrateur hors classe et de cadre supérieur et, le cas échéant, d'adopter des programmes visant à accroître ce nombre, conformément à la résolution du Conseil économique et social 1991/17 (du 31 mai 1991) sur l'amélioration de la situation professionnelle des femmes au Secrétariat".

Le thème "***La femme, l'environnement et le développement durable***" recoupe, notamment, des domaines aussi variés que l'agriculture, l'eau, l'énergie et la sylviculture. De plus, il inclut tous les aspects concernant les femmes et l'environnement dans le contexte du développement, ainsi que les répercussions de l'environnement mondial sur la vie de ces dernières. En raison de sa complexité, nous sommes encore en train, dans le domaine de l'environnement et du développement durable, de remplacer un concept général par des actions pratiques à l'échelon local, national, régional et international.

Les statistiques ventilées par sexe

Quelle est la contribution des femmes à la production?

Malgré le manque de méthodes et de techniques normalisées pour mesurer et calculer la production non rémunérée, les indicateurs découlant des études réalisées récemment sur le terrain sont véritablement saisissants. Ils confirment l'importance quantitative et qualitative du travail et des réalisations des femmes dans l'économie. La dernière étude de l'INSTRAW révèle que sur l'ensemble de la production du Népal, près de 4 millions de dollars ne sont pas comptabilisés et que sur cette quantité, les femmes accomplissent 84 pour cent des heures de travail non rémunéré. Dans des pays plus industrialisés, comme le Canada et la Finlande, 60 pour cent des produits finis invisibles sont exécutés par les femmes. Des estimations, basées sur les données existantes, révèlent des montants spectaculaires. *Le rapport sur le développement humain de 1995* a conclu que "\$16 mille milliards des biens produits dans le monde sont invisibles et 11 mille milliards de ceux-ci sont exécutés par des femmes". L'impact de cette distorsion statistique va bien au-delà du préjugé sexiste. Il peut

Collaboratrice principale: Corazon Narvaez, INSTRAW.

STATISTIQUES ET INDICATEURS VENTILÉS PAR SEXE

Evolution du programme (1984-1996)

1984

Elaboration des directives pour améliorer l'utilisation des données disponibles relatives aux femmes et révision des concepts et méthodes employés à ce moment-là pour la collecte, le traitement et l'analyse des données.

1985

Elaboration et mise en train d'un programme de formation destiné à améliorer les données concernant les femmes et les hommes à l'intention des producteurs et utilisateurs de données.

1986-1987

Compréhension de la participation des femmes au secteur informel et de leur contribution à celui-ci à travers les données disponibles.

1988-1989

Conception d'approches méthodologiques pour la compilation et l'analyse des données statistiques concernant les femmes dans le secteur informel.

1990-1991

Examen et analyse des données disponibles sur les femmes âgées.

1992

Tentatives pour diminuer les lacunes existantes en matière de données, afin de pouvoir mesurer et évaluer la contribution rémunérée et non rémunérée des femmes.

1993

Examen et analyse des données existantes sur la migration des femmes à l'intention des chercheurs et des décideurs.

1994

Mise au point de nouveaux matériels et méthodes de formation sur l'application concrète des statistiques et indicateurs sexospécifiques dans l'élaboration des politiques, la planification, la mise en œuvre et le suivi des programmes.

1995-1996

Etablissement d'un cadre conceptuel et méthodologique pour mesurer et évaluer la production des ménages, des femmes et des hommes et l'inclure dans les indicateurs économiques (par le biais des comptes satellites).

affecter la validité d'importantes décisions portant sur des politiques qui concernent pratiquement tous les aspects de la planification économique et sociale. Cette distorsion a une portée considérable, et va des services de transport à ceux de nutrition.

Il devient de plus en plus urgent de collecter, dans tous les domaines et avec précision, des données de base. La question de savoir quelle méthode est la plus appropriée pour comptabiliser complètement la contribution des femmes à l'économie, à la famille et à la société continue à se poser. Quels sont les produits invisibles? Comment peut-on les calculer correctement et les inclure dans les indicateurs économiques nationaux? Quelles sont les implications des politiques? Ces indicateurs lancent un défi aux programmes de recherche et de formation. Une bonne partie du travail réalisé par l'INSTRAW, notamment au cours de ces cinq dernières années, a souligné la complexité de la tâche. Certaines des découvertes conceptuelles et méthodologiques réalisées dans ce domaine par l'INSTRAW depuis 1984, avec la collaboration de plusieurs organismes internationaux, ne constituent qu'un premier pas vers une compréhension plus exhaustive de la contribution

¹ *Measurement and Valuation of Inpaid Contribution: Accounting through Time and Output*, ISBN N° 92-1-127007-3, publication pour la vente N° E.95.III.C.3 (INSTRAW, Saint-Domingue, 1995).

économique des femmes à la richesse des nations. Ceci s'est fait en repérant, en compilant et en analysant les données disponibles en provenance de sources nationales, d'une manière rationnelle qui permet les comparaisons au niveau régional. L'objectif majeur était de mettre au point des normes et directives de compilation des statistiques, qui comprendraient tous les biens et services, marchands et non marchands, rémunérés et non rémunérés. Il s'agit essentiellement de concevoir des statistiques pouvant être ensuite facilement présentées en termes comparables à l'échelon international qui soient, en gros, équivalentes ou conformes aux valeurs traditionnelles du PIB mais assez souples aussi pour s'adapter à des économies et cultures nationales si différentes les unes des autres.

A la suite de ses recherches sur "Le calcul et la quantification du travail non rémunéré"¹ l'INSTRAW a commencé à définir, en 1992, le concept des "comptes satellites" pour la production non rémunérée des ménages et à jeter les bases pour la création de ceux-ci. Dans ce domaine, un certain nombre de questions épineuses qui constituent un véritable défi pour les chercheurs, les statisticiens et les économistes, surgissent. Les questions les plus controversables concernent "l'établissement de limites pour la définition des comptes satellites destinés à la production non rémunérée des

ménages". Doivent-ils inclure des activités telles que la collecte de l'eau, le ramassage du bois de chauffage et le traitement secondaire des aliments? Ces activités sont toutes comprises dans le Système de comptabilité nationale (SCN) révisé, mais elles ne sont pas prises en ligne de compte pour le calcul du PIB. Pourquoi? Parce qu'on manquait de données et de techniques pour les calculer et les comptabiliser. Par ailleurs, fallait-il n'y inclure que les activités non rémunérées des ménages, lesquelles sont, par définition et dans la pratique, totalement exclues du SCN? Ces deux points de vue s'attaquent de front au caractère invisible de la contribution des femmes à la production nationale, car les activités traditionnelles sont généralement réalisées par les femmes. Si on employait une définition plus étendue de la production, il faudrait calculer les deux options, même si leurs démarches sont différentes au départ.

Les premières recommandations de l'INSTRAW dans "Calcul et quantification des contributions non rémunérées" dressaient une liste détaillée d'activités qui devaient faire partie des catégories satellites du SCN qu'il suggérait de créer. Il s'agissait des *activités de maintien en l'état des ménages*, à savoir: la préparation des repas, le ménage, les petites réparations, les courses, les soins aux enfants, aux personnes âgées et aux malades et les déplacements que tout cela implique;

les activités de formation personnelle, telles que les études, la formation professionnelle et les déplacements qu'elles impliquent; et le **travail communautaire bénévole**. Cependant, les contraintes en matière de ressources et de temps ont circonscrit cette étude de faisabilité initiale au calcul des activités de maintien en l'état des ménages. Mais le travail communautaire bénévole et les études (considérées comme un investissement), qui faisaient également partie des comptes satellites proposés, ont été inclus dans le calcul de la valeur estimée du travail non rémunéré au Canada.

D'autre part, les études de l'INSTRAW ont utilisé des calculs basés sur les extrants ou produits obtenus - ce qui constitue une méthode permettant de déterminer les contributions économiques réelles des services dispensés par les ménages sans "double comptage" d'autres produits ou services. Le processus débute par les études portant sur l'utilisation habituelle du temps. Elles mesurent les intrants en termes de travail et ces intrants pourraient facilement être désagrégés par sexe. Toutefois, les produits finals sont le

²La sélection de ces trois pays s'est faite principalement sur la base de: 1) disponibilité et qualité du temps utilisé et autres données connexes recueillies à l'échelon national (dans les pays développés et en développement); 2) accessibilité de ces données; 3) disponibilité locale en matière de compétences techniques pour réaliser cette enquête.

résultat d'une série d'activités diverses. Ainsi, un repas est le résultat de l'action de faire pousser, ramasser ou acheter des aliments crus et non préparés, les nettoyer, les couper, les faire cuire et laver la vaisselle. La méthode basée sur le produit qu'utilisent les chercheurs de l'INSTRAW combinait la comptabilisation traditionnelle du temps employé avec les dépenses du foyer et d'autres données relatives à la production collectées grâce à une enquête réalisée sur une petite échelle au Canada, en Finlande et au Népal².

On considère que cette méthodologie est valable, même si quelques problèmes surgissent inévitablement, ce qui indique qu'il faudra apporter des améliorations lors de la planification des prochaines études. Beaucoup de ces difficultés étaient de type générique. Le calcul des soins dispensés aux enfants, par exemple, implique un certain nombre d'autres aspects sociaux dont il faut tenir compte. On peut accorder un poids différent à l'importance relative du nombre d'heures passées à s'occuper activement de l'enfant, à le nourrir, le laver, lui raconter des histoires en comparaison avec les heures où l'enfant dort mais continue à être sous la responsabilité de la personne qui s'en occupe. Des difficultés ont surgi également au moment d'estimer un certain montant du PIB correspondant aux services dispensés par les ménages pour lesquels il n'existe pas d'équivalents marchands, en

particulier dans les pays en développement, comme le Népal. Pour calculer la préparation des repas familiaux, il faut aussi disposer de données auxiliaires sur les prix des repas préparés à l'extérieur, le type de repas en question (casse-croûte, déjeuner, dîner) et le temps de préparation. Ces questions et problèmes ont beau paraître élémentaires, ils sont très difficiles à résoudre dans la plupart des pays en développement, en raison de la pénurie de données. Pour surmonter ces problèmes, l'INSTRAW s'est efforcé de mettre au point une liste d'activités avec leurs résultats respectifs, aussi détaillée que possible. Il y a beaucoup d'autres ajustements tout aussi précis à réaliser, sinon, il serait difficile d'établir des normes statistiques pouvant être comparées à l'échelon national.

Le calcul et la prise en compte des contributions sociales et économiques des femmes dans les statistiques et les indicateurs ont des implications très variées. Ces contributions ne doivent pas être considérées uniquement d'un point de vue économique (monétaire) mais plutôt d'une manière holistique si l'on veut améliorer la qualité de vie des familles, et celle des femmes en particulier.

Les résultats de l'étude réalisée par l'INSTRAW au Népal, au Canada et en Finlande ont fourni des indications sur l'ampleur et la valeur proportionnelle du travail des femmes. Voilà une autre première. La plus grande partie

du travail des femmes continue à être sous-évalué et invisible dans les statistiques et indicateurs officiels. Il a été estimé, au Népal, que la quantification de la valeur créée par la production non rémunérée des ménages équivaut au double de la valeur du PIB normal. Le PIB normal comprend la production agricole, le commerce et les échanges, les services et le secteur du bâtiment. Une partie de la production des ménages qui devrait, conformément à la révision du manuel du SCN de 1993, faire partie du PIB continue à ne pas être comptabilisée dans le PIB du Népal. Ces activités sont notamment des activités économiques de base, telles que le ramassage du combustible et du fourrage, la collecte de l'eau, les réparations et la construction de la maison, la chasse et la préparation des aliments. Une fois évaluées, ces activités représentent une part substantielle de l'ensemble de la production népalaise et la contribution des femmes à celle-ci est extrêmement visible. En outre, alors que les femmes ne sont à l'origine que de 27 pour cent du PIB normal, plus de 58 pour cent de la valeur totale de la production économique de subsistance (c'est-à-dire le ramassage du combustible et du bois, la collecte de l'eau, la réparation et la construction des maisons à usage personnel, la chasse, la cueillette et la préparation des aliments) sont apportés par les femmes. Qui plus est, la presque totalité de la

production ayant à voir avec la préparation des repas, le ménage, l'entretien des vêtements, les soins dispensés aux enfants et aux personnes âgées (à 93 pour cent) est réalisée par les femmes. Quand on comptabilise tous ces résultats ou extrants qui sont inclus dans le PIB élargi, la

contribution des femmes à l'ensemble de la production économique atteint 63 pour cent. Même si l'ampleur et le type de la production non rémunérée des ménages dans des pays économiquement plus développés, tels que le Canada et la Finlande, peuvent différer de ceux du Népal, dans les

LES FEMMES ET LE SYSTÈME DE COMPTABILITÉ NATIONALE (SCN)

Si les décideurs ne peuvent saisir qu'un seul côté de l'économie, parce qu'ils ne la regardent que d'un seul oeil, leurs décisions ne peuvent qu'en souffrir. Actuellement, ils voient clairement (?) l'économie de marché. Par contre, leur vision de l'économie non marchande est limitée ou voilée par les pratiques et les théories en vigueur, puisque une partie de l'économie non marchande - les services domestiques et personnels dispensés par les membres des ménages pour leur propre consommation ou celles des autres membres du même foyer (SCN 1993, 6.84, p. 133) - n'est pas incluse dans ce système. Il faut également quantifier et tenir compte de ces activités pour que les décideurs aient une vision complète de toutes les activités de production.

- On considère en particulier que les femmes sont responsables de la plupart des activités non-SCN, c'est-à-dire des activités de production de biens et services pour leur propre consommation ou la consommation théorique et la prestation de services non rémunérés à la communauté. En tenant compte uniquement des activités domestiques, une analyse portant sur la quantification du travail non rémunéré dans les pays en développement a conclu que la contribution des femmes était de deux fois et demie à quatorze fois supérieure à celle des hommes (Goldschmidt-Clermont, 1987b).
- Les résultats de plusieurs études de cas suggèrent, par exemple, que la préparation et la vente d'aliments dans les rues, qui sont généralement accomplies par les femmes, représentent une proportion très substantielle de l'alimentation des couches les plus défavorisées des zones urbaines des pays en développement. Actuellement, la préparation des repas ne fait pas partie du SCN, sauf si ces repas sont vendus. Cependant, si une partie de cette production - la partie commercialisée - est comprise dans le SCN alors que la non commercialisée, la portion autoconsommée, ne l'est pas, le résultat est un panorama trompeur de la production et des changements qui s'y opèrent. Pareillement, les contributions des femmes en tâches ménagères - y compris les soins dispensés aux vieillards et aux enfants et le "maintien en l'état" des membres du ménage qui se consacrent à des activités au sein du secteur marchand - continuent à ne pas être comptabilisées malgré le fait qu'elles constituent une contribution importante à la production. Dans le cas contraire, il faudrait se procurer ce travail en le payant au secteur privé ou bien en l'obtenant du secteur public.

Source: *Measurement and valuation of unpaid contribution: Accounting through time and output*, ISBN 92-1-127007-3, publication pour la vente N° E.95.III.C.3 (INSTRAW, Saint-Domingue, 1995).

deux cas de figure la tendance générale semble avoir un comportement similaire.

La division par sexe de la production non rémunérée est exactement l'inverse de la production rémunérée au Canada et en Finlande. Au Canada, alors que les hommes représentent 63 pour cent du PIB marchand, les femmes sont responsables de 61 pour cent de la production non rémunérée. Pareillement, en Finlande, alors que les hommes représentent 59 pour cent du PIB marchand, les femmes sont responsables de 59 pour cent de la production non rémunérée. Cependant, en raison du volume considérable de la production non rémunérée, la contribution des femmes à l'ensemble de la production (rémunérée et non rémunérée) s'accroît notablement en comparaison avec leur contribution estimée au PIB normal. Les rapports indiquent que les contributions des femmes au PIB normal du Canada et de Finlande n'étaient que de 37 et 41 pour cent respectivement. Pourtant, ces estimations atteignent 44 et 48 pour cent lorsque l'on tient compte de la production non rémunérée.

Les implications des données ci-dessus pourraient bien révolutionner le processus décisionnel et la planification et, en définitive, la place qu'occupe la femme au sein de la société. Reconnaître la valeur du travail non rémunéré c'est accepter que l'économie globale est une entité bipède - alimentée et maintenue en vie par les intrants

complémentaires en provenance à la fois du secteur marchand et des ménages. Alors que les hommes dominent dans le secteur marchand, les femmes sont responsables pour la plus grande part du secteur des ménages. En totalisant ces résultats, on voit que les contributions des femmes en travail sont égales (si ce n'est supérieures) à celles des hommes et qu'elles ont droit, par conséquent, à jouer, sur un pied d'égalité, de la totalité des biens de production ou des ressources d'une nation. Une répartition équitable des ressources n'implique pas qu'il faille récompenser les femmes avec des avoirs matériels ou des biens immeubles et cela ne se limite pas non plus à leur accorder des avantages sociaux destinés à alléger leurs multiples obligations. Ce qu'il faut faire, c'est habiliter les femmes en leur donnant accès, sur un pied d'égalité, à l'éducation et à la formation, en améliorant et en augmentant leur savoir-faire et en mettant à leur disposition des mécanismes de crédit qui leur permettront de concurrencer équitablement les hommes dans le secteur marchand. Les politiques qui préconisent un partage égalitaire des tâches ménagères et des autres responsabilités familiales ainsi que le réclament les normes internationales pourront devenir réalité si l'on affecte une valeur économique et sociale aux activités des femmes au sein du ménage.

L'INSTRAW poursuit ses efforts afin de trouver des

méthodes et des directives acceptables, qui permettraient de reconnaître pleinement les contributions des femmes, aussi bien rémunérées que non rémunérées, à la société, ce qui constitue un outil pour parvenir à l'égalité entre les sexes. Comme cela a été dit auparavant, les résultats des travaux préliminaires de l'INSTRAW ont été publiés dans une monographie *Measurement and Valuation of Unpaid Contribution: Accounting through Time and Output* (1995). La suite de cette étude, *Valuation of Household Production and the Satellite Accounts*, ISBN-92-1-127053-7, publication pour la vente n° E.96.III.C.4 (INSTRAW, Saint-Domingue, 1996) contient la présentation des comptes satellites pour le Népal, le Canada et la Finlande et des données obtenues grâce à l'application dans la pratique de méthodes et techniques mises au point précédemment par l'INSTRAW.

CENTRES D'INTÉRÊT CRUCIAUX

Les femmes et Habitat II



• Pourquoi Beijing se trouve-t-elle sur la route d'Istanbul?

“**L**a route d'Istanbul doit passer par Beijing” a dit le Dr Wally N'Dow, Secrétaire général de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II). “La quatrième Conférence mondiale sur les femmes traite de l'égalité, du développement et de la paix. Habitat II, qui s'est tenu à Istanbul en juin 1996, concerne la mise en place d'établissements humains durables dans un monde de plus en plus urbanisé. Les deux conférences sont des manifestations séparées du même continuum.”¹

“Nous n'avons pas brandi de baguette magique au cours de ces deux semaines. Quand nous sommes partis d'Istanbul, près d'un milliard de personnes continuaient à ne pas avoir de maison ou à habiter dans un logement inadéquat et dangereux, des villes déjà surpeuplées continuaient à être mal préparées à accueillir les immigrants de plus en plus nombreux qui les submergent, les maux urbains de notre époque - pauvreté, crime, drogues, jeunes révoltés, pollution de l'atmosphère et de l'eau - n'avaient pas disparu d'un seul coup et les zones rurales dans le marasme continuaient à

susciter peu d'espoir de lendemains meilleurs.

Mais, de la Conférence d'Istanbul une seule voix s'est élevée pour dire haut et clair 'ça suffit'. Non, les changements ne vont pas se produire du jour au lendemain. Cela sera long, terriblement long, mais le processus - le processus d'Habitat - a déjà commencé. Pour tous ceux qui dénigrent les conférences des Nations Unies - même celle de Rio

sur le développement durable, ou celle du Caire sur la population, ou celle de Beijing sur l'habilitation des femmes et toutes les autres conférences des Nations Unies qui ont construit le remarquable continuum des années 90 - elle est le témoignage éloquent que ces conférences peuvent jouer un rôle vital, et elles le font d'ailleurs, dans la construction et le renforcement de l'ensemble du système international.”²

• Les femmes des méga-agglomérations

Les établissements humains se trouvent là où se déroulent des activités humaines organisées. Les établissements humains ne sont pas simplement des logements ni la structure physique d'une ville, bourgade ou village, mais un système qui regroupe toutes les activités humaines: résidence, travail, éducation, santé, culture, loisirs. Les établissements humains fournissent les conditions indispensables pour que la société puisse fonctionner, croître et se développer. C'est pourquoi les investissements effectués en faveur du logement et des établissements humains sont en rapport direct avec les objectifs généraux du développement économique et social. Dans ce contexte, les femmes, qui sont les

principales utilisatrices et productrices des installations d'infrastructure à l'intérieur d'un établissement humain, devraient être considérées comme les principales protagonistes des changements visant à améliorer ces établissements.

Une des questions capitales qu'il faut aborder, en ce qui concerne les établissements humains, c'est le processus d'urbanisation qui se produit actuellement à travers le monde, à un rythme de plus en plus rapide. En l'an 2010, la population urbaine mondiale dépassera 4 milliards, soit une progression de 70 pour cent par rapport aux chiffres de 1990, où cette population n'était que 2,39 milliards. La population urbaine des pays en développement sera multipliée par deux et passera de 1,5 milliard à 3 milliards en 2010. Ceci signifie, qu'à cette date-là,

¹Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, communiqué de presse HAB/95/39, Istanbul, 28 août 1995.

²Nations Unies: extraits de la déclaration du Dr Wally N'Dow, Secrétaire général de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) à la Réunion de haut niveau du Conseil économique et social, New York, 2 juillet 1996.

Principale collaboratrice: Borjana Bulajic, INSTRAW

LES PLUS GRANDES AGGLOMÉRATIONS URBAINES

(en millions d'habitants)

1995		2015	
VILLE	POPULATION	VILLE	POPULATION
Tokio (Japon)	26,8	Tokio (Japon)	28,7
Sao Paulo (Brésil)	16,4	Bombay (Inde)	27,4
New York (Etats-Unis)	16,3	Lagos (Nigeria)	24,4
Mexico (Mexique)	15,6	Shanghai (Chine)	23,4
Bombay (Inde)	15,1	Jakarta (Indonésie)	21,2
Shanghai (Chine)	15,1	Sao Paulo (Brésil)	20,8
Los Angeles (Etats-Unis)	12,4	Karachi (Pakistan)	20,6
Beijing (Chine)	12,4	Beijing (Chine)	19,4
Calcutta (Inde)	11,7	Dhaka (Bangladesh)	19,0
Séoul (Corée du Sud)	11,6	Mexico (Mexique)	18,8

Source: Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat): *Rapport mondial sur les établissements humains*, 1995, CNUEH, Genève.

bien plus de la moitié de la population mondiale vivra dans des villes.

Les méga-agglomérations continueront à grandir. En l'an 2000, il y aura 25 villes de plus de 10 millions d'habitants. Dix-sept d'entre elles se trouveront dans les pays en développement. La croissance la plus rapide aura lieu dans les régions les plus pauvres.

L'encadré résume les tendances et les prévisions générales pour ces méga-agglomérations.

Toutefois, les établissements destinés aux populations défavorisées des zones urbaines sont dépourvus de nombreux services essentiels. La plupart des logements des zones rurales et à la périphérie des grandes villes des pays en développement ne remplissent pas les conditions d'hygiène les plus élémentaires. Plus de 2 milliards de personnes vivent dans un logement et dans un environnement qui

constituent un véritable danger pour leur vie et pour leur santé.¹ La plupart de ces logements sont surpeuplés; le mètre carré de surface est presque toujours cher et de nombreuses familles s'entassent dans des logements d'une seule pièce ou bien dans une seule chambre dans des immeubles collectifs. Ce surpeuplement favorise la propagation des maladies respiratoires aiguës, de la tuberculose, de la méningite et des parasites intestinaux. Le risque d'infection, en particulier celle causée par des pathogènes associés aux excréments, est élevé. La plupart des établissements humains clandestins ont un seul réseau de distribution d'eau rudimentaire et aucun réseau d'assainissement ou d'évacuation des eaux usées. On estime que de 30 à 50% des déchets solides des zones urbaines des pays en développement ne sont pas ramassés.

Dans les zones urbaines, et en particulier à la périphérie des villes, une proportion élevée de logements sont des abris de

fortune, construits avec des matériaux inflammables; beaucoup de logements sont construits sur des terrains inondables, à flanc de collines ou dans d'autres endroits tout aussi dangereux. La plupart des locataires et habitants de ces établissements vivent dans la peur permanente d'être expulsés. L'un des résultats de cette situation, c'est que gouvernements et habitants négligent pareillement de préserver et d'améliorer le cadre de vie, les infrastructures et les conditions de sécurité.

Pour la majorité des pauvres des pays en développement - dont la plupart sont des femmes - le défi à relever continue à être de survivre et de subvenir aux besoins élémentaires de leurs familles. Ils doivent continuer à se battre pour obtenir des revenus leur permettant à peine de vivre, pour se nourrir, pour se loger et pour trouver un emploi. Comme ce sont essentiellement les femmes qui s'occupent des enfants, de la maison et de la

¹Organisation mondiale de la santé (OMS), Rapport de la Commission pour la santé et l'environnement de l'OMS, Résumé. OMS/EHE/92.1, 1992.

famille, elles sont les plus directement touchées par l'endroit où elles vivent. Les femmes se mesurent à un certain nombre de privations aussi bien dans les agglomérations urbaines que rurales, et notamment:

- l'absence de services sociaux
- des conditions dépourvues d'hygiène
- un cadre de vie dangereux pour travailler
- un logement inadéquat ou inadapté.

Conditions de travail dangereuses: Pour un grand nombre de femmes, la maison est aussi leur lieu de travail. Leurs tâches quotidiennes: la cuisine, la lessive, les enfants et un travail économiquement productif - les cantonnent aux alentours de leur maison. Dans certaines sociétés, les femmes doivent rester presque tout le temps à la maison. Et pourtant, la maison est souvent un lieu dangereux à cause des fumées provenant des feux de bois et de charbon à ciel ouvert qui abîment leurs yeux et délabrent leurs poumons. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que les maladies respiratoires provoquées par l'inhalation de la fumée provenant du feu qui sert à faire la cuisine et à se chauffer provoquent davantage de décès que les maladies diarrhéiques.

En dehors de la maison, sur les lieux de travail, les conditions, souvent, ne sont pas meilleures. Les industries embauchent de plus en plus de femmes et leur paient des salaires inférieurs à ceux que recevraient les hommes. Ces femmes ont peu de droits et elles ont peu de pouvoir de pression pour exiger des conditions de travail moins dangereuses. Elles travaillent souvent avec des produits chimiques toxiques ou bien elles s'abîment les yeux à

effectuer des tâches minutieuses dans de mauvaises conditions d'éclairage. Leurs horaires de travail sont longs et les heures supplémentaires leur sont rarement payées. Là où les employeurs fournissent le logement, les femmes dorment dans des dortoirs exigus, partageant des lits dans des chambres minuscules. Dans le monde entier, les femmes sont les travailleurs les plus mal payés et les moins syndiqués, ce qui les rend vulnérables à de nombreuses formes d'exploitation. De ce fait, elles ne sont pas en mesure d'obtenir de meilleures conditions de vie pour elles-mêmes et pour leurs enfants.

Le droit au logement est désormais reconnu comme l'un des droits fondamentaux. A travers le monde, de plus en plus d'organisations nationales sont en train de surgir pour affronter le problème du logement; elles encouragent la participation des communautés et leur font prendre conscience de leurs besoins: obtenir légalement l'accès à la terre, aux matériaux de construction, au crédit et à un emploi pour conserver les investissements réalisés pour améliorer leur logement. Dans des pays tels que la Namibie et l'Afrique du Sud, où, sous le régime de l'apartheid, le logement n'était même pas considéré comme un droit pour les populations non blanches, celui-ci est devenu une priorité dans les politiques et programmes de développement national.

Pourtant, dans le monde entier, les femmes sont souvent exclues de ces programmes de logements. N'ayant qu'une formation de type scolaire insuffisante, voire aucune formation du tout, les femmes ont beaucoup plus de mal à se faire une place dans le monde du travail

rémunéré et, de ce fait, à pouvoir participer aux programmes de logements, d'autant plus que les hommes font la loi en ce qui concerne les approches utilisées pour la planification et la construction de logements. Les plans des maisons et la dimension des terrains ne prennent que rarement en compte le fait que nombre de femmes aimeraient se servir de leur maison comme atelier ou encore comme magasin pour vendre des marchandises - en réalité, ces initiatives sont souvent interdites dans les projets de logements pour les groupes sociaux à faibles revenus.

Stratégies pour l'avenir

Le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) a encouragé énergiquement les femmes à participer à l'élaboration de sa Stratégie mondiale intitulée "Un logement pour tous avant l'an 2000". Cette stratégie établit que les femmes - qui sont des soutiens économiques, des constructrices de maison et des chefs de famille - de même que les organisations de femmes, jouent un rôle capital dans la recherche de solutions aux problèmes des établissements humains. Ce rôle doit être reconnu de tous et se traduire par la participation des femmes, sur un pied d'égalité, à l'élaboration des politiques, programmes et projets de logements. Pareillement, les intérêts spécifiques et le savoir-faire des femmes devraient être pris en ligne de compte comme il se doit lors de la formulation des politiques sur les établissements humains et à tous les échelons des services gouvernementaux chargés de mettre en oeuvre les politiques, programmes et projets relatifs au logement.

Une planification urbaine qui prend en considération les sexes et les spécificités

Il faut que la planification se fasse avec les femmes et les hommes si l'on veut que les établissements humains coïncident avec le point de vue des femmes en ce qui concerne l'utilisation et la fonction des surfaces d'habitation et de travail, privées et collectives. Il faut établir une coordination entre les organismes chargés de l'approvisionnement en eau, l'assainissement, le recyclage des déchets, l'hygiène, les soins à donner aux enfants et l'éducation afin de s'assurer que le fardeau des tâches ménagères est moins pesant. Au nombre des mesures destinées à alléger ce fardeau, on peut citer: un emplacement approprié pour les écoles, des dispensaires, de l'eau courante et des sites de ramassage d'ordures, de même que la facilité d'accès aux transports et aux marchés.

Il faut que les plans des établissements humains tiennent compte des différentes activités économiques, sociales et culturelles des hommes et des femmes, ainsi que de leurs nécessités différentes en matière d'espace, de privacité, de sécurité et de services de base. Ainsi, les femmes qui se lancent dans des activités rémunératrices au sein de leur foyer ont besoin d'espace pour pouvoir combiner leur travail professionnel, leurs tâches ménagères et les soins qu'elles dispensent à leurs enfants. Une des principales préoccupations des femmes est de disposer d'endroits collectifs pour la garde des enfants, de même que d'un lieu pour entretenir des relations d'amitié avec d'autres femmes.

Dans la plupart des pays en développement, il existe assez de

connaissances et de ressources pour améliorer les logements et les services de base à un prix relativement bas. De nouveaux partenariats participatifs entre autorités locales, organisations non gouvernementales et communautaires, et l'intervention de ces groupes dans le processus décisionnel, ont prouvé la véracité de cette affirmation et sa viabilité du point de vue coût-rentabilité. Il faut créer un cadre institutionnel à l'échelon local et national pour faciliter et appuyer le partenariat entre les organisations gouvernementales et communautaires et les groupements de femmes susceptibles d'accroître la participation de celles-ci aux programmes de logements. Toutefois, il faut veiller à ce que les activités qui en résulteront soient réalistes et puissent être facilement mises en oeuvre par les communautés, afin qu'elles ne se convertissent pas en un fardeau supplémentaire pour les femmes.

Dans le monde entier, il existe de nombreux exemples de femmes qui ont assumé un rôle actif dans l'amélioration de leur lieu de résidence et de leurs conditions de vie, souvent avec la collaboration du gouvernement. La publication rédigée en prévision de l'Assemblée mondiale sur les femmes et l'environnement (Miami, 1991) et *Success Stories of Women and the Environment* (Dankelman & Davidson, 1988) fournissent quelques études de cas sur des femmes qui ont pris une part active dans l'aménagement de leur cadre de vie ou bien qui ont participé à la construction d'établissements humains:

En Indonésie

- Le gouvernement a financé la construction du gros oeuvre et les

femmes ont financé les aménagements, la salle de bains et les latrines, par exemple.

Au Panama

- Grâce à l'aide du Ministère du Logement, des femmes pauvres (dont la moitié sont des chefs de familles monoparentales) se sont fixé l'objectif de construire 100 maisons. On leur a fait don du terrain, des matériaux de construction et elles ont perçu un salaire mensuel modique.

Au Kenya

- Le groupe de femmes Matabe est une coopérative d'autoconstruction qui a reçu l'aide du Fonds de financement des femmes kényanes pour mettre sur pied un mécanisme de garantie d'emprunts destiné à aider les femmes à financer l'amélioration de leur logement.

En Jamaïque

- Le Collectif de femmes pour la construction a été créé pour former les femmes aux travaux de maçonnerie et de menuiserie afin de satisfaire la forte demande en travailleurs syndiqués dans le secteur du bâtiment. Pour faire engager ces femmes, le Collectif a mis au point une stratégie selon laquelle les ouvrières travaillent sans salaire pendant la période d'essai. Après la période d'essai, les femmes sont engagées à titre permanent et beaucoup d'entre elles ont reçu une formation plus avancée et ont été promues à d'autres postes. Le Collectif a prouvé que le support réciproque des femmes d'une communauté peut créer des emplois en faveur des femmes, emplois qui leur permettent de travailler dans un secteur où les hommes prédominent.

• Les femmes et les établissements humains dans les zones de conflits

La table ronde sur "Les femmes et les établissements humains dans les zones de conflits", organisée conjointement par l'INSTRAW et Habitat, s'est déroulée le 11 juin 1996, dans le cadre d'Habitat II.

Le droit à disposer d'un logement convenable est un droit fondamental de l'individu. La définition du droit à disposer d'un habitat convenable ou d'un logement convenable, qui est l'expression linguistique la plus courante, va bien au-delà du simple fait que chacun d'entre nous a le droit de posséder quatre murs et un toit au-dessus de sa tête. Conformément aux lois internationales et aux législations nationales, le droit à l'habitat inclut la sécurité du statut d'occupation (protection contre l'expulsion par la force des terres ou des habitations), l'accès à la terre, des habitations à un prix abordable et des services de crédit au logement, participation populaire et droit de regard sur les logements disponibles, des garanties contre toutes les formes de discrimination, harcèlement et abus de pouvoir pour tout ce qui a trait au logement, des logements disponibles qui méritent le

qualificatif de "convenables", l'accès aux services publics, tels que l'eau potable, l'assainissement, le ramassage des ordures, l'évacuation des eaux de pluie, l'électricité, un système de chauffage ou de refroidissement (si c'est nécessaire), des aménagements, des routes, des espaces publics et des services de secours et le respect des droits spécifiques au logement des groupes traditionnellement laissés de côté: à savoir, les femmes, les travailleurs migrants, les handicapés et les malades, ainsi que les minorités ethniques.¹ Cette aspiration humaine fondamentale est pourtant actuellement hors de portée d'un nombre croissant de personnes à travers le monde.

Au nombre des causes structurelles qui sont à l'origine de la crise mondiale du logement, la Sous-Commission pour la prévention de la discrimination et la protection des minorités a identifié les disparités économiques et les conflits armés comme deux des 12 causes les plus importantes.² Au fur et à mesure que nous nous approchons du XXI^{ème} siècle, la dénégation du droit à l'habitat, pour les raisons citées ci-dessus, semble s'accroître dans le monde entier. Les secteurs les plus pauvres de la société, c'est-à-dire le groupe social à qui ont déjà été déniés, d'une façon disproportionnée, d'autres droits afférents à des conditions de vie adéquates, sont les victimes les plus fréquentes de ce refus

d'accorder à chacun sa chance dans la société et dans l'économie. Les femmes représentent plus de 70 pour cent des pauvres du monde entier.

Aux échelons international et national, on a accordé peu d'attention à l'incidence des conflits sur l'habitat des femmes. La Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) a donc constitué une excellente occasion de sensibiliser le grand public à la situation des femmes dont l'habitat a été modifié de façon draconienne par les conflits et les catastrophes provoquées par les hommes et de dégager des priorités de recherches orientées vers la formulation de politiques dans ce domaine.

L'INSTRAW et Habitat ont organisé une table ronde sur "Les femmes et les établissements humains dans les zones de conflits" (le 11 juin 1996, pendant Habitat II) à Istanbul. Les participantes de la table ronde étaient, entre autres, des femmes exerçant des professions très diverses: des professeurs, des politiciennes, des représentantes d'organisations communautaires et d'organismes des Nations Unies, et notamment l'INSTRAW, le CNUEH et l'UNRWA. Les points de vue des intervenantes et la démarche qu'elles ont adoptée pour aborder les différents thèmes étaient empreints de leur propre expérience des situations de conflits, et notamment ceux qui se déroulent actuellement en Afghanistan, au Burundi, en Colombie, en Palestine, au Rwanda, en Afrique du Sud, en

Principale collaboratrice: Eva Tuft, INSTRAW.

¹ Document des Nations Unies E/CN.4/Sub2/1992/15, annexe, paragraphes 1-12, Scott Leckie "The Right to Housing" in Eide, Krause et Rosas (éd.). *Economic, Social and Cultural Rights*, Dordrecht: Kluwer Academic Publishers Group, 1995, p. 108.

² Document des Nations Unies E/CN.4/Sub.2/1995/15, paragraphes 21-57.

Turquie et dans l'ancienne Yougoslavie.

Les participantes de la table ronde ont examiné les changements intervenus dans le concept et la nature des conflits en cette veille du XXI^{ème} siècle et la manière dont il faut appréhender les incidences des conflits sur l'habitat des femmes, en tenant compte des dimensions changeantes et complexes des conflits. Malgré leurs caractères différents, les conflits semblent avoir tous un même dénominateur commun: les femmes et les enfants constituent la grande majorité de leurs victimes et il est indéniable qu'ils aggravent la vulnérabilité des femmes. Les participantes ont contesté, cependant, l'adage qui considère les femmes comme vulnérables par nature. C'est plutôt l'enchevêtrement complexe de pratiques discriminatoires au sein de la société qui rend les femmes vulnérables et le fait qu'elles doivent, souvent, se soumettre à des normes culturelles qui entravent le plein développement de leurs capacités physiques, mentales et spirituelles. Les femmes qui se trouvent dans une zone de conflits non seulement sont obligées de supporter ces pratiques, mais deviennent également la cible spécifique des stratégies de guerre.

La nécessité d'analyser les conflits en adoptant une démarche tenant compte des sexospécificités a été au centre des débats de la table ronde. Les participantes ont souligné que les conflits modifient rarement les relations élémentaires qui existent entre les sexes, ils les

réarrangent simplement autrement. Les faits montrent, pourtant, que ce réarrangement peut procurer aux femmes une plus grande marge de manoeuvre dans les situations de conflits. Il en résulte que des organisations de femmes de plus en plus fortes se forment, ce qui signifie l'habilitation des femmes par le biais de l'organisation

collective, les buts en commun et l'identité commune. Ce type d'habilitation est étroitement lié à l'habilitation individuelle, basée sur l'auto-acceptation et le respect de soi-même. L'habilitation individuelle se traduit par l'acceptation et le respect des autres, ce qui est crucial pour le règlement des conflits.

• Symposium: Vivre plus longtemps, vivre mieux

*Le vieillissement: un processus chronologique et les questions sociales et économiques qui en dérivent**

Le Symposium organisé par l'American Association of Retired Persons (Association américaine des retraités), le 6 juin 1996, dans le cadre de la Conférence d'Habitat II, à Istanbul (Turquie), a débattu la qualité de vie des personnes âgées dans les années à venir, et plus particulièrement, en tenant compte du fait que les gouvernements n'ont pris aucune disposition en faveur de ces populations vieillissantes. L'INSTRAW a abordé cette question dans son programme relatif aux statistiques et indicateurs, dans le but de refléter de façon plus adéquate la situation des femmes âgées et de déboucher ainsi sur des politiques et initiatives de développement qui prennent davantage en considération les groupes les plus défavorisés.

**Note de l'éditrice:* Cet article est extrait de la monographie: "Ageing: a chronological process, social and economic questions deriving from it", préparée par Martha Dueñas Loza, Directrice par intérim de l'INSTRAW.

La Directrice par intérim de l'INSTRAW était l'une des principales intervenantes du Symposium qui s'est tenu pendant la conférence d'Habitat II, à Istanbul (Turquie). Elle y a présenté la monographie intitulée "Ageing: a chronological process, social and economic questions deriving from it". Les autres intervenants de cette manifestation étaient, entre autres, Srdan Mrkic, du Bureau de statistique des Nations Unies, Jaime Ravinet de Fuente, maire de Santiago du Chili, Margaret Dixon, Présidente de l'Association américaine des retraités et Alicia Gentolia Murphy, conseillère de la Coalition des services aux personnes âgées des Philippines.

Les personnes âgées doivent faire partie du processus de développement de leurs communautés afin d'y apporter leur propre vision du passé. Au fur et à mesure que les forces mondiales, telles que les guerres et les occupations, la reconstruction financière et économique, s'étendent et échappent à notre contrôle, on a tendance à remplacer totalement les structures existantes sans se demander si elles ont une

raison d'être. En faisant participer les personnes âgées au processus de développement et en tirant parti des modes de vie culturels et traditionnels qui existent encore, on peut éviter de prendre des décisions qui déboucheront inévitablement sur des échecs. Il est important de conserver les modes de vie culturels et traditionnels. La création de "sociétés hybrides", où plus aucune référence au passé n'a été conservée, n'offre que bien peu d'espoir pour l'avenir. Il y a des leçons précieuses à tirer du passé.

Outre le fait que les personnes âgées conservent et transmettent leur héritage culturel aux futures générations, elles ont besoin d'en savoir davantage sur elles-mêmes et sur le rôle qu'elles jouent dans le présent. Comment une personne âgée peut-elle influencer sur l'environnement ou agir sur celui-ci? Quelles responsabilités les personnes âgées ont-elles envers leur propre santé? Au lieu de se conformer aux stéréotypes sur le vieillissement actuellement en vigueur, lesquels sont définis par la société, et les intérioriser, les personnes âgées doivent s'auto-valoriser et projeter leur image personnelle de fierté, de respect, ainsi que des contributions qu'elles ont fait à la société. Elles doivent s'organiser, dans le monde entier, et souligner le rôle vital qu'elles jouent au sein des familles, des communautés et des sociétés.

Le défi consiste à trouver la manière de faire participer les personnes âgées au processus de développement et à créer les mécanismes leur permettant de participer à la formulation des politiques et d'avoir accès aux services, aux activités rémunératrices et à la mise en oeuvre des programmes.

La Directrice par intérim de l'INSTRAW a fait plusieurs recommandations concernant les politiques et les questions programmatiques. Elles ont été adoptées par le Symposium et présentées à la séance plénière de la Conférence d'Habitat.

- *Les planificateurs, les gouvernements, les ONG et les institutions financières doivent commencer à mettre en facteur les tendances de la croissance démographique afin d'éviter que ne survienne une crise lorsque les changements démographiques deviendront une réalité;*

- *Les communautés doivent élaborer des plans de logements et mettre au point des directives pour la prestation de services en prévision du nombre estimé de personnes âgées. Les plans et les logements disponibles doivent être adaptés aux jeunes (qui seront dans quarante ans les vieillards d'alors) et à ceux qui ont maintenant la cinquantaine (qui entreront dans la catégorie des vieillards au cours des vingt prochaines années);*

- *Il faut élaborer dans le monde entier une série de normes minimales pour la prestation des services sociaux aux personnes âgées, tels que services de santé, logements, assurances sociales et versement des retraites;*

- *Il faut analyser les dépenses d'énergie, alimentation, eau potable, sécurité, transports des personnes âgées afin de s'assurer qu'elles bénéficient non seulement l'individu proprement dit mais également la santé économique de la société;*

- *Il faut inclure dans le calcul de l'économie nationale les contributions des femmes et des hommes âgés réalisées une fois dépassé l'âge où ils étaient considérés comme actifs;*

- *Il faut développer le bénévolat en tant que concept mondial afin de disposer d'une structure permettant aux personnes âgées de mettre les compétences acquises tout au long de leur vie à la disposition des personnes et des communautés qui en ont besoin. Il faut mieux connaître la valeur du travail bénévole, la calculer et l'inclure comme partie intégrante de l'économie nationale;*

- *Il faut mettre au point des programmes intergénérationnels, peu coûteux, auxquels participeront les personnes âgées et les jeunes et dont ils tireront profit mutuellement. Ces programmes leur offriront un lieu de rencontre, leur proposeront de l'aide, leur fourniront des matériels d'information et un réconfort émotionnel;*

- *Il faut que les décideurs, les autorités locales et les ONG des pays en développement et des pays les moins développés, avant de mettre en oeuvre leurs propres programmes, s'informent auprès des pays développés pour savoir si les programmes et les pratiques qu'ils ont mis au point pour leurs populations âgées ont eu du succès ou s'ils ont échoué. On peut tirer des leçons aussi bien des réussites que des échecs;*

- *Les autorités locales doivent renseigner les personnes âgées de leurs communautés sur la manière dont sont organisés les services et leur dire comment participer au processus de planification des collectivités locales. Il faut que les personnes âgées sachent comment fonctionne le système et qu'elles soient capables de s'y mouvoir afin de l'améliorer;*

- *Il faut que les personnes âgées prennent une part active au processus visant à informer les*

collectivités locales, les décideurs, les professionnels des services de santé et le personnel soignant des changements qui interviennent dans le mode de vie quotidienne des personnes âgées qui résident dans leurs communautés afin que ceux-ci puissent prendre les décisions qui s'imposent;

- Il faut se préoccuper de la sécurité des femmes âgées résidant dans les zones rurales. Elles y sont restées seules quand s'est produit l'exode vers les villes et elles sont vulnérables aux troubles et à la violence causés par les changements intervenus dans l'économie et dans les infrastructures et par le phénomène d'urbanisation. Pour leur venir en aide, à elles-mêmes, et, bien souvent, à leurs petits-enfants, il faut leur garantir la sécurité pour qu'elles puissent avoir accès aux services de base, tels que l'eau, le bois ou le combustible pour faire la cuisine et l'assainissement; et

- Il faut prêter attention à la sécurité des personnes âgées qui sont victimes des catastrophes naturelles ou des guerres civiles, qui n'ont plus de logement et qui vivent comme réfugiés et comme mendiants parce qu'ils n'ont plus ni maison ni famille vers lesquelles repartir.

LES FEMMES ÂGÉES et la structure familiale

L'accroissement de la longévité et le déclin de la fécondité sont à l'origine d'une structure familiale plus verticale - trois, quatre, voire cinq générations sont en vie en même temps, mais avec moins de membres par génération.

Ceci a des répercussions directes sur la vie des femmes âgées, de leur famille et sur leur soutien économique et social. Afin de surveiller cette tendance, l'INSTRAW s'intéresse aux indicateurs et aux données sur les femmes âgées et leurs besoins, tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

Cette tendance démographique a trois connotations en rapport direct avec les soins dispensés aux différents membres de la famille. En premier lieu, il peut arriver que la satisfaction des nécessités des nombreuses personnes à charge des autres générations pèse lourdement sur la génération du milieu. Deuxièmement, il se peut que les membres de la famille passe une très grande partie de leur vie d'adultes avec leurs parents et leurs grands-parents survivants. Troisièmement, une proportion importante des personnes qui prennent soin de leurs parents âgés sont eux-mêmes des vieillards.

Source: Rapport de l'INSTRAW
(INSTRAW, Saint-Domingue, 1993).

CRÉATION DE RÉSEAUX

Modalité de travail de l'INSTRAW

Déclaration¹ des ONG concernant les femmes et habitat

Le développement des établissements humains doit être une des questions centrales de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, parce que le développement et la conservation de notre habitat humain est une partie essentielle de la lutte pour l'égalité, le développement et la paix. Quoi qu'elles fassent, les femmes se meuvent au sein d'une économie de subsistance, dans les zones urbaines comme dans les zones rurales, spécialement dans les pays en développement. Dans ces pays, mais également dans les pays développés, la lutte quotidienne pour essayer d'étirer au maximum les moyens dont elles disposent pour subvenir aux besoins de leur famille est de plus en plus rude. L'absence d'un logement décent et d'infrastructures - plus particulièrement l'eau potable, un assainissement convenable, des écoles, des services de santé et des garderies d'enfants, des moyens de transports à des prix abordables et avec des horaires commodes, des rues éclairées, etc. - rend la mission des femmes écrasante et souvent dangereuse.

Le droit au logement est un droit fondamental de l'être humain, mais il n'est ni reconnu ni appliqué comme il se doit. Les luttes pour

obtenir un logement sont de plus en plus fréquentes et les femmes sont aux premières lignes. Les femmes assument de nouveaux rôles de chefs de file dans les établissements humains urbains et ruraux, mais ces rôles ne sont pas suffisamment reconnus. Les expulsions en masse prévalent encore bien souvent dans de nombreux pays et ce sont les femmes et les enfants qui en sont le plus souvent les victimes. La destruction de communautés, quel qu'en soit le motif, est inhumaine, et va à l'encontre de la productivité économique et sociale. C'est une pratique qui doit cesser. Tel est le sens de la résolution 14/6 de la 14^{ème} session de la Commission pour les établissements humains de l'ONU, en 1993.

Les femmes ont beau être des administratrices diligentes des établissements humains, elles sont souvent discriminées quand il s'agit de la possession des terres ou des biens fonciers et de leur libre disposition. Ce ne sont pas tellement les lois mais les habitudes et les traditions qui empêchent les femmes d'hériter de terres et de constructions et d'en disposer librement, sur un pied d'égalité avec les hommes. L'égalité des droits de la femme dans ce domaine doit être considérée comme faisant partie des droits fondamentaux de l'être humain.

Au cours des deux dernières décennies, les femmes ont souffert encore davantage à cause du modèle dominant de croissance économique. Il faut un développement à visage humain. Les femmes, de même que les hommes, doivent pouvoir contrôler les décisions qui ont une incidence sur leur lieu de résidence et de travail.

Etant donné que les femmes ne participent pas équitablement aux décisions concernant les plans de leur maison, le choix de l'endroit où

elles habitent, la planification et le développement de leur quartier et, plus important encore, la planification, le développement et la maintenance de nos villages, bourgades et villes, tout cela a pour conséquence que le monde est encore bien loin d'atteindre le type de développement durable qui convient aux familles et aux communautés.

Les politiques relatives aux établissements humains doivent se baser sur des priorités, définies par les communautés, au sein desquelles les femmes sont d'actives organisatrices. Les politiques doivent reposer sur le développement communautaire.

Activités des ONG

SERVICE DE LIAISON NON GOUVERNEMENTAL DES NATIONS UNIES

Pour appuyer les préparatifs en vue de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, le Service de liaison non gouvernemental des Nations Unies a organisé un certain nombre de réunions préparatoires et consultatives à l'intention des ONG auxquelles ont assisté des organisations de l'ONU et des activistes féminines. Le thème principal de ces réunions était le renforcement des organisations de femmes en Europe de l'Est et centrale et dans la Communauté des Etats indépendants (CEI). Pour traduire en mesures concrètes la mise en application du Programme d'action de la conférence, le Service de liaison a organisé deux réunions sous-régionales dans les Etats baltes et dans la Fédération russe auxquelles ont participé des ONG, des représentants de gouvernements et des organisations des Nations Unies.

¹Déclaration conjointe d'HIC (Habitat International Coalition): Women & Shelter Network, CIF (Conseil international des femmes), GROOTS (Grassroots Organizations Operating Together for Sisterhood) et le Programme pour les femmes et le développement des établissements humains du CNUEH (Habitat) pour la quatrième Conférence mondiale sur les femmes des Nations Unies.

INSTITUT DE LA FEMME ARABO-AMÉRICAINNE

L'Institut de la femme arabo-américaine pour la recherche et le développement a organisé une conférence de trois jours intitulée "Après Beijing: l'habilitation des femmes d'ici l'an 2000", à New York, du 12 au 14 janvier 1996. Les débats ont porté sur les thèmes suivants: "Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes à travers le partage du pouvoir et des décisions politiques et économiques à tous les échelons"; "Promouvoir et protéger les droits de la femme" et "Les clichés sur les femmes et la promotion de la condition de la femme à travers tous les systèmes de communications, y compris les arts et les médias".

La Directrice par intérim de l'INSTRAW a pris la parole à la conférence sur le thème "Les stratégies de l'INSTRAW en faveur de la femme après l'an 2000". C'était la troisième conférence qu'organisait cette organisation sur les femmes et leur rôle en tant que dirigeantes. Les conférences précédentes avaient porté sur "La promotion de la femme" (1994) et "Les contributions des femmes au développement, à la démocratie et à la paix" (1995).

L'Institut de la femme arabo-américaine Inc. (pour la recherche et le développement) est une organisation sans but lucratif, créée avec mission d'appuyer le progrès et la promotion des femmes arabo-américaines aussi bien aux Etats-Unis qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Ses mandats lui demandent, entre autres, d'entreprendre des recherches et des études sur la condition de la femme en vue d'appuyer la promotion de celle-ci et d'établir des relations avec des institutions, des groupes et des associations ayant pour but d'accroître les offres d'emploi pour les femmes.

Pour toute information supplémentaire, adressez-vous à: Institute of Arab-American Women, Inc. (for Research and Development), Rajaa Mukaddam, Présidente-Fondatrice, P.O. Box 4055, Grand Central Station, New York, NY 10163, Etats-Unis, Tél. et télécopie: (718) 601-2046.

RÉUNIONS "BEIJING, UN AN APRÈS"

Vingt-deux pays arabes ont été invités aux réunions "Beijing, un an après" qui se sont tenues à Amman (Jordanie) en septembre 1996. Deux réunions ont eu lieu, l'une pour les fonctionnaires gouvernementaux, l'autre un forum pour les ONG, afin de mettre au point des programmes d'action régionaux. Par ailleurs, chaque pays continue à oeuvrer à la mise en application du Programme d'action à l'échelon national.

Pour toute information supplémentaire, adressez-vous à: Salwa Nasser, Coordinatrice des ONG, Comité national jordanien pour la femme, Amman (Jordanie). Télécopie: (962-6) 82-73-50.

CONSEIL ASIATIQUE POUR LES DROITS DE LA FEMME

Le Conseil asiatique pour les droits de la femme a décidé de transférer son Secrétariat régional de Manille (Philippines) à Bangalore (Inde). Ce changement est dû à une décision préalable établissant la rotation du siège du Secrétariat régional tous les trois à cinq ans. Le Conseil a désigné la poétesse et activiste des droits de l'homme, Corinne Kumar, de l'Inde, Coordinatrice du Secrétariat régional, Madhu Bushan, coordinatrice du Bureau de l'Inde et Nelia Sancho, coordinatrice du Bureau de Manille.

Pour toute information supplémentaire, adressez-vous à: Corinne Kumar, Secrétariat régional de l'Asian Women's Human Rights Council, 2124 1st A Cross, #16 Main H.A.L.H. Stage, Bangalore 560008 (Inde). Télécopie: (91-80) 527-8628. Pour le Bureau de Manille, adressez-vous à: Nelia Sancho, P.O. Box 1013, Citimani, Diliman, Quezon City (Philippines). Télécopie: (63-2) 924-6831. Courrier électronique: <AWHRC@phil.gn.apc.org>

ZONTA INTERNATIONAL

Au cours de ses 77 ans d'existence et en vertu de son statut consultatif auprès du Conseil économique et social, en catégorie I, Zonta International a coopéré avec des organisations des Nations Unies, telles que l'INSTRAW, l'UNICEF, l'UNIFEM, l'UNRWA pour différents aspects visant à soutenir les femmes cadres supérieurs dans 66 pays. Au cours de la dernière séance de fond du Conseil (26 juin-26 juillet 1996) Zonta a présenté les objectifs de ses programmes pour 1996-1998, qui comprennent notamment la participation à des journées spécialement désignées par les Nations Unies, la mise en oeuvre des recommandations émanant de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et le maintien de son objectif de rester "une organisation internationale qui aborde les questions et problèmes internationaux, à l'unisson et en concertation".

Les priorités de Zonta coïncident avec celles de la Conférence de Beijing et ont trait aux inégalités en matière d'éducation et de formation, la violence envers les femmes, les inégalités et les insuffisances en matière d'accès aux services de santé, la promotion de la femme, les droits de la femme, la discrimination envers les petites filles et l'éducation des enfants et des adolescents.

Extrait d'une déclaration verbale de Zonta à la réunion du Conseil économique et social (New York, 26 juin-26 juillet 1996).

LA WOMEN'S WORLD SUMMIT FOUNDATION ORGANISE LE PREMIER SOMMET DE GENÈVE POUR LA CRÉATIVITÉ DES FEMMES DANS LA VIE RURALE

La Women's World Summit Foundation (Fondation du Sommet mondial sur les femmes) a pris l'initiative d'organiser un sommet annuel, à Genève, durant lequel elle décernera le "Prix à la créativité des

femmes dans la vie rurale" à près de 30 lauréates les plus méritantes en provenance de toutes les régions du monde. L'idée qui a présidé à la création de ce prix date de 1994 et a pris un essor extraordinaire pendant la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995), lorsque S.M. la reine Fabiola a exprimé le désir d'appuyer cette initiative en assistant personnellement à la cérémonie de remise des prix. Le but de la Fondation est d'habiliter les femmes rurales en leur décernant des prix (de 500 dollars chacun) pour récompenser leur créativité et leurs innovations dans la vie de tous les jours. Pour la remise des prix de 1996, la Fondation a reçu plus de 180 candidatures en provenance des cinq continents et c'est parmi ces candidates que seront proclamés les noms des 30 lauréates au cours d'une manifestation spéciale intitulée "Le Sommet de Genève: pour habiliter les femmes et les enfants dans la vie rurale".

Publications des interlocuteurs de l'INSTRAW



EQUATEUR

L'Institut équatorien de recherche et de formation de la femme (Instituto Ecuatoriano de Investigaciones y de Capacitación de la Mujer - IECAIM), interlocuteur de l'INSTRAW en Equateur, a publié une recherche portant sur les migrantes en Equateur. Cette étude examine les nombreux aspects des migrations, tels que: raisons pour lesquelles elles émigrent, âge, degré d'instruction, situation de famille, problèmes et aspirations des migrantes, état de santé et situation par rapport à l'emploi, conditions socio-économiques, logement, sécurité sociale et contribution économique. En plus d'analyser les

migrations internes, car les femmes constituent la majorité des migrations des zones rurales vers les villes, l'étude fournit également des données sur les migrations internationales et les réfugiés en Equateur et examine la situation précaire des femmes. Grâce à la publication de cette étude, l'IECAIM espère sensibiliser les institutions publiques et privées, les organisations gouvernementales et non gouvernementales, de même que les organismes de développement nationaux et internationaux à la réalité des femmes migrantes, dans l'espoir qu'il en résultera des politiques plus appropriées.

Pour toute information supplémentaire, adressez-vous à: Instituto Ecuatoriano de Investigaciones y Capacitación de la Mujer (IECAIM), Fabiola Cuví Ortiz, Directrice, Ave. 6 de Diciembre 2817 y República, Quito (Equateur), Tél: (593-2) 525-517, télécopie: (593-2) 563-232.



PAYS-BAS

L'interlocuteur de l'INSTRAW aux Pays-

Bas, le Vrouwenberaad Ontwikkelingssamenwerking (Réseau des femmes des organismes de développement aux Pays-Bas) a publié "The Gendered Economy" (L'économie genrée). Cette étude trace tout d'abord un bref panorama de la science économique féministe, lequel est suivi de l'examen des principaux partis pris sexistes en économie, qui reposent essentiellement sur des dualismes (masculin/féminin). Elle suggère ensuite plusieurs propositions substitutives, qui s'éloignent du paradigme néoclassique et prennent tout particulièrement en considération la relation entre la morale libérale et la morale de protection et leurs conséquences sur une économie d'un autre type. La reconnaissance de cette relation est considérée comme une prise de conscience précieuse pour oeuvrer

en faveur d'une économie d'équité entre les sexes.

Pour toute information supplémentaire, adressez-vous à: Vrouwenberaad Ontwikkelingssamenwerking, Lillian van Wesemael-Smit, Administratrice de programme, P.O. Box 77, 2340 AB Oegstgeest (Pays-Bas), Tél. (31 71) 515 93 92, télécopie: (31 71) 517 53 91, courrier électronique: Vbosholwide@gn.apc.org



Saint-Domingue, 1995) a été traduite en portugais par le Conseil national des droits de la femme (Conselho Nacional dos Direitos da Mulher), interlocuteur de l'INSTRAW au Brésil. Le livre a été mis en circulation en avril 1996 au cours d'une manifestation spéciale à laquelle ont assisté, entre autres, le Gouverneur et le Vice-Gouverneur du District fédéral, ainsi que d'autres représentants des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Le Conseil national des droits de la femme a l'intention d'utiliser le livre au Brésil comme matériel de base pour des séminaires destinés aux hauts fonctionnaires du gouvernement central et d'autres institutions dans plusieurs Etats de la fédération.

L'INSTRAW exprime son admiration pour le travail réalisé par son interlocuteur brésilien qui a traduit cet ouvrage en portugais pour favoriser sa diffusion à grande échelle et s'en servir dans d'importantes activités de formation destinées aux planificateurs gouvernementaux du développement.

Pour toute information supplémentaire, adressez-vous à: Conselho Nacional dos Direitos da Mulher (CNDM), Maria Ricardina Sobrinho de Almeida, Présidente, SBS Qd. 01 Bloco "E", Ed. Brasília, 5º andar, Brasília, D.F. (Brésil). Tél. (061) 226-1634, télécopie: (061) 322-3067.

Dans le système des Nations Unies LE COMPTE À REBOURS POUR L'AN 2000 A COMMENCÉ

LA PROMOTION DE LA FEMME PENDANT LES ANNÉES 90

Tout au long de son premier demi-siècle d'existence, les Nations Unies ont joué le rôle de catalyseur en matière de promotion de la femme, s'efforçant de faire progresser les principes d'égalité entre les sexes et de non discrimination qui sont énoncés dans la Charte des Nations Unies. Depuis la conférence où elle a été créée en 1945, à San Francisco jusqu'à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, en 1995, à Beijing, l'ONU a contribué à placer la cause des droits de la femme au coeur de l'ordre du jour mondial. De nos jours, alors que la communauté internationale affronte un vaste assortiment de problèmes, d'une plus grande ampleur et complexité, sous bien des aspects, que celles des problèmes auxquels s'attaquaient les signataires de la Charte, seuls quelques-uns nient encore que la promotion de toutes les femmes soit une condition sine qua non pour que le développement aille de l'avant.

Les années 90 ont vu surgir une série de conférences mondiales et de réunions au sommet sur différents aspects du développement, qui ont défini le cadre des initiatives de développement pour le siècle prochain. Ces conférences ont été conçues non seulement en vue de programmes d'action concrets mais

Les informations sur les Conférences des Nations Unies qui paraissent dans cette section sont extraites de *The United Nations and the Advancement of Women, 1945-1996* ISBN-92-1-100603-1 Publication pour la vente N-E.96.I.9 (Département de l'information des Nations Unies, New York, 1996) pages 59-69.

pour ouvrir les yeux de tous à la réalité, à savoir, que les questions dont elles s'occupent - les enfants et les fillettes, l'environnement, les droits de l'homme, la population, le développement social et les établissements humains - sont toutes liées les unes aux autres. Les objectifs qu'elles s'efforcent d'atteindre dépendent tous de la promotion de la femme.

Les pages suivantes présentent une brève description des conférences des Nations Unies dans les années 90 et des documents qui en ont résulté, de même que quelques mesures prises par l'INSTRAW pour la mise en application des différents programmes d'action, dans le cadre de ses travaux axés sur un développement équitable et durable.

Sommet mondial pour les enfants

NEW YORK, 1990

Le Sommet a examiné la situation des enfants dans le monde et il a souligné les handicaps qu'affrontent les fillettes par rapport aux petits garçons. La *Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant* a reconnu explicitement que l'amélioration de la situation des enfants dépend, dans une grande mesure, d'une condition: que l'égalité des droits de la femme soit garantie. Le *Plan d'action pour l'application de la*

Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant dans les années 90 recommande plusieurs mesures destinées à aborder la question de la promotion des droits de la femme. Le Plan d'action reconnaît que "l'amélioration de la condition de la femme et son accès sur un pied d'égalité à l'éducation, à la formation, au crédit et aux autres services d'encadrement constitue une précieuse contribution au développement social et économique d'une nation" et il ajoute que les efforts visant à améliorer la condition de la femme et le rôle qu'elle joue dans le développement doivent commencer par les fillettes. "Il faut garantir aux fillettes les mêmes droits en matière de santé, de nutrition, d'éducation et autres services de base pour leur permettre de se développer pleinement". Le Plan d'action comprend également l'environnement avec des objectifs en vue d'une meilleure utilisation des ressources naturelles, l'allègement de la pauvreté et la relance de la croissance économique.

Comme on reconnaît de plus en plus que la promotion de la femme, en tant que processus, doit être analysée sous l'angle du cycle de vie, en commençant à un âge précoce, dans le monde entier on se préoccupe désormais du sort des fillettes, qui constitue un nouveau domaine d'étude pour l'INSTRAW.

Ceci est reflété au paragraphe 334 du chapitre V du Programme d'action de Beijing¹ et dans les Activités de suivi de la Conférence.²



Conférence des Nations Unies Sur l'environnement et le développement

RIO DE JANEIRO, 1992
La CNUED traduit le

consensus général quant au rôle vital que jouent les femmes dans la promotion du développement durable. Elle a aussi montré officiellement la reconnaissance par la communauté internationale de l'importance de renforcer les connaissances techniques des femmes dans le domaine de l'environnement et du développement tout en améliorant leur capacité en matière juridique et administrative afin de leur permettre d'occuper des postes de direction et de décision.

La *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement* établit que la "pleine participation [des femmes] est donc essentielle pour atteindre le développement durable". *Action 21*, série de directives en vue du développement durable au XXI^{ème} siècle émanant de la CNUED, a affirmé que les initiatives en vue

d'un développement durable, qui emploient les ressources de la planète de manière à les conserver pour les futures générations, ne peuvent être couronnées de succès qu'avec la participation totale des femmes - et si elles reflètent les besoins, les activités et les points de vue des femmes. Le chapitre d'*Action 21* intitulé "Action à l'échelon mondial pour que les femmes parviennent au développement durable et équitable" réclame des politiques gouvernementales et des directives nationales explicites, des stratégies et des programmes pour que l'égalité entre les sexes deviennent réalité dans tous les aspects de la société. Ceci inclut la promotion de l'alphabétisation des femmes, l'enseignement traditionnel et la formation, la nutrition et la santé, de même que leur participation aux postes de direction clés et à la gestion de l'environnement.

Evolution du programme

-MATÉRIELS PERTINENTS DE L'INSTRAW DANS CE DOMAINE

- 1996 - Le dossier de formation modulaire multimédias de l'INSTRAW et du Centre international de formation de l'OIT sur "Les femmes, la gestion de l'environnement et le développement durable", ISBN-92-1-1270006-5, publication destinée à la vente N° E.95.III.C.2 (OIT/Turin, Italie, 1995).

- 1994 - *Les femmes, l'environnement et le développement durable: vers une synthèse théorique* de l'INSTRAW, publié par Zed Books Ltd.

- 1993 - Le dossier de formation multimédias de l'INSTRAW, du Centre de Turin de l'OIT et du Département de l'environnement et du développement durable sur "Les femmes, l'eau potable,

l'assainissement et la gestion des déchets", élaboré pour répondre aux Stratégies prospectives d'action de Nairobi (1985), à la CNUED (1992), à la Conférence des Nations Unies sur l'eau et l'environnement: enjeux du développement au XXI^{ème} siècle (1992).

- 1993 - "Les femmes et l'environnement" de l'INSTRAW, N° 19 Nouvelles de l'INSTRAW, numéro double (INSTRAW, Saint-Domingue, 1993).

- 1992 - La brochure de l'INSTRAW sur "Les femmes, l'environnement et le développement durable: des semences pour un futur plus vert" (INSTRAW, Saint-Domingue, 1992).

- 1992 - L'affiche de l'INSTRAW "En cousant toutes ensemble, nous raccomodons le futur de la planète", Les femmes, l'environnement et le développement durable (INSTRAW, Saint-Domingue, 1992).

- 1990 - Le dossier de formation multimédias de l'INSTRAW et le Centre de Turin de l'OIT sur "Les femmes et les ressources d'énergie nouvelles et renouvelables", élaboré pour répondre au Programme d'action de Nairobi (1981) et aux Stratégies prospectives d'action de Nairobi (1985).

Les rapports concernant les séminaires de formation dans ce domaine sont disponibles.

-ACTIVITÉS DE FORMATION DE L'INSTRAW DANS CE DOMAINE

- 1996 - Séminaire de formation sous-régional pour l'Europe centrale et les anciens pays de l'Europe de l'Est sur "Les femmes, la gestion de l'environnement et le développement durable", du 23 au 27 septembre 1996 au Centre international de formation de l'OIT, à Turin (Italie).

¹La *Déclaration de Beijing et le Programme d'action*, DPI/1766/WOM (Département de l'Information de l'ONU, New York, 1996).

²Résolution de l'Assemblée générale 50/203 "Activités de suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et mise en application intégrale de la Déclaration de Beijing et du Programme d'action", adopté le 22 décembre 1995.

- 1994 - Séminaire national de formation sur Les femmes, l'eau potable et l'assainissement, à Windhoek (Namibie), du 20 au 25 novembre 1994, organisé par l'INSTRAW avec la collaboration du Département des services d'appui et de gestion pour le développement et le Ministère des questions hydriques.
- 1994 - Séminaire national de formation sur Les femmes, l'eau potable et l'assainissement, à Georgetown (Guyana), du 31 janvier au 4 février 1994, organisé par l'INSTRAW, avec la coopération du Red Thread Women's Programme.
- 1994 - Séminaire national de formation sur Les femmes, l'eau potable et l'assainissement, à Quito (Equateur), du 27 juin au 1er juillet 1994, organisé par l'INSTRAW, avec la coopération de l'IECAIM.
- 1992 - Atelier interrégional de formation sur Les femmes, l'eau potable et l'assainissement, à Bangkok (Thaïlande), du 21 au 25 septembre 1992, organisé par l'INSTRAW, avec la coopération de la CESAP et du Département de l'environnement et du développement durable de l'ONU.
- 1992 - Atelier interrégional de formation sur Le rôle des femmes dans un développement écologiquement rationnel et durable, du 9 au 15 septembre 1992, à Beijing (République populaire de Chine), organisé par l'INSTRAW, avec la coopération du Département de l'environnement et du développement durable de l'ONU, de la Commission d'Etat pour la science et la technologie de la République populaire de Chine et l'All China Women's Federation.
- 1991 - Atelier interrégional de formation sur L'eau potable et l'assainissement, à Banjul (Gambie), du 2 au 6 septembre

1991, organisé par l'INSTRAW, avec la coopération du Département de l'environnement et du développement durable de l'ONU.

- Séminaire-Atelier "Femmes, développement et énergies de substitution: sources d'énergie nouvelles et renouvelables", à Saint-Domingue (République dominicaine), du 11 au 13 décembre 1990, organisé par l'INSTRAW avec la coopération de la Direction générale de la promotion de la femme.

- 1990 - Atelier régional de formation sur Les femmes et les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, à Tripoli (Libye), du 1er au 8 décembre 1990, organisé par l'INSTRAW, avec la coopération de la Fondation internationale de l'énergie, le Centre régional africain pour l'énergie solaire et le PNUD.

- 1990 - Séminaire méditerranéen de formation sur Les femmes et les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, à Ljubljana (Slovénie), du 18 au 21 septembre 1990, organisé par l'INSTRAW, avec la coopération du Centre pour la recherche en matière de gestion et de travail et le Centre international pour les entreprises d'Etat dans les pays en développement.

- 1990 - Séminaire national de formation sur Les femmes et les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, au Caire (Egypte), du 24 au 28 juin 1990, organisé par l'INSTRAW, avec la coopération du Centre national de recherches de l'Egypte, le PNUD et l'Association scientifique des femmes arabes et financé par le gouvernement italien.

- 1990 - Séminaire national de formation sur Les femmes et les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, à Dar-es-Salaam (Tanzanie), du 11 au 15 juin 1990,

organisé par l'INSTRAW, avec la coopération de l'Office tanzanien des normes et financé par le gouvernement italien.

- 1990 - Séminaire de formation pour les formateurs sur Les femmes et les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, à Turin (Italie), en mars 1990, organisé par l'INSTRAW, avec la coopération du Centre de Turin de l'OIT et financé par le gouvernement italien.



La Conférence mondiale sur les droits de l'homme

Vienne, 1993

Les efforts permanents des Nations Unies afin de faire fond sur les principes de la Charte et la Déclaration universelle des droits de l'homme se sont poursuivis à cette Conférence. La *Déclaration et le Programme d'action de Vienne*, adoptés par la Conférence, prient instamment les gouvernements et les Nations Unies de garantir "aux femmes la jouissance complète et égalitaire de tous les droits de l'homme", soulignent l'importance d'intégrer et de faire participer pleinement les femmes, "aussi bien en qualité de protagonistes que de bénéficiaires" du développement et réitèrent combien il est important d'atteindre les buts établis en faveur des femmes dans la Déclaration de Rio et Action 21.

La Conférence de Vienne a recommandé de prendre des mesures visant à assurer que "l'égalité de condition des femmes et le respect des droits de la femme" sont partie intégrante des activités et programmes du système des Nations Unies, et d'accroître la coopération dans ce sens entre la

Commission de la condition de la femme, la Commission des droits de l'homme et d'autres organismes des Nations Unies. Elle a également conclu qu'il fallait prendre des initiatives afin de s'assurer que toutes les activités des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme prendraient également en considération les droits de la femme.

La Déclaration et le Programme d'action de Vienne soulignent l'importance d'œuvrer à l'élimination de la violence envers les femmes dans la vie publique et privée, à l'élimination de toutes les formes de harcèlement sexuel, d'exploitation et de traite des femmes, à l'élimination des distorsions sexistes dans l'administration de la justice et à la suppression de "tous les conflits, quels qu'ils soient, qui pourraient s'élever entre les droits de la femme et les effets néfastes d'un certain nombre de pratiques traditionnelles ou ancestrales, de préjugés culturels et d'extrémismes religieux".



La Conférence internationale sur la population et le développement

LE CAIRE, 1994

Cette conférence a déclaré que tout programme consacré à la population et au développement devait remplir quatre conditions préalables: l'égalité entre les sexes; l'habilitation des femmes, la capacité des femmes à maîtriser leur propre fécondité; et l'élimination de toutes les formes de violence envers les femmes. Le Programme d'action a établi que l'habilitation des femmes et l'amélioration de leur condition

sont deux buts importants en eux-mêmes et que toutes deux sont essentielles si l'on veut que le développement durable réussisse. Pour atteindre ces buts, la conférence a émis trois recommandations principales: il faut créer des mécanismes pour garantir la participation des femmes sur un pied d'égalité et leur représentation égalitaire à tous les niveaux du processus politique et des affaires publiques; il faut réaliser des efforts visant à promouvoir l'éducation, l'emploi et la formation professionnelle des femmes; il faut éliminer toutes les pratiques discriminatoires, y compris celles sur les lieux de travail et celles ayant une incidence sur l'accès au crédit, la maîtrise des biens fonciers et la sécurité sociale.

La conférence a également demandé de consacrer une attention toute particulière au problème de la discrimination envers les fillettes. Constatant que dans toutes les sociétés la discrimination entre les sexes débute souvent aux tous premiers stades de la vie, la conférence a prié instamment les gouvernements et les responsables à tous les échelons de la société de s'opposer énergiquement en paroles et en actes à la discrimination entre les sexes au sein de la famille, laquelle se base sur la préférence pour les fils. Elle a également demandé instamment que les initiatives dans le domaine de l'éducation et de l'information encouragent le traitement égalitaire des garçons et des fillettes pour tout ce qui concerne la nutrition, la santé, les activités éducatives, sociales, économiques et politiques et elle a réclamé des régimes de succession équitables. Dans un chapitre du Programme d'action intitulé "Responsabilités et participation des hommes", la conférence a invité instamment les

gouvernements à promouvoir la "participation égalitaire des femmes et des hommes dans tous les secteurs de responsabilités au sein de la famille et du ménage, y compris la planification familiale, l'éducation des enfants et les tâches ménagères". La conférence a déclaré que les hommes avaient un rôle fondamental à jouer pour assurer l'égalité entre les sexes, car, dans la plupart des sociétés, ils exercent un pouvoir prépondérant dans presque tous les domaines de la vie.

Evolution du programme

-MATÉRIELS PERTINENTS DE L'INSTRAW DANS CE DOMAINE

- Le dépliant "Les contributions de l'INSTRAW afin d'améliorer la condition socio-économique des femmes âgées" (INSTRAW, Saint-Domingue, 1992).
- Le dépliant "Que savons-nous sur les migrations de femmes et sur les conditions critiques des migrantes?" (INSTRAW, Saint-Domingue, 1994).
- *The Migration of Women: Methodological Issues in the Measurement and Analysis of Internal and International Migration* (La migration des femmes: Aspects méthodologiques pour la quantification et l'analyse des migrations internes et internationales), ISBN-92-1-127005-7, publication destinée à la vente N° E.95.III.C.1 (INSTRAW, Saint-Domingue, 1994).
- *The Situation of Elderly Women - Available Statistics and Indicators* (La situation des femmes âgées - Statistiques et indicateurs disponibles), publication conjointe de l'INSTRAW et de la Division de statistique de l'ONU (Saint-Domingue, 1994).

• Le N° 20 de Nouvelles de l'INSTRAW "Les femmes et la famille" (INSTRAW, Saint-Domingue, 1994) contient un article de fond sur le concept en pleine évolution de la famille et sur les multiples rôles des femmes au sein de la famille.



Le Sommet mondial pour le développement social

COPENHAGUE, 1995

La convention internationale, adoptée lors du Sommet, a affirmé solennellement le rôle fondamental que jouent les femmes dans la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois rémunératifs et le renforcement du tissu social. *La Déclaration de Copenhague*, articulée autour de 10 engagements ayant pour but le développement social, inclut la reconnaissance, par les responsables mondiaux, que plus de femmes que d'hommes vivent dans la misère absolue et qu'elles supportent une part disproportionnée du problème d'affronter la pauvreté, la désintégration sociale, le chômage, la dégradation de l'environnement et les conséquences des guerres. En outre, la Déclaration établit que "l'égalité entre les hommes et les femmes est une priorité pour la communauté internationale et c'est pourquoi celle-ci doit se trouver au centre du développement économique et social".

Le Sommet de Copenhague a reconnu qu'avec la fin de la guerre

¹Ordre du jour d'Habitat: Buts et principes, engagements et Plan d'action mondial, A/CONF.165.L.1, deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II).

froide le concept de sécurité s'était profondément modifié. Au fur et à mesure que la menace d'une agression directe d'un Etat contre un autre s'amoindrisait, la sécurité des personnes dans leur vie quotidienne - chez eux, sur leurs lieux de travail, dans leurs communautés, leur environnement - s'est convertie en une nécessité nouvelle et urgente. La reconnaissance et le renforcement du rôle que jouent les femmes - dans le développement et à tous les échelons de la vie politique, civile, économique, sociale et culturelle, constituaient un élément vital de cette campagne. Au Sommet de Copenhague, la communauté internationale a reconnu avec la plus grande franchise que les problèmes qu'affrontent les femmes se trouvent au coeur même des programmes d'action mondiaux.

La Déclaration de Copenhague - exhortation à promouvoir "le respect total de la dignité humaine" et à instaurer "l'égalité entre hommes et femmes" - contient des engagements à promouvoir une série d'objectifs à l'échelon national, et notamment favoriser la participation des femmes à la vie politique, sociale et économique, accroître le rôle des femmes dans le processus décisionnel, encourager l'accès total à l'alphabétisation, à l'éducation et à la formation, éliminer les obstacles qui s'opposent à ce que les femmes obtiennent des emprunts, assurer aux femmes le droit au travail, à l'égalité avec les hommes, garantir la condition juridique et sociale; le bien-être et l'égalité des chances des fillettes, spécialement dans le domaine de la santé, de la nutrition, de l'alphabétisation et de l'éducation, éliminer toutes les formes de discrimination, d'exploitation et de violence

envers les femmes et les fillettes et garantir aux femmes la jouissance complète et égalitaire de tous les droits de l'homme et des libertés fondamentales.

La Déclaration a aussi proclamé l'importance du Sommet social en tant que passerelle vers la Conférence sur les femmes de Beijing, car les responsables du monde entier ont demandé instamment de "prêter une attention toute particulière aux préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes", de même qu'à "la mise en application et au suivi de ses conclusions."

Evolution du programme

- MATÉRIELS PERTINENTS DE L'INSTRAW DANS CE DOMAINE

- *Comment améliorer les opérations bancaires à l'intention des femmes rurales* (INSTRAW, Saint-Domingue, 1993).
Dossier de formation antisexiste (INSTRAW, Saint-Domingue, 1993).
- N° 22 de *Nouvelles de l'INSTRAW* "Le Sommet social: une perspective soucieuse d'équité entre les sexes" (INSTRAW, Saint-Domingue, 1995).
- *Credit for Women: Why is it so important?* (Pourquoi le crédit pour les femmes est-il si important?), ISBN-92-1-127051-0, publication destinée à la vente N° E.96.III.C.2 (INSTRAW/ICRW, Saint-Domingue, 1995).



Deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains

ISTAMBUL, 1996

Le préambule de l'*Ordre du jour d'Habitat: Buts et principes, engagements et Plan d'action mondial*¹, reconnaît pleinement le

rôle important que jouent les femmes dans le succès des établissements humains durables. Toutefois, il constate également qu'en raison du fardeau de la pauvreté, notamment, qui pèse en permanence sur les femmes et qui va croissant, les femmes se heurtent à certains obstacles pour "trouver un logement convenable et participer pleinement aux décisions concernant les établissements humains durables. L'habilitation des femmes et leur participation active, sur un pied d'égalité avec les hommes, à la vie politique, sociale et économique, l'amélioration de leur santé et l'élimination de la pauvreté sont essentielles pour le succès des établissements humains durables."

Dans le *Plan d'action mondial*, la vulnérabilité était définie comme "l'incapacité à entrer en concurrence, sur un pied d'égalité, pour les ressources et les offres de travail". Plus loin, le *Plan d'action* affirme que la vulnérabilité est souvent le produit de la marginalisation et de l'exclusion du courant socio-économique dominant et des processus décisionnels. Dans le cadre de cette vaste définition, de nombreux groupes sont considérés comme vulnérables: les femmes, les jeunes et les enfants en font partie, entre autres. A la lumière de ce qui précède, le *Plan d'action* insiste à maintes reprises sur les mesures qui permettraient aux femmes de participer, à égalité avec les hommes, aux questions concernant les établissements humains. La Conférence a également reconnu l'importance des liens qui unissent les établissements humains, l'environnement et les conséquences des catastrophes naturelles ou causées par les hommes, et met l'accent sur le rôle clé que jouent les femmes à cet

égard dans la planification du développement.

Evolution du programme

- MATÉRIELS PERTINENTS DE L'INSTRAW DANS CE DOMAINE

- "Les femmes et les établissements humains dans les zones de conflits - Cadre conceptuel de recherche", monographie présentée par Eva Tuft, de l'INSTRAW, à la table ronde de l'INSTRAW et d'Habitat sur "Les femmes et les établissements humains dans les zones de conflits", à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains - Habitat II, Istanbul (Turquie), le 11 juin 1996.
- "Les liens entre l'énergie et l'égalité des sexes", monographie distribuée au Colloque d'Habitat II: De l'énergie pour le XXI^{ème} siècle.
- "L'avenir des emplois urbains pour les femmes: l'importance du crédit pour la création d'emplois à l'intention des femmes des zones urbaines", monographie distribuée au Colloque d'Habitat II: L'avenir des emplois urbains.
- "Panorama général du rôle que jouent les femmes dans le domaine des ressources en eau", monographie distribuée au Colloque d'Habitat II: De l'eau pour les villes assoiffées.
- "Les femmes, les médias et les communications dans un environnement urbain: la démarche de l'INSTRAW", monographie distribuée au Colloque d'Habitat II: Les villes, les communications et les médias dans la société d'information.
- "Le vieillissement, processus chronologique, et les questions sociales et économiques qui en découlent", monographie présentée par la Directrice par

intérim de l'INSTRAW au symposium intitulé "Vivre plus longtemps - vivre mieux", à la Conférence d'Habitat II, le 6 juin 1996.

- ACTIVITÉS PERTINENTES DE L'INSTRAW

- La table ronde sur "Les femmes et les établissements humains dans les zones de conflits" à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains - Habitat II, à Istanbul (Turquie), le 11 juin 1996.
- La réunion du groupe d'experts de la Division de promotion de la femme, l'INSTRAW et PRIO sur "Les décisions politiques et le règlement des conflits: conséquences des différences basées sur le sexe", au siège de l'INSTRAW, à Saint-Domingue, du 7 au 11 octobre 1996.



Le Sommet mondial de l'alimentation

ROME, 1996

L'objectif principal du Sommet mondial de l'alimentation était de renouveler l'engagement de la communauté internationale à éliminer la faim et à instaurer une sécurité alimentaire durable. Le premier des sept engagements que contient le *Plan d'action* vise à assurer un environnement politique, social et économique, basé sur la participation égalitaire des femmes et des hommes, ce qui est plus propice à l'obtention de l'objectif: Des aliments pour tous, par le biais de la mise en application des engagements pris à Beijing, à savoir, promouvoir la participation des femmes aux économies agricole et rurale. A cet égard, au nombre des mesures que l'on a recommandé aux gouvernements, on peut citer

celle de mettre au point "des processus d'élaboration et d'application des politiques efficaces, participatifs, transparents, souples, et capables de s'adapter aux circonstances perpétuellement changeantes et aux informations nouvelles."

Les termes employés dans cette recommandation sont significatifs. En effet, ils préparent la voie pour l'incorporation d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes à la planification du développement. Les informations nouvelles et les circonstances perpétuellement

changeantes résulteront des données et des informations relatives à la situation des femmes collectées grâce à l'analyse sexospécifique et qui réfuteront les points de vue traditionnels sur le rôle des femmes dans l'agriculture, points de vue qui ont servi de base, jusqu'à présent, à la planification du développement agricole.

La prise en compte d'informations nouvelles est encore renforcée par la recommandation de promouvoir la pleine participation, sur un pied d'égalité, des femmes rurales aux

organisations communautaires, aux groupes de producteurs et aux ONG et d'encourager l'établissement de relations entre ces groupes et les institutions gouvernementales. En outre, le Sommet mondial recommande de sensibiliser le public aux rôles que jouent les femmes rurales et à leurs contributions.

Source: FAO, *Vers la sécurité alimentaire universelle, avant-projet de déclaration de politique et de Plan d'action*, WFS 96/3 (version préliminaire - Rév. 1), mars 1996.

LES RAPPORTS SUR LES FEMMES ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN, 1995-1996

"Aucune société ne traite ses femmes aussi bien que ses hommes". Telle est l'une des conclusions tirées de l'indicateur sexospécifique du développement, incorporé au *Rapport sur le développement humain de 1995*.

L'Administrateur associé du PNUD, lors de la présentation du *Rapport sur le développement humain de 1996* a commenté que "la disparité en matière de revenus entre les 20% de personnes les plus riches du monde et les 20% les plus pauvres a été multipliée par deux, passant de 30:1 à 61:1, au cours des trois dernières décennies". Il a dit que l'adage traditionnel qui suggérait

¹ A ce sujet, voir INSTRAW: *Measurement and Valuation of Unpaid Contribution: Accounting through time and output* (Quantification et évaluation de la contribution non rémunérée: Calcul par le biais du temps et du produit final), ISBN-92-1-127007-3, publication destinée à la vente N° E.95.III.C.3 (INSTRAW, Saint-Domingue, 1995).

généralement qu'il fallait choisir entre l'équité et la croissance a été totalement rejeté et il a souligné que "la création d'emplois s'est convertie en une passerelle vitale entre la croissance économique et le développement humain."

En fait, les taux de chômage ont atteint, dans le monde entier, des niveaux sans précédents au cours de la dernière décennie. Un taux de chômage considérable touche encore plus durement les jeunes, et les femmes se heurtent souvent à davantage d'obstacles que les hommes sur le marché du travail. A l'échelon mondial, les salaires des femmes équivalent en moyenne à 75 pour cent de ceux des hommes. Les femmes ont beau réaliser plus de la moitié des activités économiques mondiales, une grande part de leur travail continue à ne pas être rémunérée ni reconnue. Quand on lui a demandé "sur quoi il basait son affirmation que plus de la moitié du travail réalisé dans le monde était effectué par les

femmes", il a répondu "... l'évaluation selon laquelle plus de la moitié du travail réalisé dans le monde est effectué par les femmes se base sur les statistiques relatives à l'utilisation du temps qui ont pris en considération aussi bien le travail rémunéré que non rémunéré. En termes de travail rémunéré, les hommes travaillent un plus grand nombre d'heures. Mais, quand on comptabilise les deux, le travail rémunéré et non rémunéré, les femmes font plus de la moitié du travail qui a besoin d'être fait. Cette évaluation se base sur des études par pays."

"Sur les cinq pays qui occupent les premières places pour l'indicateur sexospécifique du développement, trois se trouvent sur les rives de la Baltique: la Suède (à la première place), la Norvège (3^{ème}) et la Finlande (5^{ème}). Les deux autres pays sont le Canada (2^{ème}) et les Etats-Unis (4^{ème}). En comparaison avec l'année dernière, le Canada est passé de la neuvième

place à la deuxième, essentiellement parce que l'on dispose désormais de données fiables sur le pourcentage des revenus des femmes et des hommes et que ces données indiquent un pourcentage plus élevé pour les femmes que ne l'indiquaient celles de l'année dernière.

Plusieurs pays et régions en développement arrivent également en bonne place en ce qui concerne l'indicateur sexospécifique de développement: la Barbade qui se place à la 16^{ème} place, les Bahamas, à la 18^{ème}, Hong Kong, à la 25^{ème}, l'Uruguay, à la 26^{ème}, Singapour, à la 29^{ème}, la République de Corée, à la 31^{ème}, le Costa Rica, à la 32^{ème} et la Thaïlande, à la 33^{ème}. Ces pays sont parvenus à créer les capacités humaines de base, aussi bien des femmes que des hommes, sans disparités considérables entre les sexes.

Les cinq dernières places sont occupées en ordre ascendant par le Niger, la Sierra Leone,

l'Afghanistan, le Burkina Faso et le Mali. Les femmes de ces pays souffrent d'une double privation: les réussites globales en matière de développement humain sont minimales dans ces sociétés et les réussites des femmes sont moindres que celles des hommes." (Rapport sur le développement humain, 1996).

Selon le Rapport de 1996, la croissance économique a fait défaut à plus du quart de la population mondiale dans cent pays. Le rapport appuie cette affirmation sur des réalités empiriques et signale que les "décideurs sont souvent hypnotisés par le montant de la croissance économique" et que "le développement qui perpétue les inégalités n'est pas durable et ne mérite pas de durer". Le rapport met l'accent sur les stratégies pour lesquelles "investir dans les capacités des femmes et les habiliter est la manière la plus sûre de contribuer au développement économique et au développement

généralisé". Le message le plus important de ce rapport, c'est que "l'égalité entre les sexes n'est pas nécessairement associée à une forte croissance économique". Ceci signifie que les femmes des pays les plus riches ne jouissent pas nécessairement de plus d'égalité face aux hommes ni les femmes des pays pauvres de moins d'égalité face aux hommes. Ceci signifie également qu'un pays riche pourrait supporter un très grand nombre de femmes pauvres. L'indicateur sexospécifique de développement, incorporé au *Rapport sur le développement humain* de 1995, a essayé de capter les succès accomplis au moyen de la même série d'instruments de base que comprend l'indicateur de développement humain: longévité, niveau d'éducation et revenus, mais il ajuste cet indicateur en fonction de l'inégalité entre les sexes. Dans ce rapport, l'indicateur sexospécifique de développement a été calculé pour 137 pays.

LE PROGRAMME À MOYEN TERME POUR TOUT LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES¹

Le Programme à moyen terme pour tout le système des Nations Unies pour 1996-

¹Les Programmes à moyen terme pour tout le système des Nations Unies dans le domaine de la promotion de la femme ont été formulés, pour une durée de six ans, afin de garantir une coordination à l'échelle de tout le système. Le premier de ces programmes a englobé la période 1990-1995. Le deuxième programme, dont il est question maintenant, englobe 1996-2001, il a été adopté en 1993 par le Conseil économique et social, puis examiné et modifié par le Conseil après la quatrième Conférence mondiale sur les femmes dans le document du Conseil économique et social intitulé "Projet de programme à moyen terme pour tout le système des Nations Unies dans le domaine de la promotion de la femme, 1996-2001", session de fond de 1996, 24 juin-26 juillet 1996 (E/1996/16).

2001 a été élaboré essentiellement à partir des priorités dégagées à Beijing et contenues dans le Programme d'action de cette conférence. Ce programme, cependant, traduit la reconnaissance de l'importance d'utiliser une approche intégrée pour mettre en oeuvre les conclusions de toutes les conférences et sommets mondiaux récents des Nations Unies. Le Programme à moyen terme contient une liste des activités qui seront entreprises, individuellement, par les

organisations et institutions du système, dans chacun des domaines d'intérêt cruciaux du Programme d'action de Beijing. Le Programme à moyen terme ne remplace pas la planification ni la programmation propres à chaque organisme. Il se propose plutôt de refléter les initiatives et les engagements en faveur de la promotion de la femme dans le système tout entier et de servir de base pour la coordination des activités des organisations et institutions qui travaillent dans des domaines similaires ou

complémentaires et pour le renforcement de leur collaboration ayant pour but de soutenir les initiatives des gouvernements. Il prévoit que toutes les instances des Nations Unies seront responsables des volets du programme qui relèvent

de leurs mandats. A cette fin, il prévoit que ce seront essentiellement les organes législatifs de chaque institution, la Commission de la promotion de la femme et le Comité chargé du programme et de la coordination qui établiront les

rapports sur des volets spécifiques et en assureront le suivi.

L'INSTRAW a conçu son propre programme de travail pour le prochain exercice biennal en conformité avec les aspects du Programme d'action de Beijing qui relèvent de son mandat.

Organes et institutions des Nations Unies

L'INSTRAW s'est adressé à tous ses interlocuteurs pour les questions relatives aux femmes au sein du système des Nations Unies, de même qu'aux commissions régionales, leur demandant de préparer des informations qui seraient publiées dans ce numéro de Nouvelles de l'INSTRAW. En raison des contraintes de temps pour en réaliser la traduction et l'impression, seules les informations qui ont été reçues en temps voulu ont été incluses dans ce numéro; les autres émanent de rapports publiés auparavant (avec leurs sources).

"Le processus de démarginalisation des sexesospécificités"

Puisque la promotion de la femme se trouve au centre même du mandat de l'INSTRAW, l'analyse sexesospécifique est devenue très tôt une composante du processus de conceptualisation.

¹Institut des Nations Unies pour le développement social. La démarginalisation des sexesospécificités: Etudes des initiatives entreprises dans ce sens par le PNUD, la Banque Mondiale et l'OIT afin d'institutionnaliser la problématique hommes-femmes (Shahra Razavi et Carol Miller), Genève, août 1995.

En 1993, l'INSTRAW a achevé l'élaboration d'un dossier de formation antisexiste, contenant deux parties bibliographiques et cinq modules. La version en anglais est train d'être traduite en espagnol, grâce à une contribution extraordinaire de l'Instituto de la Mujer (Institut de la femme), dépendance du Ministère des Affaires sociales espagnol. En 1995, l'INSTRAW a publié l'ouvrage: *Gender Concepts in Development Planning, Basic Approach* (Concepts sexesospécifiques pour la planification du développement - approche de base) qui a été diffusé sur une grande échelle. L'ouvrage a été traduit en portugais par l'interlocuteur de l'INSTRAW au Brésil et la version en espagnol sera bientôt terminée, puis imprimée.

Afin d'élargir l'analyse conceptuelle de "La démarginalisation des sexesospécificités" à un symposium organisé par l'Université des Nations Unies, à Tokio, le 19 juin 1996, la Directrice par intérim de l'INSTRAW y a présenté trois monographies ayant trait à:

1) "La démarginalisation des questions relatives aux femmes: un programme de recherche en faveur des femmes"; 2) "La sexesospécificité

en économie"; et 3) "La sexesospécificité dans la société".

Tout récemment, "la démarginalisation" a fait des adeptes parmi les organismes internationaux et les gouvernements, comme un moyen de placer les questions relatives aux femmes au centre du développement. Dans les trois institutions multilatérales qui ont été étudiées par l'Institut des Nations Unies pour le développement social, la démarginalisation s'est traduite par des efforts pour "institutionnaliser" les sexesospécificités en incorporant une démarche soucieuse d'équité entre les sexes à l'ensemble des activités financées et exécutées par l'organisation, en étendant la responsabilité d'intégrer la sexesospécificité au-delà des services chargés de la participation des femmes au développement ou de la sexesospécificité - par le biais de mécanismes tels que la formation à la sexesospécificité et des directives axées sur l'égalité entre les sexes - et en la transformant ainsi en une affaire de routine pour tous les services administratifs et tous les membres du personnel.

Une monographie élaborée par l'Institut des Nations Unies pour le développement social¹ essaie

d'analyser les initiatives entreprises par trois institutions: le PNUD, la Banque Mondiale et l'OIT. En voici quelques extraits: conformément à son mandat de "coordination", le PNUD semble reconnaître l'importance de disposer de procédures solides pour étendre la responsabilité de la participation des femmes au développement et de la problématique hommes-femmes à tout le système. En fait, bon nombre de ses initiatives, ces dernières années, ont porté précisément sur le renforcement des procédures - aussi bien en ce qui concerne le degré de capacité que la préparation de nouvelles directives pour la participation des femmes au développement et la problématique hommes-femmes. La frontière qui sépare "les procédures" et les "résultats bureaucratiques" s'estompe dans le cas du PNUD. Plusieurs de ses grands projets et programmes consacrés à la participation des femmes au développement et à la sexospécificité visent à s'assurer que les procédures de prise de décisions à l'échelon national tiennent davantage compte de la participation des femmes au développement et des problèmes propres à chaque sexe. En ce qui concerne les procédures du PNUD pour la formation à la sexospécificité, elles sont considérées comme un outil fondamental pour intégrer la participation des femmes au développement et la problématique hommes-femmes aux programmes et aux projets, en dépit de certaines évaluations récentes qui contestent les bénéfices globaux de cette formation. La justification que donne le PNUD à la formation à la sexospécificité est la suivante: "Si les praticiens spécialistes de la

problématique hommes-femmes ou de la participation des femmes au développement ne peuvent être partout en même temps, on pourra peut-être se rendre compte de leur influence si les fonctionnaires du projet apprennent qu'il est important de se poser des questions et d'utiliser une démarche analytique qui reconnaisse l'existence de problèmes propres à chaque sexe." Tout comme l'OIT, le PNUD prévoit de dispenser une formation spécialisée en matière de sensibilisation aux sexospécificités à l'intention de ses interlocuteurs, ainsi que des actions de formation de formateurs à la problématique hommes-femmes pour les personnels locaux afin qu'ils transmettent leurs nouvelles connaissances à leurs collègues. A ce jour, la formation à la problématique hommes-femmes n'a encore concerné qu'une fraction du personnel. Dans la pratique, les tentatives pour étendre la responsabilité de tout ce qui concerne la participation des femmes au développement et la sexospécificité au système tout entier ont fait découvrir qu'il y a peu d'"experts" internes en participation des femmes au développement ou en sexospécificité au sein des Nations Unies. C'est pourquoi, le PNUD tend à faire appel à des consultants pour ces domaines spécialisés.

La partie finale de la monographie évalue de manière critique la stratégie de démarginalisation et les innovations qu'elle a favorisées en matière de procédures. Elle identifie certains des obstacles rencontrés dans les différents contextes institutionnels et souligne les possibilités de progrès à l'avenir.



INSTITUT DE RECHERCHE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL: DIALOGUES AU SUJET DES POLITIQUES RELATIVES À LA PROBLÉMATIQUE HOMMES-FEMMES.

Le projet conjoint de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social et du PNUD intitulé la Coopération technique et la vie des femmes, a pour but d'améliorer la capacité des chercheurs nationaux à analyser les incidences des politiques macro-économiques sur les inégalités entre les sexes et d'utiliser leurs conclusions pour la formulation des politiques. Pour atteindre ces objectifs à l'échelon national, le projet s'efforce de faire naître un débat et une concertation - un dialogue au sujet des politiques - au sein des chercheurs spécialisés dans la problématique hommes-femmes, les ONG et les responsables des ministères d'intervention économique. Ces débats sont alimentés en informations sur les dimensions sexospécifiques des principaux aspects des politiques macro-économiques par les chercheurs nationaux, financés par le projet.

Des recherches et des dialogues sur les politiques sont actuellement en cours dans les cinq pays participants: le Bangladesh, la Jamaïque, le Maroc, l'Ouganda et le Viet Nam. En ce qui concerne les thèmes abordés, les dialogues sur les politiques, dans les pays concernés par le projet, se divisent en deux groupes principaux:

- 1) les politiques agricoles, y compris les stratégies de croissance, la pauvreté et les questions liées à l'emploi (en Ouganda et au Viet Nam) et 2) l'industrialisation et

l'emploi en dehors du secteur agricole, spécialement dans les secteurs à vocation exportatrice (au Bangladesh, en Jamaïque et au Maroc). Les principales conclusions du projet ont été présentées lors d'un atelier international "Travailler à l'instauration d'un ordre du jour macro-économique plus soucieux d'équité entre les sexes", qui s'est tenu à Dhaka (Bangladesh), du 26 au 28 novembre 1996. Etant donné les efforts redoublés réalisés après la Conférence de Beijing afin d'intégrer les problèmes spécifiques des hommes et des femmes à la formulation et à l'analyse des politiques macro-économiques, cet atelier devrait constituer une instance propice à l'examen des progrès accomplis à ce jour et à la conception de stratégies pour surmonter les obstacles persistants.

PNUD LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD): LA PAUVRETÉ DES FEMMES

Suite à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, le PNUD a mis au point une stratégie pour la promotion de la femme, conforme aux engagements pris à Beijing. Pour le PNUD¹, la priorité accordée à l'élimination de la pauvreté met l'accent sur des moyens de subsistance durables, la régénération de l'environnement,

¹Le PNUD est un membre actif du Comité interorganisations des Nations Unies pour la démarginalisation des questions relatives aux femmes et à la problématique hommes-femmes. Ce comité a été créé par le Secrétaire général après la Conférence de Beijing et il travaille en étroite collaboration avec différents partenaires du développement, y compris l'UNIFEM.

une bonne et saine gestion des affaires publiques et la promotion de la femme. Un des principaux résultats de la Conférence de Beijing a été la reconnaissance par les gouvernements mondiaux que la féminisation de la pauvreté doit constituer le premier de leurs domaines d'intérêt cruciaux. Le document relatif aux stratégies établit clairement les deux dimensions de la promotion de la femme sur lesquelles le PNUD va centrer ses activités, à savoir: l'habilitation économique, politique et personnelle des femmes et l'appui à la création et à la conservation d'environnements juridique et politique favorisant leur promotion. Le PNUD finance une série d'activités, et notamment la mise au point de cadres juridiques types pour affronter la violence envers les femmes en Amérique latine, l'accès des femmes aux micro-emprunts en Afrique, dans la région Asie-Pacifique et dans le monde arabe. Le PNUD soutient également l'amélioration de la collecte et l'analyse des statistiques ventilées par sexe dans toutes les régions.

La méthode utilisée pour faire progresser le programme de travail du PNUD dans le domaine de la promotion de la femme est la démarginalisation des sexospécificités. Le PNUD travaille actuellement, de concert avec 20 pays, à tester les démarches et les méthodes utilisées pour la démarginalisation des sexospécificités dans différents contextes culturels. Afin de doter son personnel de la capacité nécessaire pour mener à bien cette démarginalisation, le PNUD met également au point et teste des matériels de formation innovateurs qui ne se limitent pas à l'analyse sexospécifique. Ces matériels

comprennent notamment des techniques de démarginalisation et des compétences pour la revendication de ses droits, la capacité de motivation et l'aptitude à prendre la parole en public.

FNUAP LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION (FNUAP): L'HABILITATION DES FEMMES

Les activités visant à mettre en oeuvre le Programme d'action de Beijing complètent celles destinées à la mise en train du Programme d'action du Caire. Ces initiatives sont axées sur: les droits de la femme, y compris les droits liés à la procréation et à la sexualité, la santé génésique des adolescentes et elles visent à renforcer les activités réalisées à l'échelon national. En ce qui concerne l'égalité entre les sexes et l'habilitation des femmes, le FNUAP intègre actuellement les considérations liées à la sexospécificité à tous ses programmes et projets et il évalue la manière dont celles-ci peuvent être intégrées effectivement à tous les aspects de ses programmes relatifs à la santé génésique, aux stratégies de développement et aux activités de plaidoyer.

Pour ce qui est des droits de la femme, le FNUAP a planifié diverses activités avec d'autres organismes et institutions des Nations Unies, et notamment:

- une consultation technique sur la mutilation des organes génitaux féminins, en mars 1996 (à laquelle ont assisté 52 participants en provenance d'Afrique et des Etats arabes) afin de mettre au point un cadre conceptuel pour l'intégration d'activités visant à éliminer la mutilation des organes génitaux féminins;

- un projet avec le Centre pour la législation et les politiques de production afin de renforcer, de concert avec des ONG de 51 pays, les activités de plaidoyer et les législations à l'échelon national; et,

- une table ronde, prévue pour décembre 1996, afin de défendre les droits liés à la procréation et à l'hygiène sexuelle.

Quant à la santé génésique des adolescentes, le FNUAP a prévu d'organiser un atelier, conjointement avec le Centre pour le développement et la population, qui réunira 32 jeunes filles et jeunes femmes afin de mettre au point des plans d'action pour la mise en application des recommandations des conférences du Caire et de Beijing. Le FNUAP surveille également les progrès accomplis par les gouvernements afin de voir si les objectifs ont été atteints en ce qui concerne l'habilitation des femmes (avec Women's Environment and Development Organizations) et il étudie la sexualité masculine au sein et en dehors de la famille (avec le Conseil pour la population).



LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF): LES DROITS DE LA FEMME ET DE L'ENFANT

L'UNICEF a défini trois domaines d'intérêt principaux pour ses activités de suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes: l'éducation des fillettes, la santé des fillettes, des adolescentes et des femmes et les droits de la femme et de l'enfant. Le fait que l'UNICEF ait choisi comme priorité l'éducation des fillettes est une constatation que l'éducation est l'investissement le

plus important, à lui seul, pour créer les conditions permettant l'habilitation des fillettes. L'éducation aide les petites filles à acquérir les compétences indispensables pour améliorer leur qualité de vie et celles de leurs futures familles. L'UNICEF s'intéresse de très près à la santé des adolescentes. Au nombre de ses activités, l'UNICEF va travailler avec les écoles afin de dispenser aux fillettes et aux adolescentes une éducation sanitaire et nutritionnelle et il contribuera à améliorer la disponibilité et l'accessibilité des centres d'hygiène sexuelle et de comportement procréateur destinés aux adolescents. Dans le cadre de ses travaux visant à promouvoir les droits de la femme et de l'enfant, l'UNICEF va redoubler ses activités de plaidoyer afin d'obtenir la ratification universelle de la Convention relative aux droits de l'enfant - tâche qui est presque terminée - et de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes. Il accordera son attention, en priorité, à ce que le public comprenne bien les deux conventions et les liens qui les unissent.

Outre ses domaines prioritaires, l'UNICEF accorde également beaucoup d'importance à la création de partenariats et de liens de collaboration avec les organismes des Nations Unies et autres organisations à tous les échelons. Des alliances pour concevoir et exécuter des mesures visant à mettre un terme aux pratiques traditionnelles négatives et dangereuses, et notamment à la mutilation des organes génitaux féminins, seront un élément essentiel de cette idée maîtresse. L'UNICEF prêter une attention

accrue aux femmes qui se trouvent dans des situations d'urgence et à la promotion d'actions de formation soucieuses d'équité entre les sexes à l'intention du personnel concerné afin de contribuer à garantir la protection des droits de la femme et des fillettes dans les situations d'urgence.

LE DÉPARTEMENT DES AFFAIRES HUMANITAIRES DES NATIONS UNIES: LA FEMME DANS LES SITUATIONS DE CONFLITS

Les activités spécifiques suivantes du Département des affaires humanitaires de l'ONU sont en relation directe avec le Programme d'action de Beijing:

La guerre et les déplacements de population n'ont pas les mêmes conséquences pour les femmes que pour les hommes, parce que les changements qui se produisent dans les rôles des femmes sont plus profonds et beaucoup plus rapides que les changements dans les rôles des hommes. Pourtant, on considère généralement les femmes comme des victimes passives ou comme des groupes vulnérables. Afin de garantir une intervention humanitaire plus efficace, le Département des affaires humanitaires préconise le concept qu'il faudrait considérer les femmes non seulement comme les "victimes" des conflits, et par conséquent comme des récipiendaires des services, mais aussi comme des participantes à la mise en place et à la prestation de l'assistance.

Les situations de conflits placent souvent les femmes devant le fait qu'elles sont seules responsables de la subsistance et du bien-être de leurs enfants et des personnes âgées

de leur famille. En cas de croissance financière inégale et de recession économique, il est plus difficile encore pour les femmes de faire face aux catastrophes naturelles. Le Département des affaires humanitaires s'est engagé à veiller à ce que la communauté humanitaire soit consciente de ces obligations et que les programmes destinés aux victimes des catastrophes naturelles ou causées par les humains adoptent une démarche soucieuse d'équité entre les sexes.

Toutes les populations ont des mécanismes sexospécifiques propres pour faire face aux problèmes, mécanismes qui revêtent une importance particulière en cas de catastrophe, que celle-ci soit naturelle ou causée par les humains. Beaucoup de ces mécanismes sont mis en place par les femmes qui répondent souvent à des problèmes spécifiques par des stratégies innovatrices, comme les procédures utilisées pour la répartition des aliments dans les camps de réfugiés et de personnes déplacées. Le Département encourage la participation des femmes à tous les aspects des activités destinées à soulager les catastrophes et y faire face.

Les femmes souffrent beaucoup plus de traumatismes physiques et mentaux et c'est pourquoi il est nécessaire de s'occuper de leurs besoins particuliers en matière de santé dans les situations de conflits. Le Département assure une coordination plus efficace en consultation avec les organismes pertinents afin d'harmoniser les stratégies opérationnelles destinées à surmonter ces problèmes. Les situations de conflits sont souvent réglées sans tenir compte des problèmes spécifiques de chaque sexe. Le Département reconnaît que les femmes sont une aide précieuse

dans le règlement des conflits et favorise leur participation au règlement de ceux-ci.



**L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT
INDUSTRIEL (ONUDI):
LE PLAN D'ACTION EN FAVEUR
DE LA FEMME ET LE
DÉVELOPPEMENT**

L'ONUDI a mis au point un Plan d'action à trois axes pour assurer le suivi de la Conférence de Beijing, dont les principaux volets sont les suivants:

La promotion de politiques et de stratégies tenant compte des sexospécificités afin de faciliter l'intégration des femmes au développement industriel et accroître la proportion de femmes cadres supérieurs dans l'industrie;

Le développement de l'esprit d'entreprise chez les femmes et la formation de ressources humaines pour le secteur industriel, afin de faciliter l'accès des femmes aux nouveaux types d'industrie et aux industries non traditionnelles et leur permettre de satisfaire les demandes de nouveaux savoir-faire; et,

La promotion de réseaux d'investissements et de centres d'information à l'intention des femmes pour leur fournir les informations pertinentes sur toutes les questions ayant trait à l'industrie.

La première étape de la mise en oeuvre du Plan d'action cité ci-dessus a été la préparation d'un programme complet et intégré pour encourager les femmes à devenir chefs d'entreprise. Ce programme a été conçu principalement pour les pays africains et pour les pays les

moins développés. Il a démarré en 1996 dans trois pays de l'Afrique occidentale et dans un pays de l'Asie du Sud.

**L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES POUR
L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET
LA CULTURE (UNESCO):
PRIORITÉS EN MATIÈRE DE
POLITIQUES EN FAVEUR DES
FEMMES**

L'Unesco a trois objectifs en matière de politique, qui sont les principes directeurs de l'organisation en ce qui concerne les femmes (quatrième stratégie à moyen terme). Il s'agit des objectifs suivants: intégration des considérations liées à la sexospécificité à toutes les activités de planification et programmation, mise en oeuvre et évaluation des politiques; promotion d'une participation nombreuse et active des femmes à tous les échelons et dans tous les domaines d'activité; mise au point de programmes et projets spécifiques en faveur des femmes et des fillettes pour promouvoir l'égalité des femmes, la création endogène de capacités et la citoyenneté à part entière des femmes.

Pendant l'exercice biennal 1996-1997, l'Unesco entreprendra des projets spéciaux ayant pour but de satisfaire les besoins particuliers des groupes prioritaires et de mieux répondre ainsi aux objectifs de ses politiques. Sur dix projets spéciaux, l'Unesco accorde une attention toute particulière aux projets suivants: la promotion de l'éducation des fillettes et des femmes en Afrique; les femmes, l'approvisionnement en eau et l'utilisation des ressources en

eau; les femmes parlent aux femmes: la radio des femmes des communautés rurales dans les pays les moins développés; et les femmes au service de la paix civile.



LE FONDS DU DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME (UNIFEM): L'ACCÈS DES FEMMES AUX RESSOURCES¹

La féminisation de la pauvreté a atteint son apogée. Les femmes représentent en effet 70 pour cent du 1,3 milliard de pauvres à travers le monde. Afin de lutter contre cette tendance mondiale, le Programme d'habilitation économique de l'UNIFEM s'efforce de parvenir à ce que les politiques économiques tiennent davantage compte des sexes et d'encourager les femmes à prendre part aux décisions économiques.

La dérèglementation commerciale, les changements accélérés des technologies, la transition vers une économie de marché et les programmes d'ajustement structurel ont engendré de nouveaux modèles de richesse et de pauvreté. En raison de la hiérarchie existant entre les femmes et les hommes, les décisions en matière d'échanges commerciaux ont des conséquences d'une portée considérable sur les femmes. Les restrictions imposées à la possession d'actifs par les femmes, à leur éducation, à leurs possibilités d'emploi et à leur mobilité physique et sociale, ont comme résultat que les hommes

tirent généralement plus de profit que les femmes de ces changements.

L'UNIFEM recherche les points stratégiques où il pourrait intervenir, afin que les politiques commerciales n'aient pas d'incidences négatives sur le mode de vie des femmes. Il améliore la capacité des organisations de femmes à défendre les intérêts des femmes et met au point des programmes orientés vers l'action qui aident les femmes à surmonter les répercussions négatives et à saisir les nouvelles possibilités positives.

UNICRI INSTITUT INTERRÉGIONAL DE RECHERCHE DES NATIONS UNIES SUR LA CRIMINALITÉ ET LA JUSTICE (UNICRI): LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES ET LA JUSTICE

L'élimination de la violence envers les femmes était l'un des thèmes prioritaires inscrits à l'ordre du jour de la 5^{ème}

Commission pour la prévention de la criminalité et la justice pénale qui s'est réunie à Vienne, du 21 au 31 mai 1996. La Commission y a examiné un projet de résolution sur l'élimination de la violence envers les femmes et a recommandé son adoption par le Conseil économique et social. Elle a également étudié un document révisé intitulé "Mesures pratiques, stratégies et activités dans le domaine de la prévention de la criminalité et de la justice pénale en vue d'éliminer la violence envers les femmes". Ce document fournit des conseils pratiques sur la manière d'aborder cette question par le biais de mesures

législatives, de la recherche et l'évaluation, de la coopération technique, la formation et l'échange d'informations. La résolution et le document sur les "Mesures pratiques, stratégies et activités" complètent le processus entamé à Beijing et habilitent la Commission pour la prévention de la criminalité et la justice pénale à mettre en oeuvre les activités qui relèvent de son domaine de compétence. Les activités suggérées dans la résolution seraient entreprises avec les ressources dont disposent les Etats Membres concernés ainsi que les instituts et organisations des Nations Unies. Un rapport contenant le texte révisé de l'avant-projet de Mesures pratiques, stratégies et activités ainsi qu'un rapport sur les points de vue exprimés par les Etats Membres et le Réseau du programme pour la prévention de la criminalité et la justice pénale seront préparés en vue de la 6^{ème} session de la Commission.

CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL (CCI): LA SEXOSPÉCIFICITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES COMMERCIAUX

Le Centre du commerce international (de la CNUCED et de l'OMC) est l'organe de coordination du système des Nations Unies pour la coopération technique avec les pays en développement et les économies en transition. Il a pour mission de promouvoir les échanges commerciaux et d'intégrer les femmes au développement des échanges commerciaux. Si l'on passe en revue les progrès accomplis un an après Beijing, le bilan est positif. Les objectifs globaux du

¹Extrait du *Rapport annuel de l'UNIFEM*, 1995.

Programme d'intégration de la sexospécificité au développement des échanges commerciaux sont de favoriser l'esprit d'entreprise chez les femmes et de créer des emplois destinés aux femmes dans le secteur du commerce d'exportation. Un bref résumé de quelques activités qui tendent vers ces objectifs est présenté ci-dessous:

Le Programme d'action de Beijing fait référence de manière précise à la nécessité de promouvoir l'auto-suffisance économique des femmes et leur accès aux emplois rémunérés et, dans ce contexte, il souligne la nécessité d'offrir une coopération technique aux femmes chefs d'entreprise en matière de promotion des échanges commerciaux. Dans la ligne de ce qui précède et dans le cadre du Programme d'intégration de la sexospécificité au développement des échanges commerciaux, un projet en cours d'exécution se propose d'évaluer les incidences du nouvel environnement commercial international sur les femmes chefs d'entreprises africaines et de concevoir un programme pour les aider. Des activités similaires devront être mises en marche dans d'autres régions. Des projets spécialement destinés aux femmes et des projets de coopération technique pour la prise en compte des sexospécificités, comportant des modules spécialement ciblés sur les femmes, destinés à des pays sélectionnés d'Asie et d'Afrique sont actuellement en cours d'exécution ou en sont à l'étape de planification. De plus, l'ouvrage intitulé "*Women, Entrepreneurship and Trade*" (Les femmes, l'activité d'entreprise et les échanges commerciaux) est en cours de préparation en vue de sa publication (1997).



L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO): LA DÉMARGINALISATION DES CONSIDÉRATIONS LIÉES AUX SEXOSPÉCIFICITÉS

En sa qualité d'organisme des Nations Unies responsable de l'agriculture, la sylviculture et les pêcheries dans le monde entier, et vu son mandat de promouvoir une agriculture et un développement rural durables ainsi que la sécurité alimentaire pour tous, la FAO va s'assurer que les femmes, en plus des hommes, ont accès aux ressources et à l'assistance technique dont elles ont besoin pour parvenir à un mode de vie durable et à une meilleure qualité de vie.

La FAO s'est engagée à intégrer les considérations liées aux sexospécificités à ses activités et elle a déjà progressé considérablement dans ce sens. Le Plan d'action de la FAO pour la participation des femmes au développement (1996-2001) ébauche un cadre conceptuel qui garantit la pleine intégration des considérations liées aux sexospécificités aux travaux de l'Organisation, aussi bien à l'échelon opérationnel que normatif. Comme la sexospécificité est une question qui en recoupe plusieurs autres et qui exige la responsabilité de toute l'organisation, le Plan d'action a été élaboré en utilisant une approche extrêmement globale et participative. Cette approche avait pour but de garantir un engagement plus actif envers la mise en oeuvre du programme et l'affectation de ressources adéquate à cette fin.

Des plans d'action consacrés à la participation des femmes au

développement ont été élaborés, pour chacun des domaines techniques dont est responsable la FAO, par le personnel qui travaille dans ces domaines. Ces programmes permettent de s'assurer que nos engagements envers la promotion de la femme se traduiront en réalisations concrètes. Ils visent à renforcer les capacités techniques, professionnelles et didactiques de la FAO et de ses partenaires au niveau national dans le domaine des sexospécificités et à étendre à tous ceux qui travaillent dans le domaine du développement la responsabilité de tenir compte des sexospécificités. Ces programmes sont la base même du Plan d'action de la FAO.



L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT): LA DÉMARGINALISATION DES CONSIDÉRATIONS LIÉES AUX SEXOSPÉCIFICITÉS

Le Conseil d'administration de l'Organisation internationale du Travail, à sa 264^{ème} session (en novembre 1995) et à sa 265^{ème} session (en mars 1996) a affirmé son vif intérêt à ce que l'OIT réalise des activités dynamiques de suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et qu'il les appuyait, et à sa 265^{ème} session, il a approuvé une proposition concernant un programme international pour les femmes. Le Directeur général, dans sa lettre d'orientation du programme portant sur l'élaboration des projets de programmes et de budget pour l'exercice biennal 1998-1999, a également désigné la promotion de la femme comme l'un des

trois domaines prioritaires pour la collaboration technique de l'OIT. Le programme international intitulé "Des emplois plus nombreux et meilleurs pour les femmes" (1997-2000) représente une réponse capitale de l'OIT à l'appel lancé par la Déclaration de Beijing aux organismes des Nations Unies leur demandant de s'engager pleinement dans la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing et de collaborer à la réussite de celle-ci. L'intention du programme international est d'aborder les questions qui préoccupent le monde entier d'une manière exhaustive et intégrée, mais dans le respect des caractéristiques nationales et régionales bien marquées et distinctes et sans perdre de vue l'objectif, qui est d'améliorer la condition de la femme face à l'emploi en termes quantitatifs et qualitatifs. Tout en continuant à mettre en oeuvre la stratégie d'intégration des considérations liées aux sexospécificités afin de s'assurer que tous les programmes et projets de l'OIT prennent en considération les problèmes spécifiques des hommes et des femmes, les activités de suivi de l'OIT s'articuleront autour de quatre grands axes: les emplois rémunératifs et l'élimination de la pauvreté, les conditions de travail et la couverture sociale, les normes internationales du travail et le renforcement des institutions et organisations.

L'OIT a pris des mesures afin de renforcer le Bureau du Conseiller spécial pour les questions concernant les travailleuses, responsable de la coordination des questions relatives aux femmes et à la problématique hommes-femmes, en lui allouant des ressources

supplémentaires pour 1996-1997. Il a également affecté des ressources pour la mise en train d'un programme international de suivi de la Conférence de Beijing.

Des ateliers de formation aux sexospécificités ont été organisés aussi bien au siège de l'OIT et dans ses bureaux extérieurs qu'à l'intention des membres de l'OIT. Une pochette de documents d'information et un dossier de formation sur la "problématique hommes-femmes dans le monde du travail" ont été élaborés et sont amplement utilisés dans ces activités.

L'OIT a également élaboré un dossier de formation en modules et une pochette d'information sur les droits des travailleuses afin d'encourager des initiatives dans le domaine des normes internationales du travail. Un programme interrégional de formation et de diffusion de l'information a été mis en train dans les pays suivants: Chine, Egypte, El Salvador, Hongrie, Inde, Mali, Suriname, Viet Nam et Zimbabwe, dans le but d'adapter la pochette d'information et de formation sur les droits des travailleuses aux contextes nationaux et locaux.

La publication de l'OIT: *More and Better Jobs for Women: An Action Guide* (Des emplois plus nombreux et meilleurs pour les femmes: un guide pour l'action), sortie dans le cadre du suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et du Sommet mondial pour le développement social, souligne la nécessité d'agir afin de modifier les clauses et conditions de travail des femmes sur le marché du travail et passe rapidement en revue plusieurs manières d'améliorer la qualité de l'emploi des femmes. Un programme de formation de l'OIT

sur la promotion de l'emploi et l'élimination de la pauvreté à l'intention des femmes sera également mis en marche. Il se basera sur le Guide pour l'action et sur un dossier de formation sur la sexospécificité, la pauvreté et l'emploi qui sera élaboré en 1997.



L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS):

LIER LA SANTÉ DES FEMMES AU DÉVELOPPEMENT

Le Programme pour la santé des femmes et le développement se consacre à trois domaines prioritaires: l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes aux recherches, politiques et programmes dans le domaine de la santé; la violence envers les femmes et la mutilation des organes génitaux féminins.

En ce qui concerne l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes, l'OMS met au point actuellement une base d'information afin d'examiner les différences entre les sexes dans des aspects spécifiques de la santé (risques, morbidité/mortalité, accès aux soins de santé et qualité des soins) et définir les mesures à prendre; elle met également au point des outils pratiques pour aider les responsables du secteur santé, les agents de santé et les chercheurs à mieux comprendre et utiliser la "loupe pour voir les sexospécificités". L'OMS élabore également un cours de formation sur les sexospécificités et la santé génésique avec le Projet pour la santé des femmes de l'Afrique du

Sud et l'École de Santé publique de l'Université d'Harvard.

Le but à long terme des activités de l'OMS concernant la violence envers les femmes consiste à définir des stratégies efficaces afin de prévenir la violence et de faire face aux conséquences de la violence sur la santé des femmes qui l'ont subie. Les travaux sont axés principalement sur la violence exercée envers les femmes par leur partenaire ou leur ex-partenaire (violence familiale et violence envers les femmes dans des situations de conflits). Ses activités incluent une recherche menée dans plusieurs pays sur la prévalence de la violence et ses conséquences sur la santé des femmes. Elle sera réalisée dans sept pays qui y annexeront la documentation sur les initiatives existantes pour prévenir et pallier les conséquences de la violence et sur des interventions pilotes dans des centres de santé. Les activités incluent également l'élaboration d'une base de données mondiale pour améliorer l'accessibilité aux informations; l'appui à l'élaboration et à la mise à l'essai d'un manuel destiné aux chercheurs; et des activités de plaidoyer permanentes au sein de l'OMS et auprès des organisations professionnelles du secteur santé afin de s'assurer que les autres initiatives et programmes de formation du secteur sont conscients de la violence envers les femmes et en tiennent compte dans leurs activités.

En ce qui concerne la mutilation des organes génitaux féminins, l'OMS a commandé une étude sur les interventions dans ce domaine. Celle-ci a examiné les approches utilisées jusqu'à présent, leur efficacité et la possibilité de les transposer. Une

réunion de chercheurs ayant pour but de stimuler les recherches épidémiologiques et sociales visant à améliorer et accroître les interventions est prévue dans les premiers mois de 1997, en collaboration avec le Programme spécial de recherche, développement et formation à la recherche en reproduction humaine du PNUD/FNUAP/OMS/Banque Mondiale. D'autres activités ont trait à l'élaboration et la mise à l'essai de matériels de formation sur la prévention de la mutilation des organes génitaux féminins et sur la manière de gérer ses complications. Ses activités permanentes de plaidoyer contre la mutilation des organes génitaux féminins incluent la publication d'une déclaration conjointe de l'OMS, du FNUAP et de l'UNICEF.



**LE PROGRAMME
ALIMENTAIRE
MONDIAL (PAM):
SON ENGAGEMENT ENVERS
LES FEMMES**

Le PAM a formulé en 1995 un Plan d'action afin de concrétiser son engagement envers le Programme d'action de Beijing. Il s'est fixé des buts sexospécifiques visant à réduire l'incidence disproportionnée, en comparaison avec les hommes, que la faim et de la pauvreté ont sur les femmes. Les engagements pris concernent des domaines dans lesquels le Programme peut changer beaucoup de choses, à savoir, l'accès inégal aux ressources alimentaires ainsi que l'accès inégal aux avoirs à long terme et aux possibilités de bénéfices sur des revenus de valeur ajoutée.

Le PAM rend ses administrateurs responsables de leurs contributions à l'obtention de ces objectifs. Afin d'intégrer des actions concrètes à la gestion des programmes, il a demandé aux bureaux extérieurs et aux divisions du siège de mettre au point des plans d'action nationaux sexospécifiques. Une équipe spéciale composée d'administrateurs hors classe du siège et de cinq bureaux extérieurs a orienté le processus. Des centres de coordination au sein des unités et des bureaux veillent à ce que chacun s'acquitte de ses responsabilités. A partir des plans d'action sexospécifiques dont il a été saisi, le PAM affecte actuellement des ressources humaines et financières au renforcement de la capacité institutionnelle de son personnel pour qu'il puisse travailler à l'instauration de l'égalité entre les sexes, aussi bien au niveau des bénéficiaires que des bénéficiaires des activités qu'il appuie. Ceci signifie notamment: mise au point d'outils analytiques, formation à une planification, mise en oeuvre, supervision et préparation de rapports soucieuses d'équité entre les sexes, mise en commun de résultats d'expérience, information et conseil, directives et procédures de meilleure qualité.

Initiatives spéciales des Nations Unies en faveur de l'Afrique: leurs incidences sur les femmes

En mars 1996, les Nations Unies ont lancé un plan d'action intitulé Initiative spéciale pour l'Afrique¹ qui comporte une série de mesures concrètes et coordonnées, destinées à tirer le maximum de profit des initiatives ayant pour but d'accélérer le processus de développement dans le continent africain. Cette initiative historique qui consiste à appuyer une région spécifique du monde a débuté par une campagne de mobilisation politique en vue d'accorder la priorité à l'Afrique dans l'ordre du jour de la communauté internationale. A cette fin, un Comité directeur, présidé par l'Administrateur du PNUD, a été créé. Les autres organisations des Nations Unies qui en sont membres sont la FAO, l'Unesco, l'UNICEF, la Banque Mondiale, l'OIT, le PNUE, le FNUAP et le Département de la coordination des politiques et du développement durable.

Actuellement, nombre de pays africains offrent des conditions adéquates pour les investissements et la création d'industries par des chefs d'entreprise nationaux et étrangers. L'Initiative spéciale

améliorera la capacité du peuple africain à assumer la responsabilité de son processus de développement et à veiller à ce que les droits civils soient respectés et à ce que ses dirigeants gèrent comme il se doit les affaires publiques. L'Initiative spéciale comporte quatorze éléments, et en particulier l'éducation de base, les soins de santé de base, la gestion des affaires publiques, la sécurité alimentaire, l'eau et l'assainissement, la paix et l'information. Vingt-cinq millions de dollars sont nécessaires, sur dix ans, pour financer cette Initiative spéciale. Il faut réorienter les ressources disponibles aux échelons national et international et de nouvelles ressources ont commencé à être mobilisées grâce aux actions suivantes:

identification par les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux des autorités régionales chargées des objectifs spécifiques et des programmes clés; préparation par les gouvernements africains des programmes en vue d'investissements sectoriels orientés vers des objectifs précis; participation aux réunions du Groupe consultatif et à la table ronde afin d'assurer une participation plus large des partenaires non traditionnels.

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE (CEA) - LA PROMOTION DE LA FEMME AFRICAINE

La Commission économique pour l'Afrique a parrainé une réunion du Bureau de la

cinquième Conférence régionale africaine sur les femmes, qui s'est tenue à Dakar, du 3 au 5 mars 1996. Cette réunion avait pour but d'examiner l'application du Programme d'action de Beijing. Un cadre conceptuel pour la mise en oeuvre de ce Programme a été adopté comme l'un des éléments du rapport final. L'opinion générale, à cette réunion était que la sensibilisation était vitale pour le succès de cette mise en oeuvre. Les ministères sectoriels, les chefs religieux et traditionnels, de même que les médias, ont un rôle important à jouer et c'est pourquoi ils doivent comprendre et appuyer le contenu et l'esprit des Programmes d'action.

La dix-septième Réunion du Comité régional africain de coordination pour l'intégration de la femme au développement² s'est tenue à Addis-Abeba, du 24 au 26 avril 1996. Les points inscrits à l'ordre du jour étaient notamment: les rapports concernant les activités du Programme de participation des femmes au développement de la CEA pendant la période avril 1995-avril 1996; le rapport de la vingt-et-unième Réunion spéciale interorganisations sur les femmes et de la quarantième session de la Commission de la condition de la femme ainsi que le rapport de la réunion du Bureau de la cinquième Conférence régionale africaine sur les femmes, consacrée au suivi de la Conférence de Beijing.

La première Foire-exposition mondiale des femmes chefs d'entreprise / forum d'investissements s'est tenue à

¹Extrait du dossier d'information du Département de l'information de l'ONU sur l'Initiative spéciale (New York, février 1996).

²Cinq rapports nationaux ont été présentés à cette réunion et les débats ont porté sur les progrès accomplis dans l'application du Programme d'action et des politiques et programmes nationaux dans le domaine de la sexospécificité.

Accra (Ghana) du 26 juin au 3 juillet 1996. L'objectif majeur de cette manifestation était de fournir aux femmes chefs d'entreprise d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Nord un environnement favorable où se réunir dans le but de promouvoir différents biens et services, de rechercher de nouvelles possibilités d'affaires et d'investissements, de promouvoir la compétitivité des femmes africaines sur les marchés internationaux et de mettre en commun des expériences et des points de vue. Le thème de la Foire-exposition était "Investissements privés étrangers effectués directement dans des entreprises de femmes pour le redressement et le développement économiques de l'Afrique". Les organisateurs en étaient la Ghana Women's Entrepreneurs Association (Association des femmes chefs d'entreprise du Ghana), conjointement avec la Fédération africaine des femmes chefs d'entreprise et le Centre africain pour les femmes de la CEA. Les ressources financières ont été fournies par l'USAID, le CIDA, le PNUD, l'ONUDI, la Fondation du Commonwealth et d'autres organisations internationales.

LA COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE (CEE): INTÉGRATION DES CONSIDÉRATIONS LIÉES AUX SEXOSPÉCIFICITÉS¹

La Commission économique pour l'Europe (CEE) prend une part active au suivi des activités recommandées par les

¹Extrait du rapport de la CEE au Comité consultatif de coordination, en avril 1996.

Programmes d'action régional et mondial, dans le but de mettre en commun des informations et diverses modalités de coopération avec les organismes qui s'occupent de questions analogues. Conformément aux recommandations du Programme d'action de Beijing, les organisations des Nations Unies doivent accorder une attention toute particulière à la démarginalisation des questions relatives aux femmes et aux démarches soucieuses d'équité entre les sexes dans leurs programmes et projets. La CEE a d'ores et déjà entrepris des activités pertinentes dans le domaine des femmes et des statistiques dans le cadre de la Conférence des statisticiens européens et elle a accordé son appui aux initiatives de promotion de la femme au niveau régional, en particulier dans les pays en transition.

Une Conférence des experts gouvernementaux de haut niveau a été co-organisée par la CEE et la Division de promotion de la femme, en Roumanie, du 12 au 14 septembre 1996, conformément aux plans d'action nationaux, avec la participation des institutions nationales de promotion de la femme et la collaboration d'ONG et d'autres acteurs de la société civile.

Durant la 51^{ème} session du Conseil économique et social, en avril 1996, la CEE a adopté une résolution exhortant les principaux organes auxiliaires "à s'efforcer d'incorporer une démarche soucieuse d'équité entre les sexes, chaque fois que cela est opportun, lorsqu'ils définissent et exécutent leur programme de travail". C'est la première fois que la CEE adopte une résolution mentionnant

l'incorporation d'une démarche prenant en considération les sexesospécificités.

LA COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES (CEPALC): ACTIVITÉS POSTÉRIEURES À LA QUATRIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES FEMMES

L'idée maîtresse des activités entreprises par le Secrétariat de la CEPALC après la Conférence de Beijing était de formuler un programme d'action actualisé pour les années 90 qui serait en harmonie avec le climat de réformes et les contraintes financières qui caractérisent actuellement le fonctionnement des Nations Unies. Au nombre des actions entreprises, on peut citer: l'adoption des thèmes que la Commission de la condition de la femme a sélectionné comme hautement prioritaires pour les prochaines années, dans le but d'aider les Etats Membres et les Etats Membres associés de la CEPALC à être mieux préparés à participer aux débats internationaux et le maintien de contacts officiels avec des réseaux d'organismes gouvernementaux pour la condition de la femme, essentiellement à travers les responsables des réseaux régionaux et sous-régionaux.

L'Unité pour la participation de la femme au développement de la CEPALC, en collaboration avec le Centre latino-américain de démographie (CELADE), a donné un cours sur "La variable sexesospécifique dans la programmation du développement", dans le cadre du

programme universitaire de haute spécialisation sur la population et le développement, financé par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

La Division de statistiques et de prévisions économiques et la Division du développement social de la CEPALC ont collaboré avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) afin d'inclure un chapitre sur la problématique hommes-femmes, la pauvreté et la participation des femmes dans l'édition de 1995 du Panorama social de l'Amérique latine. Le chapitre, rédigé par le personnel du FNUAP, contient une analyse de la situation des femmes latino-américaines et de leurs interventions dans quelques secteurs économiques et sociaux importants.

En ce qui concerne le suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à l'échelon national, le Secrétariat a fourni de l'assistance technique au Bureau des affaires féminines du Ministère des affaires étrangères du Commonwealth des Bahamas (du 26 novembre au 2 décembre 1996). Le gouvernement bahamien a choisi comme domaines prioritaires l'habilitation économique de la femme par le biais de l'activité d'entreprise. A la demande du gouvernement, le Secrétariat a mené une étude aux Bahamas sur les petites et micro-entreprises des secteurs structuré et informel et a veillé à ce que cette étude comprenne une analyse sexospécifique de la situation et des recommandations visant à consolider ce secteur et la place des femmes au sein du secteur ainsi qu'à améliorer sa productivité et son rôle dans la création d'emplois, surtout ceux destinés aux femmes.

Dans le cadre de ses activités de suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, le Secrétariat a également fourni de l'assistance technique au Ministère des affaires féminines du gouvernement de Saint Kitts et Nevis (du 26 au 28 février) pour l'examen du travail accompli par ce Ministère et il a fait des recommandations en vue d'améliorer son efficacité et son effectivité dans la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing.

Le Secrétariat a présenté un panorama général du Programme d'action de Beijing à la convention nationale d'une organisation non gouvernementale qui s'est tenue à la Grenade, le 10 mars 1996.

LA COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE (CESAP): ACTIVITÉS POSTÉRIEURES À LA QUATRIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES FEMMES

Dans la région Asie-Pacifique, bon nombre de pays ont commencé à mettre au point des plans d'action nationaux ou à adapter les plans existant déjà en vue de mettre en application le Programme d'action de Beijing. La CESAP a participé activement avec les pays de sa région à l'élaboration de ces plans nationaux et elle surveillera de près l'exécution du Programme d'action mondial et du programme d'action régional.

Le Programme d'action de Beijing exhorte les commissions régionales à démarginaliser les questions concernant les femmes et à adopter une démarche soucieuse d'équité entre les sexes

dans leurs programmes. A l'échelon organisationnel, un mécanisme interdivisions a été créé afin de garantir la prise en compte des priorités établies par les mandats mondial et régional dans le programme de travail de la CESAP. A l'échelon régional, la CESAP a convoqué la première réunion du Sous-Comité régional interorganisations pour la promotion de la femme le 19 octobre 1995. Cette institution interorganisations a pour mission de faciliter les échanges d'informations afin d'éviter les chevauchements et de servir de cadre institutionnel pour les activités conjointes et en collaboration.

La mise en train des activités qui s'attaquent aux domaines d'intérêt cruciaux définis aussi bien dans le Programme d'action mondial que dans le programme d'action régional a déjà commencé. Ces activités sont, entre autres: la Réunion du groupe d'experts pour la promotion de la participation des femmes aux décisions (en politique comme au sein du gouvernement) qui s'est tenue en Thaïlande les 18 et 19 décembre 1995; la Réunion du groupe d'experts pour les droits de la femme (y compris la violence envers les femmes) qui s'est tenue au Japon, du 7 au 9 août 1996; le Séminaire régional pour le renforcement des institutions nationales de promotion de la femme, qui s'est tenu en République de Corée, du 16 au 19 septembre 1996; la Réunion du groupe d'experts sur la féminisation de la pauvreté, qui devait avoir lieu à la fin de 1996; une enquête régionale sur la situation des femmes pauvres, centrée principalement sur les ménages dont le chef de famille ou le soutien de famille sont des

femmes au Bangladesh, en Inde, en Malaisie et aux Philippines, est actuellement en cours; une activité sous-régionale sur la promotion de la participation des femmes au développement économique de l'Indochine (qui englobe le Cambodge, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam) est en cours. Une réunion sous-régionale a eu lieu à Hanoï en janvier 1996 et des ateliers nationaux se sont déroulés à Hanoï (en mai 1996) et à Vientiane (en juin 1996); une vidéo sur les domaines d'intérêt cruciaux du programme d'action régional en coordination avec le Programme d'action mondial a été produite. Des fonds de démarrage ont été fournis pour des projets pilotes au Népal et à Vanuatu qui ont pour but d'élaborer des pochettes d'information sur le Programme d'action de Beijing à l'intention des femmes des communautés de base. Des

pochettes similaires ont déjà été préparées au Bangladesh, en Inde, au Pakistan et au Sri Lanka; l'élaboration de plans pour la création de centres nationaux d'information et de réseaux d'échanges d'information dans les républiques de l'Asie centrale a déjà commencé à l'occasion d'une réunion sous-régionale à Tashkent (Ouzbékistan) en novembre 1995.

La CESAP, à sa 52^{ème} session, en avril 1996, a adopté la résolution 52/3 sur le "Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes".

Afin de commémorer "Un an après Beijing", la CESAP a co-organisé avec des organisations nationales deux jours de célébration (avec des tables rondes sur les femmes et la pauvreté, le partage des responsabilités, l'élimination de la discrimination envers les femmes, les femmes dans les médias, les femmes et l'environnement, les femmes et le travail et la violence envers les

femmes) les 5 et 6 septembre 1996, au Centre de conférence des Nations Unies de Bangkok (Thaïlande).

LA COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE OCCIDENTALE (CESAO): UNE APPROCHE MULTIDISCIPLINAIRE

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), dans le but d'intégrer la sexospécificité à son programme de travail et dans le cadre de l'exercice de réorganisation en cours, a adopté une approche thématique multidisciplinaire pour la mise en oeuvre de ses activités. A partir de cette approche, la Commission a intégré les sexospécificités à des domaines tels que la pauvreté, l'industrie, le développement rural et communautaire ainsi que les statistiques.

LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE): LES FEMMES ET LES CHANGEMENTS STRUCTURELS

Un rapport de l'OCDE²⁵ au Secrétaire général intitulé "Les femmes et les changements

structurels: de nouvelles perspectives (1994)" soulignait le rôle important que jouent les femmes et l'appui qu'elles apportent aux économies de leurs pays dans les années 90 et au-delà. Un ajustement est nécessaire de toute urgence pour permettre aux femmes de jouer ce rôle. Dans la préface, le Secrétaire général déclare que "les directions indiquées pour les initiatives auraient pour résultat le progrès, ce qui, dans la plupart des cas, avantagerait non seulement les

femmes mais d'une manière plus large tout le fonctionnement du système économique et social". Les questions examinées dans le rapport sont, entre autres: les responsabilités familiales, la ségrégation professionnelle, la flexibilité de l'emploi, la diversité des styles et modes de vie, la participation aux décisions. Le rapport a été reçu favorablement dans tous les pays de l'OCDE et il a été largement utilisé pour la préparation de la Conférence de Beijing (1995). Le Comité d'aide

²⁵Extrait du Rapport intérimaire sur la mise en oeuvre du programme pour 1996 de l'OCDE, Paris, le 21 mai 1996.

au développement (CAD), par le biais de son Groupe d'experts sur la participation des femmes au développement, a participé de près et activement aux préparatifs de cette conférence.

Cette conférence, de même que toutes les autres conférences des Nations Unies des années 90, a réaffirmé l'opinion unanime qu'un véritable développement devait accorder aux femmes, ainsi qu'aux hommes, l'attention appropriée, pour être durable. Afin d'assurer le suivi du Programme d'action de Beijing, le Groupe d'experts sur la participation des femmes au développement du CAD a tenu un séminaire sur les implications de la Conférence de Beijing sur la coopération pour le développement, ainsi que deux séminaires régionaux en 1996. Les séminaires régionaux se sont centrés sur la détermination des priorités et l'organisation et la coordination des activités de suivi de la Conférence de Beijing à l'échelon régional; le premier s'est tenu à Madras (Asie du Sud) et le deuxième à Capetown (Afrique du Sud). Les séminaires des autres régions sont prévus pour 1997.

ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES POUR LES FEMMES EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES: INSTITUTIONS NATIONALES DE PROMOTION DE LA FEMME

La Dirección General de Promoción de la Mujer - DGPM (Direction générale de la

promotion de la femme), en République dominicaine, a accueilli, avec l'aide financière de l'UNICEF, du PNUD et de la CIM, la III^{ème} Réunion du réseau latino-américain et caribéen d'organisations gouvernementales et institutions nationales de promotion de la femme (Saint-Domingue, du 15 au 17 avril 1996). Vingt-et-une femmes chargées d'organisations gouvernementales et d'institutions nationales de promotion de la femme dans la région se sont rencontrées afin d'adopter les statuts du réseau et faire partager l'expérience de leur pays en ce qui concerne la mise en application du Programme d'action de Beijing. La réunion avait également pour but de renforcer la collaboration entre les organisations gouvernementales et les institutions nationales de promotion de la femme de la région et les organisations internationales de coopération technique. Des organisations internationales présentes en République dominicaine, y compris l'INSTRAW, ont expliqué brièvement aux participantes en quoi consistaient leur mandat et leurs programmes dans la région.

Le réseau a été créé en 1990 à Mexico, grâce à l'assistance technique et à l'aide financière de l'UNICEF. L'objectif principal de cette initiative est de promouvoir la collaboration entre les organisations gouvernementales et les institutions nationales de promotion de la femme de la région et améliorer leurs initiatives à l'échelon national et international en renforçant leurs relations avec les organisations internationales de coopération technique. Le principal résultat de

la réunion a été l'approbation des statuts du réseau.

Des membres du réseau, dont plusieurs sont des interlocuteurs de l'INSTRAW, ont rendu visite à l'Institut où elles ont été informées des programmes de l'INSTRAW, des fonctions des interlocuteurs de l'Institut et des conditions à remplir pour devenir interlocuteur de l'INSTRAW. Cela a également été l'occasion d'échanger des points de vue et des expériences intéressantes concernant la promotion de la femme dans la région.

LE CONSEIL DES MINISTRES DES PAYS NORDIQUES¹: UN MODÈLE D'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

L'égalité entre les sexes est certainement une composante vitale du modèle de protection sociale subventionné par l'Etat des pays nordiques. L'objectif de l'égalité est que tous les êtres humains, femmes et hommes, jouissent de l'égalité des droits, des obligations et de l'accès aux emplois dans toutes les sphères de la vie. L'égalité entre les sexes ne signifie pas que les hommes et les femmes doivent être similaires. Cela signifie que la dissimilitude entre hommes et femmes ne doit pas entraîner l'inégalité de condition ou de traitement au sein de la société.

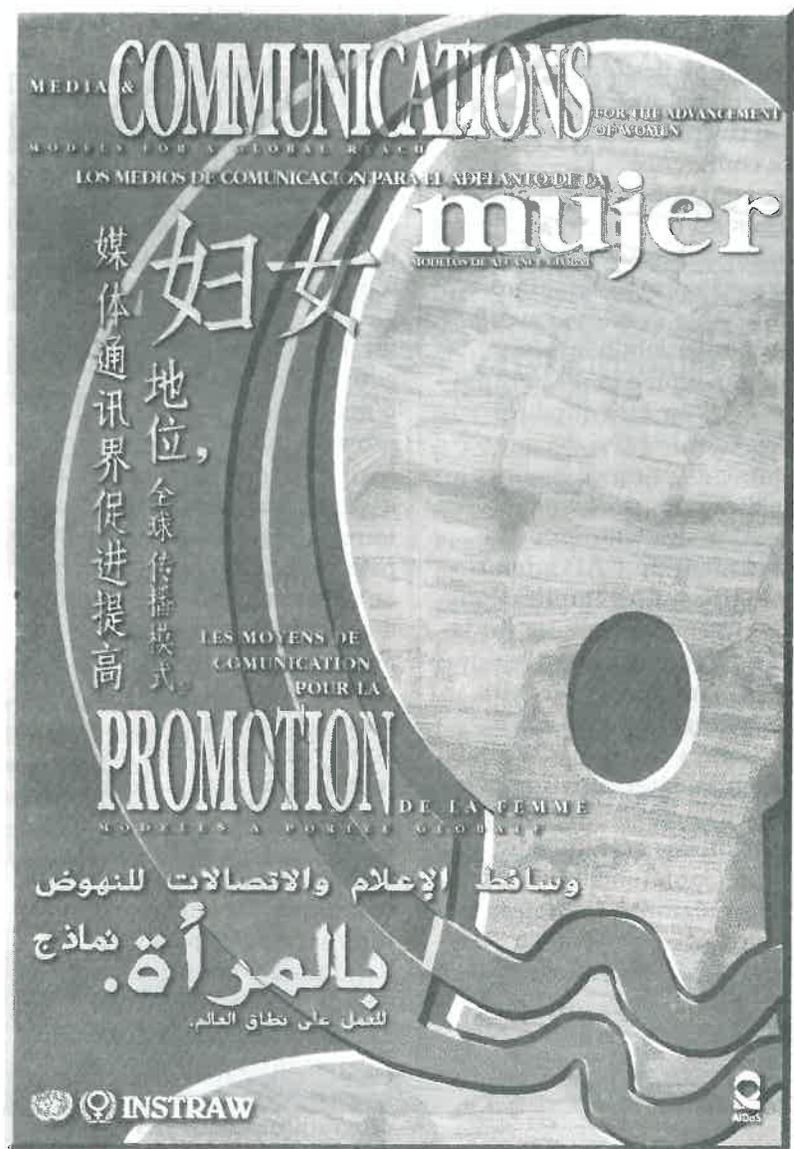
Dans tous les pays nordiques, l'opinion politique qui prévaut est que la société ne peut aller de l'avant d'une manière beaucoup plus démocratique que lorsque les compétences, connaissances, expériences et valeurs des femmes et des hommes sont reconnues et peuvent influencer et enrichir les développements de toutes les sphères de la société. D'un point

¹Le Conseil des Ministres des pays nordiques: *Gender Equality - The Nordic Model* (L'égalité entre les sexes - le modèle nordique), Copenhague (Danemark), 1995.

de vue international, les pays nordiques jouissent d'un niveau de vie très élevé. En outre, ils sont considérés comme les pionniers en matière de promotion de l'égalité des chances. L'égalité entre les femmes et les hommes repose sur l'indépendance économique.

Un aspect important de la politique d'égalité des chances des pays nordiques est qu'elle facilite aux femmes et aux hommes la possibilité de concilier leurs activités économiques et l'exercice de la maternité/paternité. Ceci est reflété dans le taux de participation à la population active, qui est, tant pour les femmes que pour les hommes, l'un des plus élevés du monde. La représentation des femmes en politique est, elle aussi, parmi les plus élevées.

Les pays nordiques reconnaissent que la participation active des femmes est indispensable pour atteindre l'égalité des femmes et des hommes. En outre, pour que l'égalité entre les sexes devienne une réalité, il faut que la répartition de la charge de travail entre les femmes et les hommes au sein de la famille et de la société soit modifiée.



NGO FORUM ON WOMEN • 7 SEPTEMBER 1995

L'affiche de la table ronde sur "Le rôle des médias et des communications dans la promotion de la femme: modèles pour toucher le monde entier" (Forum des ONG, Huairou, Chine, 7 septembre 1995), voir l'article - pages 8-11.

Les événements DE L'INSTRAW

Le Conseil d'administration

• LA SEIZIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTRAW

Le Conseil d'administration de l'INSTRAW s'est réuni au siège de l'Institut, à Saint-Domingue, pour sa seizième session, du 19 au 23 février 1996. A cette session, le Conseil a constaté avec satisfaction le travail accompli par l'INSTRAW dans le cadre de son programme de travail pour l'exercice biennal 1994-1995. De plus, il a félicité l'Institut pour sa participation active à la préparation et au déroulement de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, laquelle inclut également le Forum des ONG sur les femmes. Le Conseil d'administration a accueilli avec une satisfaction toute particulière les nouvelles procédures pour l'établissement des rapports proposées par la Directrice par intérim.

Le Conseil a recommandé que les deuxième et troisième Comités de l'Assemblée générale soient saisis du rapport de l'INSTRAW pour les points de l'ordre du jour ayant trait aux activités de recherche et de formation de l'Institut.

En ce qui concerne le programme de travail pour l'exercice biennal 1996-1997, le Conseil d'administration a recommandé que le travail de l'INSTRAW continue à se concentrer dans les domaines où il a déjà acquis des compétences spécialisées. Dans ce même ordre d'idées, il a recommandé à l'INSTRAW, conformément à son mandat en matière de recherche et de formation, de prendre les mesures

nécessaires pour mettre en oeuvre des activités ciblées sur les questions incluses dans les douze domaines d'intérêt cruciaux du Programme d'action de Beijing qui concernent son propre programme de recherche et de formation. Le Conseil d'administration a approuvé l'établissement de priorités dans les domaines de fond, tels que le processus d'habilitation économique et politique des femmes; les statistiques et les indicateurs sexospécifiques; les ressources naturelles et le développement durable; les aménagements hydrauliques et la gestion des déchets; les sources d'énergie renouvelables; l'accès au crédit; les femmes et les médias; et les questions concernant différentes couches de la population, et notamment les femmes âgées, déplacées, réfugiées et migrantes ainsi que les fillettes.

Le Conseil a souligné qu'il était important de renforcer les communications et les mécanismes de coordination entre l'INSTRAW et ses interlocuteurs et il a approuvé l'affectation d'un capital de mise en route dans le programme-budget qui sera attribué pour la promotion d'activités réalisées conjointement.

• ELECTION ET RÉÉLECTION DES MEMBRES

Au cours de la session de fond de 1996 du Conseil économique et social, trois membres ont été élus au Conseil d'administration de l'INSTRAW. Leur mandat a commencé le 1^{er} juillet 1996. Il s'agit de Mme Maria Jonas, ancienne Secrétaire générale des Femmes de l'Internationale socialiste (Autriche), Mme Noëlie Kangoye, Secrétaire général du Ministère de l'action sociale et de la famille (Burkina Faso) et Mme Mona Chemali Khalaf, professeur adjoint d'économie à l'Université américaine du Liban (Liban).

Il est de règle que les mandats des membres du Conseil

d'administration, à titre personnel, soient de trois ans à partir de la date de leur désignation. Elles peuvent être réélues par le Conseil pour un mandat supplémentaire. Quand le Conseil économique et social choisit les candidates au Conseil d'administration de l'INSTRAW, le principe de la répartition égalitaire et de l'équilibre géographique entre les régions est strictement respecté. C'est pourquoi, les membres qui viennent d'être nommés représentent les régions suivantes: l'Afrique, l'Asie et l'Europe et autres Etats occidentaux.²

Réunions

• LA TECHNOLOGIE DES RÉSEAUX INFORMATIQUES

L'INSTRAW, la Division de la promotion de la femme et l'UNIFEM ont parrainé un atelier sur "L'information mondiale grâce à la technologie des réseaux informatiques" dans le cadre du suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, à New York, du 26 au 28 juin 1996. L'objectif de cet atelier d'experts était de contribuer à la mise au point de "WomenWatch", projet ayant pour but de faciliter les échanges d'information à travers le monde pour assurer le suivi du Programme d'action de Beijing, grâce à l'utilisation de la technologie des réseaux informatiques. Les participants étaient, entre autres, des utilisateurs actuels ou potentiels de l'Internet, des producteurs en provenance des pays développés et en développement, y compris des organisations non gouvernementales s'occupant de défendre la cause des femmes. Les partenaires des Nations Unies pour l'utilisation des réseaux informatiques ont également participé à la réunion.

Les débats ont été axés sur les thèmes suivants:

"Comment acquérir de l'expérience et une meilleure pratique de la technologie des

¹L'INSTRAW a commencé à utiliser cette nouvelle procédure, conformément à la résolution 50/163 du 1^{er} février 1996 de l'Assemblée générale.

²Pour avoir la liste complète des membres actuels du Conseil d'administration de l'INSTRAW, reportez-vous à la partie intérieure de la couverture.

réseaux informatiques" et s'en servir comme d'un outil;

- "Amélioration de l'accès et de la formation aux autres outils et réseaux de communication et des liens avec ceux-ci"; et,

- "Principes régissant la coopération entre les ONG et les Nations Unies pour la conceptualisation et la mise en marche du projet WomenWatch."

Les conclusions et les recommandations de la réunion ont porté sur la recherche et la formation. Les participants ont considéré la recherche comme fondamentale pour identifier les ressources actuelles en ligne et celles qui pourraient être en ligne et pour définir les besoins des femmes quant aux différentes modalités de communications et d'information. Ils ont également souligné les besoins de formation. Ils ont pris note du fait qu'il existait des obstacles variables à l'accès des femmes aux communications électroniques à travers le monde et que le plus fréquent était l'absence d'une formation appropriée.

• LES FEMMES, LA PRISE DE DÉCISION ET LE RÈGLEMENT DES CONFLITS

La Division de la promotion de la femme et l'Institut de recherche pour la paix dans le monde (International Peace Research Institute - PRIO) d'Oslo, en coopération avec l'Institut de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) qui ont coparrainé la réunion, ont organisé la Réunion du groupe d'experts sur "Le rôle des femmes dans le processus décisionnel et le règlement des conflits", au siège de l'INSTRAW, à Saint-Domingue, du 7 au 11 octobre 1996.

Mme Eva Tuft avait préparé une monographie intitulée "Intégration d'une démarche tenant compte des spécificités dans le règlement des conflits - le cas de la Colombie",

qu'elle a présentée au nom de l'INSTRAW. Elle a également rédigé le sommaire ci-dessous au sujet de la réunion.

S'inspirant de réunions de groupes d'experts et de rapports antérieurs, cette réunion s'est basée sur l'hypothèse que les femmes ont une démarche différente face à la paix et aux questions de sécurité et que, si elles parvenaient à constituer une masse critique, le contenu des décisions et des rejets ainsi que les priorités des programmes gouvernementaux seraient différents. La réunion a abordé comment et pourquoi, en ce qui concerne les questions relatives à la paix, à la sécurité et au règlement des conflits, les choses sont différentes avec les femmes, en termes de contenus des décisions, de programmes politiques et de style de direction. Elle a également examiné les implications de ces différences au niveau des politiques et elle a élaboré une série de recommandations visant à:

- Accroître la participation des femmes aux décisions dans ces domaines, au moins jusqu'à ce qu'elles parviennent à constituer une 'masse critique';

- Communiquer les conclusions de la réunion afin qu'elles soient examinées dans les débats de démarginalisation qui se déroulent au sein du système des Nations Unies, ainsi qu'à la communauté des chercheurs et, en vue d'une application pratique, aux décideurs, aux institutions d'enseignement et aux ONG.

La documentation distribuée pendant la réunion a brossé un panorama général de la littérature disponible et des recherches les plus récentes ainsi que des connaissances théoriques actuelles dans ce domaine et dans les disciplines connexes. Les monographies présentées ont défini et analysé des cas précis où les femmes ont fait toute la différence en matière de paix et de sécurité, ou de négociation et règlement de conflits. Elles comportent des études de cas et/ou des études comparées des conflits, des négociations et de la réconciliation postérieure au conflit

où la présence et les points de vue des femmes sont évidents, des mouvements et des initiatives où les femmes ont joué un rôle différent, des négociations, des activités et des décisions à très haut niveau politique auxquelles ont participé des femmes, ainsi que des sondages d'opinion qui montrent bien que les femmes ont des priorités et des attitudes différentes face à certains problèmes mondiaux.

• LES FEMMES, LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Institut de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW) et le Centre international de formation de Turin de l'OIT ont organisé un séminaire de formation sous-régional sur "Les femmes, la gestion de l'environnement et le développement durable" à l'intention des pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, du 23 au 27 septembre 1996, à Turin (Italie). Des participants en provenance de la Bulgarie, la Hongrie, la Lettonie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie ont assisté au séminaire, qui était le tout premier organisé à partir du dossier de formation élaboré tout récemment par l'INSTRAW et le Centre international de formation de Turin de l'OIT intitulé "Les femmes, la gestion de l'environnement et le développement durable" (voir page 65).

Au début du séminaire, les participants ont présenté des rapports nationaux contenant des informations sur des sujets tels que: politique nationale et cadre juridique en matière d'environnement; principaux facteurs environnementaux ayant une incidence sur la santé des femmes; le rôle des femmes dans les principaux secteurs du développement; la participation active des femmes à la conception et à la mise en application des politiques, programmes et projets relatifs à la gestion de l'environnement; et la pollution de l'environnement.

Ensuite, a eu lieu la présentation des modules contenus dans le dossier de formation. La Directrice par intérim de l'INSTRAW a fait deux exposés: "Les femmes, actrices du changement dans le secteur du développement" et "Les femmes, les indicateurs environnementaux et les programmes de création de capacités". I. Ehn, de l'Université de Lund (Suède) a fait un exposé sur "Les femmes, administratrices de l'environnement". Les autres intervenants étaient, entre autres, Mme Elaine Wolfson, Présidente de l'Alliance mondiale de la santé des femmes et M. Corrado Politi de la Fondation européenne pour la formation, Borjana Bulajic de l'INSTRAW et Adelina Guastavi du Centre international de formation de l'OIT, à Turin.

Le rapport de ce séminaire a été publié.

• LES FEMMES, LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE: DEPUIS RIO JUSQU'AU CAIRE ET BEIJING

La Division de la promotion de la femme, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), la Division du développement durable et l'Institut de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW) ont organisé une réunion de groupe d'experts sur "Les femmes, la population et le développement durable: depuis Rio jusqu'au Caire et Beijing", du 18 au 22 novembre 1996, au siège de l'INSTRAW, à Saint-Domingue.

La réunion a examiné les liens qui unissent la population et le développement durable selon une démarche tenant compte de la sexospécificité. La réunion se proposait de définir une base pouvant servir à identifier les domaines de concentration intégrés pour la mise en application des recommandations émanant des conférences des Nations Unies ci-après: la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, 1992), la Conférence internationale sur la population et le

développement (Le Caire, 1994) et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995). Elle a également débattu la manière et les moyens permettant de progresser vers un développement durable et équitable par le biais de la formulation et de l'application de politiques tenant compte des sexospécificités.

Les participants de la réunion étaient des experts qui ont présenté des exemples concrets sur la manière d'aborder avec succès les questions relatives aux femmes, à la population et au développement durable dans des régions bien précises où les gens résident et travaillent en même temps, comme les zones agricoles, les quartiers urbains défavorisés, les forêts et les régions arides.

• L'AFRIQUE DU SUD CÉLÈBRE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA FEMME

Le 9 août 1996, 20.000 femmes ont défilé jusqu'au bureau de l'ancien Premier Ministre Strydom, en Afrique du Sud, pour lui remettre une pétition réclamant la fin du régime de l'apartheid et l'instauration de la liberté et de la paix en Afrique du Sud. Quarante ans plus tard, le même jour, en août 1996, une autre manifestation a commémoré cet événement et a célébré le succès de ces femmes qui s'étaient mobilisées. En hommage aux femmes d'Afrique du Sud, le gouvernement de ce pays a déclaré ce jour fête nationale sous le nom de Journée nationale de la femme. C'est l'un des tous premiers pays du monde à avoir déclaré un jour férié en hommage aux femmes.

Le 9 août 1996, en solidarité avec les femmes de l'Afrique du Sud, l'INSTRAW a organisé un forum sur "La contribution des organisations de femmes au règlement pacifique des conflits", à son siège de Saint-Domingue. Les discussions de ce forum étaient axées sur le rôle des femmes en politique et dans le règlement des conflits. Dans l'ensemble, les participantes sont convenues que les femmes ont

tendance à régler les conflits d'une manière beaucoup plus pacifique que les hommes. Toutefois, en raison de leur participation restreinte aux plus hauts échelons de la vie politique et du gouvernement, qui sont ceux où se produit le règlement des conflits, les femmes n'ont pas assez d'influence pour faire adopter des solutions plus pacifiques. Les participantes du forum ont exprimé leur admiration et leur estime envers les femmes de l'Afrique du Sud en raison de leur contribution à la longue lutte pour mettre fin au régime de l'apartheid par des moyens pacifiques.

Les participantes du forum provenaient d'univers très variés. Elles représentaient des organisations non gouvernementales et internationales de femmes, des organismes de coopération technique et des partis politiques.

• LA TRAITE DES FEMMES ET DES MIGRANTES: PROSTITUTION, TRAVAIL DOMESTIQUE ET MARIAGE

L'Institut de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW), l'Alliance mondiale contre la traite des femmes (Global Alliance against Trafficking in Women - GAATW), la Fondation contre la traite des femmes (Foundation Against Trafficking in Women - STV) et le Centre d'orientation intégrale, Inc. (Centro de Orientación Integral, Inc. - COIN) ont organisé une "Rencontre régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur la traite des femmes et des migrantes: travail domestique et mariage", qui s'est tenue les 11 et 12 décembre 1996, au siège de l'INSTRAW, à Saint-Domingue.

Cette rencontre a été organisée pour répondre à une demande du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la violence envers les femmes, Mme Radhika Coomaraswamy, de la Fondation contre la traite des femmes, dont le siège est aux Pays-Bas et de l'Alliance mondiale contre la traite des femmes, dont le siège se trouve

en Thaïlande, qui ont demandé de l'aide à l'INSTRAW pour compiler un rapport de fond sur la violence envers les femmes. Les conclusions de cette rencontre seront incluses dans le rapport final du Rapporteur spécial dont sera saisie la Commission des droits de l'homme en 1997 et qui contiendra des informations sur la prostitution forcée et la traite des femmes.

Participation

• COMITÉ DIRECTEUR INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION ÉCONOMIQUE DES FEMMES RURALES

L'INSTRAW a participé à la troisième réunion du Comité directeur international pour la promotion économique des femmes rurales qui s'est tenue à Amman (Jordanie), du 14 au 16 mai 1996. Le but principal de cette réunion était de définir les domaines où le Comité pourrait concentrer ses programmes de plaidoyer en faveur des femmes rurales du monde entier. Lors de ses deux réunions précédentes, en 1992 et 1994, le Comité s'était consacré à mobiliser l'opinion publique au sujet de la dégradation des conditions de vie dans les zones rurales. Là source de son mandat est la *Déclaration de Genève sur les femmes rurales*, adoptée en 1992.

Les débats de cette réunion ont indiqué qu'il fallait accomplir un nouveau type d'efforts afin de placer les femmes rurales à l'ordre du jour mondial. Des études successives menées par des organisations internationales ont conclu que dans la hiérarchie des défavorisés du monde entier, les femmes se trouvent en bas de la pyramide. Plusieurs questions ont été posées pendant la réunion, et notamment, concernant la répartition des richesses entre les zones urbaines et rurales: comment est-il possible qu'un pays accumule des richesses et laisse pourtant une proportion importante de sa population sans

travail, sans logement et sans terre? Dans toutes ces catégories, les femmes sont toujours en majorité; et chez les réfugiés et les personnes déplacées, les femmes et les enfants sont toujours aux premiers rangs quand il s'agit de souffrance, même si, dans une situation de conflit, ils ne se trouvent pas eux-mêmes sur les champs de bataille. Une autre question qui a été soulevée pendant les discussions: Comment les femmes rurales deviennent-elles des femmes urbaines par le processus d'industrialisation et échappent ainsi aux structures de pouvoir tyranniques de leur famille et de leur communauté?

Un des principaux thèmes de discussion de la réunion portait sur les micro-crédits pour les femmes rurales, thème qui a la priorité dans le programme de travail de l'INSTRAW ainsi que le prouvent les nombreuses publications des recherches qu'il a entreprises dans ce domaine. Toutefois, cette réunion a attiré l'attention des responsables et de ceux qui sont chargés des activités de plaidoyer, tels que le Comité directeur international, sur le fait que la pauvreté rurale et la condition de la femme sont étroitement liées. La promotion économique de la femme, à ce niveau-là, est également en relation avec les facteurs macro-économiques qui créent la richesse d'un pays, laquelle n'est pas forcément liée à des politiques de répartition équitable des avoirs, des ressources et des revenus.

Parmi les participants de cette réunion, se trouvaient trois reines (S.M. la reine Fabiola de Belgique, la promotrice de ces conférences, S.M. la reine Noor de Jordanie, l'hôtesse de la réunion et S.M. la reine Sophie d'Espagne, invitée spéciale), 24 femmes de Chefs d'Etat ou de gouvernement, Gertrude Mongela, ancien Secrétaire général de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et ancien membre du Conseil d'administration de l'INSTRAW ainsi que des représentants des Nations Unies et

d'organisations internationales et d'ONG, y compris la Fondation du Sommet mondial pour les femmes.

• L'UNIVERSITÉ DES NATIONS UNIES

L'Université des Nations Unies de Tokio a parrainé un symposium sur "Les femmes et la démarginalisation", le 19 juin 1996. Au cours de ce symposium, le thème de la démarginalisation a été débattu dans le contexte de plusieurs autres sujets, et notamment: la recherche, la politique, l'économie, la société et les droits de l'homme. La Directrice par intérim de l'INSTRAW était invitée à y prendre la parole sur plusieurs sujets, à savoir: "La démarginalisation de la condition de la femme"; "La sexospécificité en économie" et "La sexospécificité dans la société". Les autres intervenants étaient, entre autres, des représentants du CSW, de la Division de la promotion de la femme, de l'UNICEF et plusieurs responsables féminines bien connues du Japon.

• LE COMITÉ COMMUN DE L'INFORMATION DES NATIONS UNIES

Le Comité commun de l'information des Nations Unies (CCINU) a tenu sa vingt-deuxième session du 3 au 5 juillet 1996, à l'Office des Nations Unies à Genève. A des intervalles réguliers, les représentants des divers organismes et institutions des Nations Unies se réunissent afin de coordonner les activités d'information générale et procéder à des échanges de vues. La session de cette année était axée sur les manifestations spéciales, telles que l'Année internationale et la Décennie pour l'élimination de la pauvreté, le Sommet mondial de l'alimentation et le cycle de conférences internationales sur les questions liées au développement. L'INSTRAW assiste régulièrement aux réunions du CCINU afin de s'assurer que les activités d'information du système des

Nations Unies contribuent à éveiller la sensibilité du public aux questions concernant les femmes et les sexospécificités. Ainsi, l'INSTRAW collabore à la préparation d'une pochette d'information sur "Les femmes et l'eau", dont la coordination est assurée par l'Organisation mondiale de météorologie pour commémorer la Journée mondiale de l'eau.

• LE COMITÉ DIRECTEUR INTERORGANISATIONS POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

L'INSTRAW a participé à la sixième session du Comité directeur interorganisations pour l'eau potable et l'assainissement qui s'est tenue les 7 et 8 octobre 1996 au siège de l'UNESCO, à Paris. Les membres du Comité directeur sont, entre autres, l'INSTRAW, l'UNESCO, le PNUD, l'OMS, l'UNICEF, Habitat, la CEA, la FAO, la Banque Mondiale, le Département de coordination des politiques et du développement durable et le Conseil de collaboration pour l'eau potable et l'assainissement. Au cours de cette réunion, l'INSTRAW a souligné la nécessité de ventiler par sexe les données sur l'approvisionnement en eau. Les participants ont été d'accord sur le fait qu'il s'agissait là d'une question fondamentale.

LE SOUS-COMITÉ DES RESSOURCES EN EAU DU CAC

L'INSTRAW a participé à la dix-septième session du Sous-Comité des ressources en eau du CAC, qui s'est tenue du 9 au 11 octobre 1996 au siège de l'UNESCO, à Paris (France). Des représentants de l'INSTRAW, du PNUD, de l'OMS, de la Banque Mondiale, de l'UNICEF, du PNUE, du Département des services d'appui et de gestion pour le développement, d'Habitat, de la FAO, de l'AIEA, de l'HCR, de l'ONU, de l'UNESCO et du Département de la coordination des politiques et du développement durable de l'ONU ont assisté à cette réunion. Les participants ont passé

en revue le chapitre 18 d'Action 21 et ils ont vu que, en se basant sur les données de l'INSTRAW, les rôles et activités des femmes dans le secteur de l'eau sont bien reflétés dans les domaines suivants: mise en valeur et aménagement intégrés des ressources en eau; approvisionnement en eau potable et assainissement; l'eau et un développement urbain durable; de l'eau pour une production d'aliments et un développement rural durables. Ils sont convenus que l'INSTRAW devait continuer à examiner les questions concernant les sexospécificités, à collecter des données en provenance d'autres organisations et il devait faire un rapport au Sous-Comité à ce sujet-là tous les ans.

• RÔLE DE LA FEMME DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Directrice par intérim de l'INSTRAW a participé à l'atelier sur le Rôle de la femme dans le développement durable qui s'est tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 11 au 13 novembre 1996. Cet atelier était co-organisé par le Département des services d'appui et de gestion pour le développement de l'ONU et le Programme énergétique africain de la Banque africaine de développement. La participation de l'INSTRAW à cet atelier était financée par la Banque africaine de développement.

Cet atelier avait pour but de favoriser les changements d'attitudes et de points de vue qui faciliteraient l'adoption d'une nouvelle démarche pour le développement, et pour la gestion et l'utilisation de l'énergie, grâce à laquelle les responsables tiendraient compte des besoins et des activités des femmes. Quarante hauts fonctionnaires en provenance des Ministères nationaux de l'Énergie, de l'Eau, des Mines et des Affaires féminines de la région africaine y ont participé.

Martha Dueñas Loza, Directrice par intérim de l'INSTRAW, a prononcé le discours liminaire sur le thème "Politiques et stratégies pour la participation des femmes au développement durable de l'énergie"

et elle a présidé un groupe de travail consacré à ce thème.

• LA RÉUNION SPÉCIALE INTERORGANISATIONS SUR L'ÉNERGIE

La Directrice par intérim de l'INSTRAW a assisté à la Réunion spéciale interorganisations sur l'énergie, les 18 et 19 décembre 1996, qui s'est déroulée au siège de l'UNESCO, à Paris. Cette réunion, organisée par le Département de la coordination des politiques et du développement durable, a examiné, entre autres, l'inventaire des programmes et activités concernant l'énergie au sein du système des Nations Unies; l'évaluation des liens entre les activités énergétiques actuelles et le développement durable; et une évaluation de la coopération et de la coordination des activités énergétiques aux échelons national, régional et mondial, centrée plus particulièrement sur l'échelon national.

Immédiatement après cette réunion, la Directrice par intérim de l'INSTRAW a participé également à la consultation interorganisations pour la préparation du programme mondial d'énergie solaire, organisée par l'UNESCO, à son siège de Paris, le 20 décembre 1996.

Dossiers de formation et publications

• DOSSIER DE FORMATION MODULAIRE SUR LES FEMMES, LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'INSTRAW et le Centre internationale de formation de l'OIT, ISBN-92-1-1270006-5, publication destinée à la vente N° E.95.III.C.2 (Turin, Italie, 1995).

Ce dossier de formation a été élaboré pour donner suite aux

décisions et recommandations émanant de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), et plus particulièrement Action 21 (Rio de Janeiro, 1992); du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 1995) et du Programme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995). Il a pour but de contribuer à adopter une démarche intégrée pour l'organisation et la gestion des politiques et programmes environnementaux, laquelle prendrait en considération les besoins des femmes ainsi que leur participation à la planification, gestion, mise en oeuvre et évaluation des programmes et projets relatifs à l'environnement.

La composante multisectorielle qui met en rapport les femmes, la gestion de l'environnement et le développement durable apparaît clairement dans les cinq modules, intitulés:

- Mise en oeuvre d'Action 21: les activités de l'INSTRAW et du système des Nations Unies;
- Les femmes et l'hygiène du milieu;
- Les femmes, protagonistes des changements dans le secteur du développement;
- Les femmes, administratrices de l'environnement;
- Les femmes, les indicateurs sur l'environnement et les programmes de création de capacités.

Le dossier de formation contient 400 pages de texte didactique, 170 transparents, un guide pour le formateur, une bibliographie et du matériel d'appui audio-visuel. Chaque module est complété par un résumé pédagogique, un plan de la leçon, du matériel d'appui audio-visuel, des lectures supplémentaires, des bibliographies, une liste de vérification des questions clés pour le travail en groupe, des formulaires d'évaluation pour les participants et les formateurs et un guide du formateur.

Les groupes suivants constituent le public cible du dossier de formation:

- les hauts fonctionnaires des Ministères de l'Environnement, des Ressources naturelles, de la Planification, de la Condition féminine, de l'Education et de la Santé;
- les planificateurs du développement et les autorités provinciales et municipales chargées des programmes et projets relatifs à l'environnement;
- les professeurs universitaires, les formateurs et les administrateurs d'instituts nationaux de formation et d'établissements d'enseignement qui forment le personnel aux divers aspects de la gestion de l'environnement et du développement durable;
- les représentants d'organisations non gouvernementales et d'organisations de femmes engagées dans des projets relatifs à l'environnement.

Pour toute information supplémentaire sur ce dossier de formation, adressez-vous au: **Siège de l'INSTRAW**, P.O. Box 21747, Saint-Domingue (République dominicaine). Tél: (809) 685 2111, télécopie: (809) 685-2117, courrier électronique: instraw.hq.sd@codetel.net.do
Bureau de liaison de l'INSTRAW, One UN Plaza, Room DC1-1106, New York, NY10117. Tél: (212) 963-5684, télécopie: (212) 963-2978, courrier électronique: bulajic@un.org ou le **Centre international de formation de l'OIT**, Corso Unita d'Italia 125, 10127 Turin (Italie), Tél: (39-11) 693-6513, télécopie: (39-11) 663-4266.

• L'UTILISATION DES STATISTIQUES ET INDICATEURS SUR LA PROBLÉMATIQUE HOMMES-FEMMES POUR LA FORMULATION DES POLITIQUES

Ce dossier de formation est actuellement en cours de préparation à l'INSTRAW et il fournira des exercices pratiques sur la manière de déterminer des

indicateurs sexospécifiques, et montrera comment les utiliser pour fixer des cibles de politiques. Il est essentiellement conçu à l'intention des planificateurs du développement, des statisticiens des bureaux gouvernementaux, des hauts fonctionnaires des ministères pertinents s'occupant de la planification du développement, des chercheurs et des spécialistes des établissements d'enseignement et des instituts de recherche ainsi que des administrateurs de programmes pertinents d'ONG. Il contient des directives pour l'utilisation du dossier dans des ateliers de formation ayant pour but d'améliorer la capacité des fonctionnaires chargés du développement national à concevoir des politiques et des programmes qui prennent en considération, de manière appropriée et effective, les questions et les problèmes sexospécifiques et d'améliorer l'utilisation des informations disponibles et des données statistiques pour mettre au point des indicateurs sexospécifiques qui définiront l'interaction des différentes variables socio-économiques et des cibles spécifiques de politiques.

Les exercices pratiques contenus dans le dossier consistent en un modèle statistique informatisé, un modèle de simulation de croissance démographique, qui permettent aux participants de voir de quelle manière les variables sexospécifiques ont une incidence sur les indicateurs de politiques, tels que la population totale et le taux de croissance de la population. Dans ce modèle, on utilise plusieurs indicateurs pour calculer la croissance démographique: l'âge des hommes et des femmes au moment du mariage, les taux bruts de scolarisation dans les écoles primaires et secondaires, le taux d'activité économique, le taux de contraception féminine et le taux de mortalité infantile. Le logiciel exige un PC disposant d'au moins 4 Mo de mémoire vive et QUATTRO PRO sous Windows.

• **VALUATION OF HOUSEHOLD PRODUCTION AND SATELLITE ACCOUNTS (EVALUATION DE LA PRODUCTION DES MÉNAGES ET DES COMPTES SATELLITES), ISBN-92-1-127053-7, PUBLICATION DESTINÉE À LA VENTE N° E.96.III.C.4 (INSTRAW, SAINT-DOMINGUE, 1996).**

Cette publication en préparation fait suite à la monographie de l'INSTRAW sur l'utilisation du temps intitulée: *Measurement and Valuation of Unpaid Contribution: Accounting through Time and Output* (Quantification et évaluation des contributions non rémunérées: Calcul par le biais du temps et du produit final). Cette seconde publication étudie diverses démarches pour mettre au point la quantification des résultats pour les comptes satellites sur la production des ménages et présente quelques évaluations originales, basées sur les produits finals, utilisées au Canada, en Finlande et au Népal. L'objectif central de cet exercice était d'évaluer s'il était possible de parvenir à une interprétation commune et à un accord en matière de cadre conceptuel et de méthodes de calcul et d'évaluation du travail non rémunéré afin d'en tenir compte dans les indicateurs économiques par le biais des comptes satellites. Cet ouvrage identifie, dans ses résultats et conclusions, des problèmes de mesure et d'évaluation et il émet des recommandations afin de les surmonter.

Des publications précédentes de l'INSTRAW sur ce même sujet avaient souligné que pour utiliser la démarche basée sur le produit final, il fallait disposer d'une combinaison de données provenant de différentes sources. Il faut donc collecter de nouvelles données complémentaires afin de définir certaines normes telles que: les prix, les unités de mesure utilisées pour des activités spécifiques et le volume et la valeur des intrants utilisés pour produire certains produits finals. L'étude réalisée au Népal présentait un cas

de figure où pour définir ces normes il fallait collecter de nouvelles données. Mais, au Canada et en Finlande, l'évaluation a été menée à bien en utilisant des données secondaires disponibles. Ces deux études de cas prouvent que l'on peut utiliser cette méthodologie aussi bien dans les pays en développement que dans les pays industrialisés. Dans le cas du Népal, les résultats de l'étude ont conclu qu'il était possible de créer des comptes satellites pour la production des ménages en se

servant d'une combinaison de données statistiques provenant d'enquêtes sur l'utilisation du temps réalisées sur une grande échelle et d'enquêtes réalisées sur une petite échelle pour établir des valeurs normatives pour les heures de travail consacrées à diverses activités. Les études menées au Canada et en Finlande ont démontré que cette démarche est tout à fait viable pour faire des estimations de certaines composantes du travail non rémunéré.

Les publications de l'INSTRAW sont désormais en vente dans les librairies des Nations Unies

L'INSTRAW a conclu un accord avec les Publications des Nations Unies en vertu duquel les publications de l'Institut seront également vendues et distribuées par les Publications des Nations Unies dans les librairies de l'ONU. Plus précisément, les publications de l'INSTRAW seront en vente dans la librairie du siège des Nations Unies, celle de l'Office des Nations Unies à Genève et dans les bureaux des Publications des Nations Unies à New York et Genève. Dans le cadre de ce même accord, les publications de l'INSTRAW seront distribuées à de nombreuses conférences et foires internationales, conjointement avec les publications des Nations Unies qui sont offertes à ces manifestations.

E-mail:
Saint-Domingue: instraw.hq.sd@codetel.net.do
New York: bulajic@un.org

Abréviations et acronymes

AIDoS	Association italienne pour la participation de la femme au développement	ICRW	International Center for Research on Women
CAD	Comité d'aide au développement	IECAIM	Instituto Ecuatoriano de Investigaciones y de Capacitación de la Mujer
CCI	Centre du commerce international	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
CCINU	Comité commun de l'information des Nations Unies	OIT	Organisation internationale du travail
CEA	Commission économique pour l'Afrique	OMC	Organisation mondiale du commerce
CEE	Commission économique pour l'Europe	OMS	Organisation mondiale de la santé
CEI	Communauté des Etats indépendants	ONG	Organisation non gouvernementale
CELADE	Centre latino-américain de démographie	ONU	Organisation des Nations Unies
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	PAM	Programme alimentaire mondial
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	PIB	Produit intérieur brut
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement	PRIO	Institut de recherche pour la paix dans le monde
CNUEH	Centre des Nations Unies pour les établissements humains	SCN	Système de comptabilité nationale
COIN	Centro de Orientación Integral, Inc.	STV	Fondation contre la traite des femmes
DGPM	Dirección General de Promoción de la Mujer	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population	UNICRI	Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice
GAATW	Global Alliance against Trafficking in Women	UNIFEM	Fonds du développement des Nations Unies pur la femme
		UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Le Conseil d'administration

*Présidente du Conseil
d'administration*

Mme Selma Acuner

Conseillère du Premier ministre
pour les questions concernant la
condition féminine, la famille et le
développement social
Turquie (1994-2000)

*Vice-Présidente du Conseil
d'administration*

Mme Esther M. Ashton

Chargée d'affaires de l'Ambassade de
Bolivie au Danemark
Bolivie (1995-1998)

*Rapporteur - Session du Conseil
d'administration de 1997*

Mme Noëlle Kangoye

Secrétaire général du Ministère de
l'action sociale et de la famille
Burkina Faso (1993-1999)

Mme Ishan Abdalla Algabashawi

Ministre de la santé
Soudan (1992-1998)

Mme Zakia Amara Bouaziz

Directrice générale
Centre de recherches, d'études, de
documentation et d'information sur
la femme
Tunisie (1997-2000)

Mme Mona Chemali Khalaf

Professeur assistant d'économie
Université américaine du Liban
Liban (1996-1999)

Mme Maria Jonas

Consultante pour la condition
féminine
Autriche (1996-1999)

Mme Norica Nicolai

Secrétaire d'Etat
Ministère du travail et de la
protection sociale
Roumanie (1997-2000)

Mme Els Postel Coster

Institut des études culturelles et
sociales
Université de Leyde
Pays-Bas (1992-1998)

Mme Glenda P. Simms

Directrice exécutive
Bureau de la condition de la femme
de la Jamaïque
Jamaïque (1997-2000)

Mme Amaryllis T. Torres

Professeur de développement des
communautés
Université des Philippines
Philippines (1997-2000)

Membres d'office

Un représentant
du Secrétaire général

La Directrice de l'Institut

Les représentants des cinq
commissions économi-
ques régionales des
Nations Unies

Un représentant
du gouvernement dominicain

Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme

INSTRAW

Le but principal de **nouvelles**  
de l'INSTRAW est de relater le travail
accompli par l'Institut afin d'indiquer les tendances de la
recherche, de diffuser du matériel de formation et de créer
ainsi des réseaux pour la problématique des femmes dans le
développement au niveau mondial.

La politique éditoriale de l'INSTRAW est de sélectionner
des événements, des actualités et des articles directement
liés à ses programmes et à ses actions connexes.

Nouvelles de l'INSTRAW vise à informer les organisations
gouvernementales et non gouvernementales,
les centres de recherche, les groupes féminins
et toutes les personnes intéressées aux dernières nouvelles
et activités de l'INSTRAW dans le domaine des femmes
et du développement.

Nouvelles de l'INSTRAW, publié en anglais, en espagnol et
en français, circule à 9.000 exemplaires. Veuillez adresser
les demandes d'information et changements d'adresse à:

INSTRAW, Boîte postale 21747,

Saint-Domingue, République dominicaine,

téléphone (809) 685-2111,

télécopie (809) 685-2117,

Courrier électronique: instraw.hq.sd@codetel.net.do

Bureau d'appui à New York: Bureau DC1-1106,

Nations Unies, New York, N.Y. 10017,

téléphone (212) 963-0834,

télécopie (212) 963-2978,

Courrier électronique: bulajic@un.org

Les articles de *Nouvelles de l'INSTRAW*

peuvent être reproduits à condition de citer leur source.

Les lettres et commentaires des lecteurs et lectrices
sont les bienvenus.

Imprimé en République dominicaine
I.P./024-025/1500/Français 1996